

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES

Rapport d'activité 2019

LU  **EMBOURG**
LET'S MAKE IT HAPPEN



1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS	6
1.1. Organisation du MAEE	6
a. Mission Statement	6
b. Attributions du département	6
c. Organisation du MAEE	8
d. Culture sécuritaire du département	9
e. Politique étrangère féministe	9
1.2. La communication du MAEE	10
1.3. Assistance consulaire	10
1.4. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale	12
1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg	13
Corps diplomatique	13
Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur	14
1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques	14
Chancellerie	14
Gestion des distinctions honorifiques	15
1.7 Délivrance de passeports, visas et légalisations – BPVL	15
Passeports :	15
Visas :	17
Légalisations :	21
Autres activités du BPVL / Le regard vers l'avant :	21
1.8. Activités en matière de droit international public du service juridique du MAEE	22
Conseil de l'UE	22
Autres enceintes internationales	23
1.9. Interaction avec le Parlement	24
a. Questions parlementaires adressées au ministre des Affaires étrangères et européennes et ministre de l'Immigration et de l'Asile	24
b. Questions parlementaires adressées à la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire	27
c. Questions parlementaires adressées au ministre de la Défense	28
1.10. Coopération culturelle	29
La promotion culturelle à l'étranger	29
Coopération avec les institutions culturelles	29
1.11. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales	30
Luxembourg, capitale européenne	30
L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)	32
2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL	32

2.1. Europe	32
Relations avec les pays voisins du Luxembourg	32
Relations avec les autres Etats membres de l'Union européenne	36
Relations avec les pays voisins de l'Union européenne	39
2.2. Amériques	42
2.3. Asie	47
2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord	51
2.5. Afrique sub-saharienne	54
 3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES	 58
3.1 Benelux	58
3.2. Organisation des Nations Unies et droits humains	60
3.3. OSCE	65
3.4. Conseil de l'Europe	66
3.5. Politique de sécurité internationale	67
3.6. OTAN	70
Sommet de l'OTAN	70
Conseils ministériels à l'OTAN	70
Participation à des missions militaires de l'OTAN	72
 4. IMAGE DE MARQUE DU GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG	 73
Fédérer la marque au niveau national	73
Renforcer la présence de la marque au niveau international	73
Développement de la communauté	73
Développement de la marque et du récit	74
Stratégie, évaluation et monitoring	74
 5. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE	 75
5.1. Coopération bilatérale	76
5.2. Coopération avec les organisations non-gouvernementales	78

5.3. Action humanitaire	79
5.4. Coopération multilatérale	80
5.5. Microfinance et secteur privé	81
5.6. Evaluation et Contrôle de qualité	82
5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement	83
5.8. Appui aux programmes	84
5.9. Réunions et déplacements de la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire en 2019	84
 6. LA DÉFENSE	 86
6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà	86
Travaux législatifs en cours	87
Développement capacitaire	88
Autres développements	92
6.2 Armée luxembourgeoise	93
Missions nationales de l'Armée	93
Participation à des missions et opérations	94
6.3. L'effort de défense	94
6.4. Visites et déplacements en 2019	96
 7. IMMIGRATION ET ASILE AU LUXEMBOURG	 97
7.1. Asile	97
Evolution des chiffres-clés en matière d'asile	97
Traitement des demandes de protection internationale	99
Les mineurs non accompagnés demandeurs de protection internationale	104
Transferts en application du règlement Dublin III en 2019	105
Programmes de réinstallation et de solidarité européenne	107
7.2. Immigration et libre circulation des personnes	107
Documents saisis/délivrés en 2019 dans le cadre de la libre circulation de personnes	107
Documents délivrés en 2019 dans le cadre de l'immigration de ressortissants de pays tiers	109
Regroupement familial	113
Titres de voyage pour étrangers et titres de voyage pour apatrides	114
Evolutions législatives et réglementaires en matière de libre circulation des personnes et d'immigration	115
Autres évolutions en matière de libre circulation des personnes et d'immigration	115
Evolutions législatives et réglementaires en matière des frontières	116
7.3. Retours de personnes en séjour irrégulier	116
Evolution des chiffres-clés en matière de retours	116

Empêchement à l'éloignement	117
Aperçu des retours en 2019	118
Evolutions législatives et réglementaires en matière de retours de personnes en séjour irrégulier	119
Autres évolutions en matière de retours	120
7.4. Centre de rétention	120
Evolution des chiffres-clé en matière de rétention	120
Activités du Centre de rétention	122
7.5. Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK)	123
Activités de la SHUK	125
7.6. Office national de l'accueil (ONA)	125
Evolution des chiffres-clé en matière de structures d'hébergement gérées par l'ONA	126
8. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE	128
8.1. Personnel du Ministère des Affaires étrangères et européennes	128
8.2. Situation financière	132
Le budget	132
Les recettes consulaires	134
Les immeubles des missions à l'étranger appartenant à l'Etat	134
9. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS IMPLIQUANT LA DIRECTION DU PROTOCOLE ET DE LA CHANCELLERIE EN 2019	135

1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS

1.1. Organisation du MAEE

a. Mission Statement

Le « mission statement » du département a été établi par le secrétariat général et les directions de manière collaborative, et est publié sur le site internet du département:

Le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) définit et met en œuvre la politique étrangère et européenne du Luxembourg. Il coordonne l'action extérieure de l'ensemble du gouvernement luxembourgeois. Le MAEE agit dans l'intérêt du pays et de ses citoyens. Il vise à mettre en œuvre une approche cohérente en matière de diplomatie, de défense, de développement et d'immigration.

Membre fondateur de la plupart des grandes institutions internationales, dont l'Union européenne et l'Organisation des Nations unies, le Luxembourg est un fervent défenseur de l'intégration européenne et du multilatéralisme. La diplomatie luxembourgeoise défend les valeurs de liberté, de paix et de sécurité. Elle s'engage pour la démocratie, les droits humains, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, la solidarité et le développement durable. Ses activités s'inscrivent dans un souci constant de préserver et renforcer le cadre du droit international.

La diplomatie luxembourgeoise est au service des Luxembourgeois, des institutions de l'Etat, du secteur privé et de la société civile, pour soutenir et défendre à l'étranger l'ensemble des intérêts luxembourgeois dans les domaines politique, économique et commercial, culturel et consulaire, tout en promouvant l'image de marque du pays.

b. Attributions du département

Suite aux élections d'octobre 2018, le mandat du ministère a été défini par l'arrêté grand-ducal du 5 décembre 2018 portant constitution des ministères, modifié le 28 mai 2019 :

I. Attributions relevant des compétences du ministre des Affaires étrangères et européennes

1. Relations internationales - Coordination entre départements ministériels dans le domaine des relations internationales - Politique étrangère et de sécurité - Opérations pour le maintien de la paix - Comité interministériel des droits de l'Homme - Relations culturelles internationales - Organisations et conférences internationales - Traités et accords internationaux - Administration et coordination générale du Ministère - Service diplomatique et consulaire : passeports, visas et légalisations - Protocole du Gouvernement - Fêtes et cérémonies publiques.
2. Politique européenne - Coordination de la politique européenne entre les départements ministériels - Coordination de la transposition et de l'application du droit de l'Union européenne - Comité interministériel de coordination de la politique européenne (CICPE) - Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière (CICT).

3. Relations économiques internationales - Organisations économiques multilatérales - Politique commerciale internationale - Diplomatie économique - Coordination en matière de mise en œuvre des sanctions internationales - Promotion de l'image de marque du Luxembourg à l'étranger.
4. Siège des institutions et d'organismes européens - Politique du siège - Comité de Coordination pour l'Installation d'Institutions et d'Organismes européens.

II. Attributions relevant des compétences du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

1. Coordination et mise en œuvre de la politique de coopération au développement et d'action humanitaire - Coordination de l'aide publique au développement luxembourgeoise - Coordination et mise en œuvre du volet international des Objectifs de développement durable.
2. Gestion des mandataires des projets et programmes bilatéraux - Relations avec les organisations non gouvernementales - Relations avec les organisations européennes et multilatérales de développement et d'action humanitaire.
3. Comité interministériel pour la coopération au développement.

III. Attributions relevant du ministre de la Défense

1. Politique générale de défense et politique de coopération internationale en matière de défense - Planification et suivi des déploiements au sein des opérations pour le maintien de la paix et des autres missions internationales de gestion des crises - Développement de capacités de défense - Participation à la coopération structurée permanente de l'UE et au concept de nation-cadre de l'OTAN - Planification stratégique de l'effort de défense en collaboration étroite avec les autres Ministères concernés - Développement d'une stratégie nationale industrielle, d'innovation et de recherche de la défense (en collaboration étroite avec le ministre de l'Économie et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) - Développement des compétences et capacités de défense dans les domaines d'avenir « espace » et « cybersécurité ».
2. Armée : Défense du territoire national - Assistance en cas de catastrophes - Participation à la défense commune dans le cadre d'organisations internationales - Participation à des opérations de gestion des crises et à des missions d'aide humanitaire - Modernisation des infrastructures et des équipements - Rôle social - Reconversion des soldats volontaires - Juridictions militaires - Ordres militaires - Anciens combattants - Relations avec les instances militaires alliées et partenaires - Sports militaires.

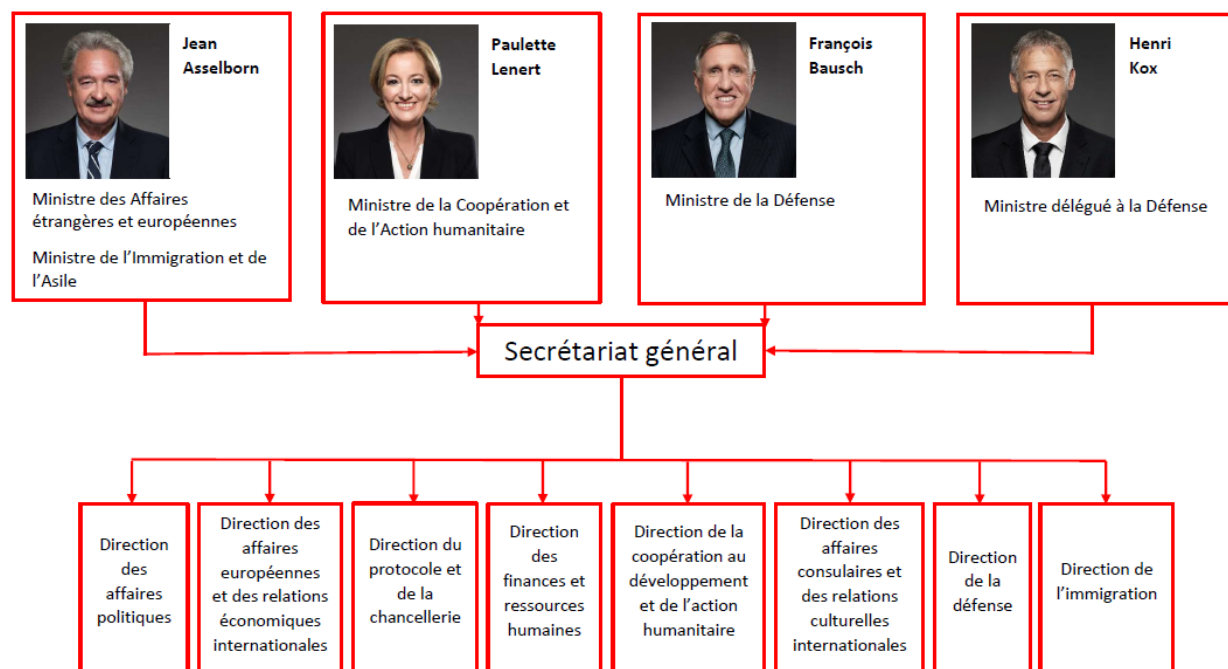
IV. Attributions relevant des compétences du ministre de l'Immigration et de l'Asile

1. Politique nationale, européenne et internationale en matière d'immigration et d'asile - Libre circulation des personnes et immigration : Entrée et séjour des étrangers - Protection internationale et protection temporaire - Retour de personnes en situation irrégulière - Octroi du statut d'apatride - Titre de voyage pour étrangers - Relations avec les organisations internationales et non gouvernementales.
2. Centre de Rétention.
3. Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration - Centres d'accueil pour demandeurs d'asile - Foyers d'accueil pour immigrés.

c. Organisation du MAEE

Le ministère des Affaires étrangères et européennes se compose d'un secrétariat général et de huit directions à Luxembourg, ainsi que de 40 missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Les attributions du département sont axées autour du concept des « 3D » - diplomatie, développement, défense – afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les domaines d'action associés de près ou de loin à la diplomatie et aux affaires extérieures. Certains domaines d'action sont partagés avec d'autres départements (diplomatie économique, p. ex.). L'accord de coalition du 5 décembre 2018 rappelle que le ministère des Affaires étrangères et européennes « assure la coordination de la politique étrangère et européenne et de l'action extérieure du Luxembourg. Il coordonne la position du Gouvernement afin que celui-ci puisse parler d'une seule voix sur la scène internationale et européenne. »

Les missions diplomatiques - qu'il s'agisse d'ambassades, de représentations permanentes ou de consulats généraux - représentent l'intégralité de l'Etat auprès des pays et organisations où elles sont accréditées, comme cela est stipulé par la convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques. Le ministère opère sous l'autorité de quatre ministres, un ministre délégué à la défense ayant été nommé en octobre 2019. L'organigramme du ministère des Affaires étrangères et européennes se présentait comme suit au 31 décembre 2019:



Le règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 déterminant le plan d'organisation de l'administration centrale du Ministère des Affaires étrangères et européennes précise que « le secrétariat général est dirigé par un Secrétaire général, qui remplit sa tâche à l'égard des ministres ayant des compétences au sein du Ministère des Affaires étrangères et européennes. Il a pour mission de coordonner toutes les

actions de la politique extérieure et d'en assurer la cohérence, ainsi que de veiller à l'unité de la gestion administrative du ministère, à la coordination des services qui en relèvent et au bon fonctionnement des missions diplomatiques et consulaires. »

d. Culture sécuritaire du département

Le MAEE œuvre en vue du développement d'une véritable culture de sécurité. Sous l'impulsion de l'ambassadeur thématique « Digital et Sécurité » (fonction créée en septembre 2018), et avec le concours des directions et des administrations compétentes, le département continue de se doter des moyens et procédures nécessaires afin de garantir au mieux la sécurité de ses agents, qu'ils soient au Luxembourg, en voyage de service ou en poste à l'étranger.

Ces moyens comprennent, entre autres :

- la tenue de cours de formation et de sensibilisation afin d'informer les agents sur différentes menaces et de préparer à faire face à celles-ci ;
- l'acquisition d'équipement de sécurité et de moyens de communication ;
- le développement de procédures et d'instructions ;
- l'investissement dans la sécurisation physique des missions diplomatiques et des logements de service.

Alors que la sécurisation physique des missions diplomatiques et des logements de service en Afrique, en particulier au Sahel, est prioritaire, le département se donne comme ambition de développer un concept de sécurité holistique, pour tous ses agents et pour tous ses postes à l'étranger.

e. Politique étrangère féministe

L'accord de coalition de décembre 2018 annonce la mise en œuvre d'une « politique étrangère féministe »: « *Dans le but de poursuivre une politique étrangère féministe, le Luxembourg promouvra l'égalité des genres dans les enceintes internationales et européennes et soutiendra les femmes de manière plus ciblée. Dans le dialogue politique avec les pays partenaires, le Luxembourg s'engagera pour le renforcement du rôle social et politique des femmes et pour l'égalité des chances, notamment en matière d'accès à la scolarité, à l'emploi et aux services de santé de base ainsi que des droits fonciers et de propriété. Le Luxembourg défendra dans sa politique internationale et européenne le respect des droits sexuels et reproductifs des femmes.* »

Le département poursuit ainsi son action en faveur des droits des femmes partout dans le monde, en axant sa politique étrangère féministe autour de trois volets :

1. La reconnaissance des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains. Parmi ces droits figurent des droits tant politiques qu'économiques et sociaux, de même que le droit de décider librement de sa vie affective et sexuelle.
2. Le renforcement de la représentation et la participation des femmes en tant que sexe sous-représenté, à tous les échelons de la société. Ceci est également un moyen de renforcer la paix,

la sécurité et la démocratie dans le monde, comme le prévoit la résolution 1325 « Femmes et paix et sécurité » du Conseil de sécurité de l'ONU. La mise en œuvre du plan d'action national établi dans le cadre de cette résolution est décrite plus loin dans le présent rapport.

3. Finalement, la diplomatie luxembourgeoise continuera de promouvoir une politique active d'égalité des genres au sein de ses propres structures.

1.2. La communication du MAEE

Le MAEE comporte depuis 2016 une cellule d'Information et de Communication (CIC) au sein du secrétariat général, qui assure la coordination interne et externe de la communication du MAEE en étroite collaboration avec les huit directions ainsi qu'avec le réseau diplomatique. La CIC est responsable du développement de la stratégie de communication du MAEE au sens large ainsi que des outils de communication qui permettent la mise en œuvre de celle-ci.

En 2019, le département a continué à renforcer sa présence sur les réseaux sociaux. A travers ses comptes officiels, le MAEE a envoyé 488 tweets et 260 publications Facebook en 2019.

Les ambassades auprès des pays des Balkans occidentaux, du Népal et du Royaume-Uni ont ouvert de nouveaux comptes sur Twitter alors que les missions à Lisbonne et au Népal ont créé des comptes sur Facebook, augmentant le total des comptes du MAEE à 18 profils Twitter et 15 pages Facebook.

Afin de moderniser sa présence en ligne, le ministère a travaillé en étroite collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE), pour mettre à jour les 43 sites des missions diplomatiques du Luxembourg. L'objectif est d'aboutir à un visuel commun et, en les hébergeant sur les serveurs de l'état luxembourgeois, à une cybersécurité accrue. La mise en ligne des premiers sites revus a eu lieu en janvier 2020.

Le 28 septembre 2019, le MAEE a ouvert les portes des bâtiments Mansfeld et St. Augustin dans le cadre de la *Journée Portes Ouvertes des institutions*. Pour le MAEE, l'événement a été organisé par la CIC, en étroite coordination avec l'équipe de l'image de marque et l'armée luxembourgeoise.

1.3. Assistance consulaire

L'assistance consulaire apportée aux ressortissants luxembourgeois, qu'ils soient en déplacement ou résident à l'étranger, se caractérise par une collaboration efficace et rapide entre le département, les postes diplomatiques luxembourgeois à l'étranger et les différentes administrations impliquées, ainsi que les postes diplomatiques d'autres Etats membres de l'Union européenne en cas de besoin. Il importe, dans ce contexte, de souligner l'excellente coopération, dans le cadre de notre convention bilatérale, avec les services consulaires de la Belgique et des postes diplomatiques belges dans les pays dans lesquels le Luxembourg n'est pas représenté.

Au niveau européen, la direction des affaires consulaires a continué de suivre certains groupes de travail au sein du Conseil de l'Union européenne dont le mandat couvre la coopération consulaire, ainsi que le

« Core team » qui essaye d'améliorer les rapports entre Etats membres et le service extérieur de l'Union européenne en matière de gestion de crise.

En 2019, la direction des affaires consulaires a géré plus de 90 dossiers portant sur des cas de décès, des demandes de renseignements et de dossiers relevant de l'assistance consulaire stricto sensu (détentions, rapatriements, personnes en détresse, délivrance de Laissez-Passer). Les interventions en matière d'assistance consulaire continuent de former la majeure partie des dossiers qui sont traités par la direction dans le courant de l'année.

Le département a également continué à développer les instruments de service et d'assistance aux citoyens luxembourgeois. Outre la mise à jour et la publication des instructions en matière d'assistance consulaire couvrant différents cas de figures (accident, décès, arrestation et détention à l'étranger, catastrophe naturelle ou crise humanitaire, e.a.), la direction a mis en œuvre des projets d'envergure, initiés au cours de l'année précédente: la plateforme « Lëtzebuerger am Ausland » et la mise en œuvre de la directive UE 2019/997.

- *Lëtzebuerger am Ausland* : registre central d'enregistrement de personnes physiques voyageant ou résidant à l'étranger.

Après une phase initiale de développement et d'essai, le registre a été mis à disposition du grand public en mai 2018. Elaborée en collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'Etat, la démarche en ligne permet aux ressortissants luxembourgeois vivant à l'étranger ou en déplacement professionnel ou privé de notifier le MAEE de leur séjour. L'objectif du registre est de faciliter et d'accélérer une éventuelle assistance consulaire (p.ex. en cas de perte de documents ou de situation de crise ou de catastrophe naturelle) par les agents consulaires du MAEE et des postes diplomatiques luxembourgeois à l'étranger. La communication d'informations officielles est également possible si nécessaire. L'inscription se fait sur base volontaire et la protection des données enregistrées est conforme aux normes du RGPD.

La direction a pris des mesures pour faire connaître ce service auprès des ressortissants luxembourgeois. Un dépliant, expliquant la procédure à suivre, est distribué par le bureau des passeports avec chaque nouveau passeport émis. Le service consulaire et le Bureau des Passeports ont également participé au Salon de tourisme et à la foire des étudiants. Enfin, une collaboration avec le Service national de la jeunesse, qui promeut l'utilisation du lien auprès des jeunes Luxembourgeois ainsi qu'une médiatisation via la presse ont contribué faire connaître ce registre auprès du grand public.

- *La directive UE 2019/997*

Suite à la transposition par les Etats membres de l'Union européenne de la directive UE 2015/637¹, établissant notamment les mesures de coordination et de coopération nécessaires pour faciliter la protection consulaire des citoyens de l'Union européenne non représentés dans les pays tiers, la Commission a soumis au Conseil une proposition visant à actualiser les règles, le modèle et notamment les éléments de sécurité du titre de voyage provisoire de l'UE (TVP UE).

¹ Le Luxembourg a adopté le règlement grand-ducal nécessaire le 15 mai 2018.

Le Conseil a ainsi adopté le 18 juin 2019 la directive UE 2019/997 établissant un titre de voyage provisoire de l'Union européenne et abrogeant la décision 96/409/PESC, afin de faciliter la protection consulaire des citoyens non représentés de l'Union au moyen de délivrance de titres de voyages provisoires sûrs et largement acceptés.

1.4. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale

La direction du protocole et de la chancellerie assure le service protocolaire pour le gouvernement. Régulièrement, des dignitaires étrangers se rendent au Luxembourg à l'occasion de visites bilatérales, de conférences internationales, de cérémonies ou de séminaires. La direction du protocole et de la chancellerie se charge de l'organisation logistique et protocolaire de ces événements, lorsque les dignitaires étrangers ont des entrevues avec des membres du gouvernement. Par ailleurs, la direction du protocole et de la chancellerie travaille en proche collaboration avec les services de la Cour grand-ducale lorsqu'une audience des dignitaires étrangers auprès de Son Altesse Royale le Grand-Duc est sollicitée, et avec les services compétents de la Chambre des Députés pour les visites officielles organisées par ou conjointement avec le parlement. La direction est également régulièrement sollicitée pour se charger des aspects logistiques de réunions et événements internationaux organisés au Luxembourg par le gouvernement luxembourgeois.

En se chargeant des questions logistiques et protocolaires des visites et événements importants, la direction du protocole et de la chancellerie contribue à créer un cadre au bon développement des relations diplomatiques et économiques avec les pays partenaires et participe activement à la projection d'une image de marque du Luxembourg à l'étranger comme partenaire fiable.

En 2019, la direction du Protocole et de la chancellerie a ainsi organisé ou encadré 24 visites de travail et 4 visites officielles. Elle a encadré un total de 13 réunions et conférences internationales en 2019, en collaborant notamment avec le ministère des Finances pour garantir le bon déroulement en juillet 2019 de la réunion annuelle de l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB) au Grand-Duché.

Traditionnellement, la direction du protocole et de la chancellerie apporte aussi son soutien à la Cour grand-ducale en contribuant notamment à l'organisation de visites d'Etat ou de visites officielles de chefs d'Etats étrangers. Ainsi, elle a largement contribué aux préparatifs de la visite d'Etat de Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges en octobre 2019. La collaboration entre la Cour grand-ducale et la direction du protocole et de la chancellerie a aussi été très étroite dans le cadre des préparatifs des funérailles de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean, le 4 mai 2019.

Au niveau des cérémonies nationales, la direction du protocole et de la chancellerie est en charge de l'organisation des festivités de la Fête nationale. Les événements du 23 juin permettent de réunir les membres des corps constitués luxembourgeois, les représentants des ministères et des administrations, ainsi que des membres de la société civile et du grand public. A ces invités nationaux s'ajoutent les ambassadeurs et chargés d'affaires a.i. des ambassades accréditées au Luxembourg, les hauts représentants des institutions européennes ayant leur siège à Luxembourg, et les consuls honoraires au Luxembourg. En 2019, comme les années précédentes, ils étaient nombreux à honorer de leur présence la cérémonie civile à la Philharmonie de même que la prise d'armes suivie du traditionnel défilé militaire tandis que les conjoints ont pu profiter du programme culturel organisé à leur intention. Un autre rendez-

vous traditionnel de la Fête nationale était le déjeuner offert par le ministre des Affaires étrangères et européennes dans le cadre élégant du Cercle Cité de la Ville de Luxembourg.

En 2019, la direction du protocole et de la chancellerie a aussi été responsable de l'organisation et du déroulement de la cérémonie à l'occasion de la Journée nationale de la commémoration, le 13 octobre 2019. Les autorités luxembourgeoises et les ambassadeurs résidents ont pu prendre part aux cérémonies de commémoration au monument national de la solidarité, au monument de la mémoire « Shoah », au monument du souvenir « Gëlle Fra » et à la croix de Hinzert. La direction s'est également chargée de la planification et du déroulement de la commémoration du 75ème anniversaire de la libération de la Ville de Luxembourg, d'une cérémonie commémorative à la « Gedenkstätte SS-Sonderlager/KZ Hinzert » en Allemagne, de la commémoration du centenaire du double référendum de 1919 par un concert de gala de la musique militaire grand-ducale et, enfin, de la cérémonie de commémoration du 75ème anniversaire du début de la bataille des Ardennes en décembre 2019 avec des représentants des huit pays qui ont participé à cette bataille ainsi que d'une dizaine de vétérans qui ont combattu lors de la bataille des Ardennes.

En 2019, le Protocole a ainsi organisé ou contribué à organiser une cinquantaine de visites, de cérémonies et d'événements au Luxembourg (voir sous le point 9 le relevé des événements marquants).

1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg

Corps diplomatique

La direction du protocole et de la chancellerie constitue le premier interlocuteur pour les missions diplomatiques accréditées au Luxembourg, dont elle gère notamment les accréditations et les fins de missions des ambassadeurs ainsi que l'enregistrement du personnel diplomatique et technique des ambassades.

Un total de 176 missions diplomatiques ou délégations sont accréditées auprès du Luxembourg, sous forme soit d'une ambassade résidente à Luxembourg, soit d'une mission diplomatique ou délégation non résidente basée surtout à Bruxelles, mais aussi à Paris, Londres ou encore La Haye. Parmi celles-ci, 21 pays disposent d'une ambassade résidente établie à Luxembourg.

En 2019, 31 nouveaux ambassadeurs ont été accrédités au Luxembourg, dont trois résidents (Turquie, Autriche, Irlande). De même, le département a géré 24 fins de missions, dont celles de quatre ambassadeurs résidents (Irlande, Autriche, Grèce et République tchèque).

Assurant la gestion administrative du corps diplomatique étranger résident, la direction du protocole et de la chancellerie est intervenue dans la gestion des personnes bénéficiant du statut diplomatique en établissant, pour l'année 2019, 77 cartes diplomatiques pour les membres des ambassades et 146 cartes de légitimation pour le personnel administratif et technique, ce qui fait un total de 223 cartes. Par ailleurs, la direction a délivré en 2019 un total de 110 cartes diplomatiques pour des personnes des institutions européennes et des organisations internationales qui bénéficient du statut diplomatique et 1.837 cartes de légitimation aux agents des institutions européennes et des organisations internationales établies à Luxembourg, respectivement à leurs membres de famille.

En 2019, la direction du protocole et de la chancellerie a été saisie de 3.566 demandes d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée émanant des ambassades et des personnes bénéficiant du statut diplomatique des missions diplomatiques. De plus, 63 immatriculations sous plaques CD ont été traitées.

Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur

La direction du protocole et de la chancellerie est également en charge de la gestion du corps consulaire étranger au Luxembourg, du corps consulaire du Luxembourg à l'étranger, ainsi que des conseillers du commerce extérieur du Luxembourg à l'étranger.

Le corps consulaire étranger au Luxembourg comporte 2 consuls généraux de carrière (Portugal, Belgique), 2 consuls de carrière (États-Unis, Roumanie), 8 consuls généraux honoraires (Danemark, Djibouti, Hongrie, Islande, Norvège, Philippines, Suède, Thaïlande), 60 consuls honoraires et 3 consuls de carrière accrédités au Luxembourg avec résidence à Bruxelles (Colombie, Israël, Kosovo).

Le corps consulaire du Luxembourg à l'étranger est actuellement constitué d'un réseau de 144 consuls honoraires et de 6 consuls généraux honoraires (Sao Paolo, Barcelone, Floride, Tokyo, Managua et Amsterdam). Ce réseau est renforcé par les sections consulaires de nos missions diplomatiques.

Afin de mieux promouvoir ses activités commerciales à l'étranger, le Luxembourg peut également recourir à un réseau de 20 conseillers du commerce extérieur représentés dans les pays suivants : Allemagne, Canada, Chine, Emirats Arabes Unis, Etats-Unis d'Amérique, France, Indonésie, Iran, Italie, Koweït, Laos, Liban, Russie, Singapour, Suisse et Vietnam.

1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques

Chancellerie

La direction du protocole et de la chancellerie assure la transmission de documents judiciaires et officiels émanant des autorités luxembourgeoises vers l'étranger et elle réceptionne pour le compte de l'État luxembourgeois les mêmes types de documents provenant d'autorités étrangères.

En 2019, la direction du protocole et de la chancellerie s'est chargée de la transmission de 145 nouveaux dossiers (commission rogatoires internationales, demandes d'entraide judiciaire, exploits d'huissier de justice) aux autorités et institutions concernées tout en assurant le suivi des dossiers ouverts antérieurement. S'y ajoute pour 2019 la transmission de 456 actes de l'état civil.

La direction du protocole et de la chancellerie a également traité 170 demandes de renseignements émanant de particuliers ou d'autorités étrangères en 2019. Les objets de ces demandes de renseignement sont de nature très variée : demandes de statistiques au sujet de ressortissants de certains pays résidant au Luxembourg; demandes, respectivement, délivrance de spécimens de documents nationaux (carte d'identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation, etc.); demandes de renseignements sur les caisses de pension, législation spécifiques, la nature politique du Luxembourg, les différents corps de métier ou encore les procédures administratives.

Enfin, la direction s'est aussi chargée de la collecte et de l'envoi de 363 objets perdus ou volés, soit au service national des objets trouvés pour les objets appartenant à des ressortissants luxembourgeois et

trouvés à l'étranger, soit aux ambassades respectives pour les objets appartenant à des non-résidents et trouvés au Luxembourg.

Gestion des distinctions honorifiques

La direction du protocole et de la chancellerie est finalement en charge des diverses demandes d'agrément en vue de la remise de distinctions honorifiques à des ressortissants luxembourgeois et étrangers. Dans le cadre de la promotion générale qui honore également des personnalités étrangères lors de notre fête nationale, 132 demandes d'agrément ont été soumises via nos ambassades aux autorités locales. Si on y ajoute les propositions de remise de distinctions honorifiques aux membres de notre corps diplomatique ainsi que les décorations remises lors de visites d'Etat, également gérées par la direction, le nombre de demandes de décoration traitées via la direction du Protocole et de la chancellerie s'élève à 152.

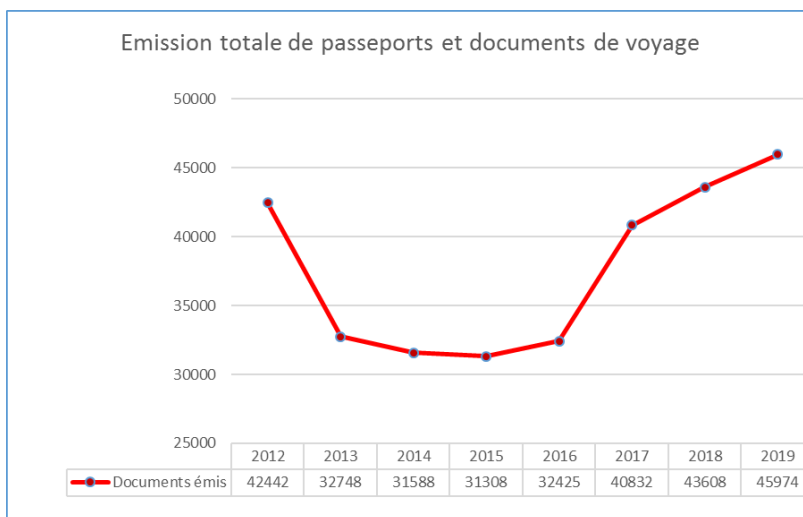
1.7 Délivrance de passeports, visas et légalisations – BPVL

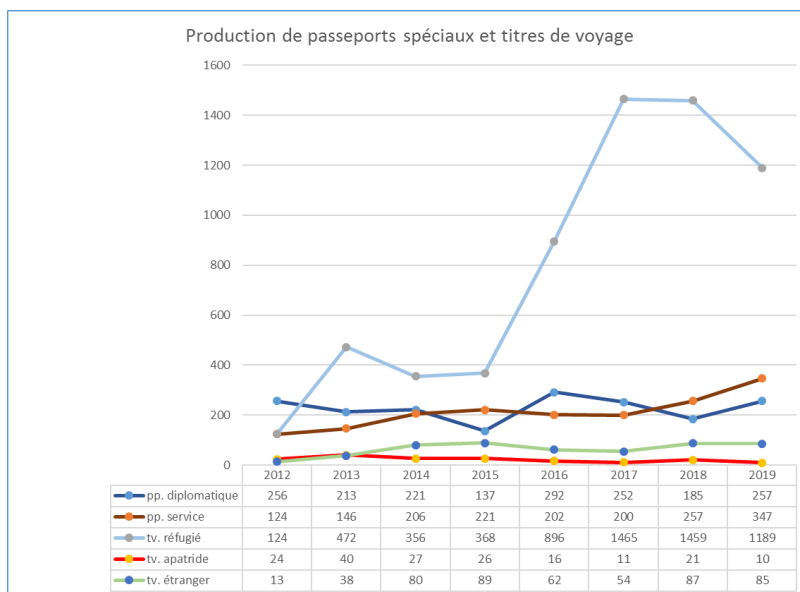
Après son déménagement en 2018, le Bureau des Passeports, Visas et Légalisations (BPVL) a continué à servir le public dans ses nouveaux locaux de la rue de l'Ancien Athénée.

Passeports :

L'augmentation substantielle du nombre de passeports produits en 2017 était un phénomène attendu et lié à l'expiration des passeports émis 5 ans plus tôt, eux-mêmes ayant remplacé les passeports émis à grande échelle pour pallier au problème de non-validité des cartes d'identité en 2007.

Depuis, la production des passeports et titres de voyage a augmenté de 48,50 %.

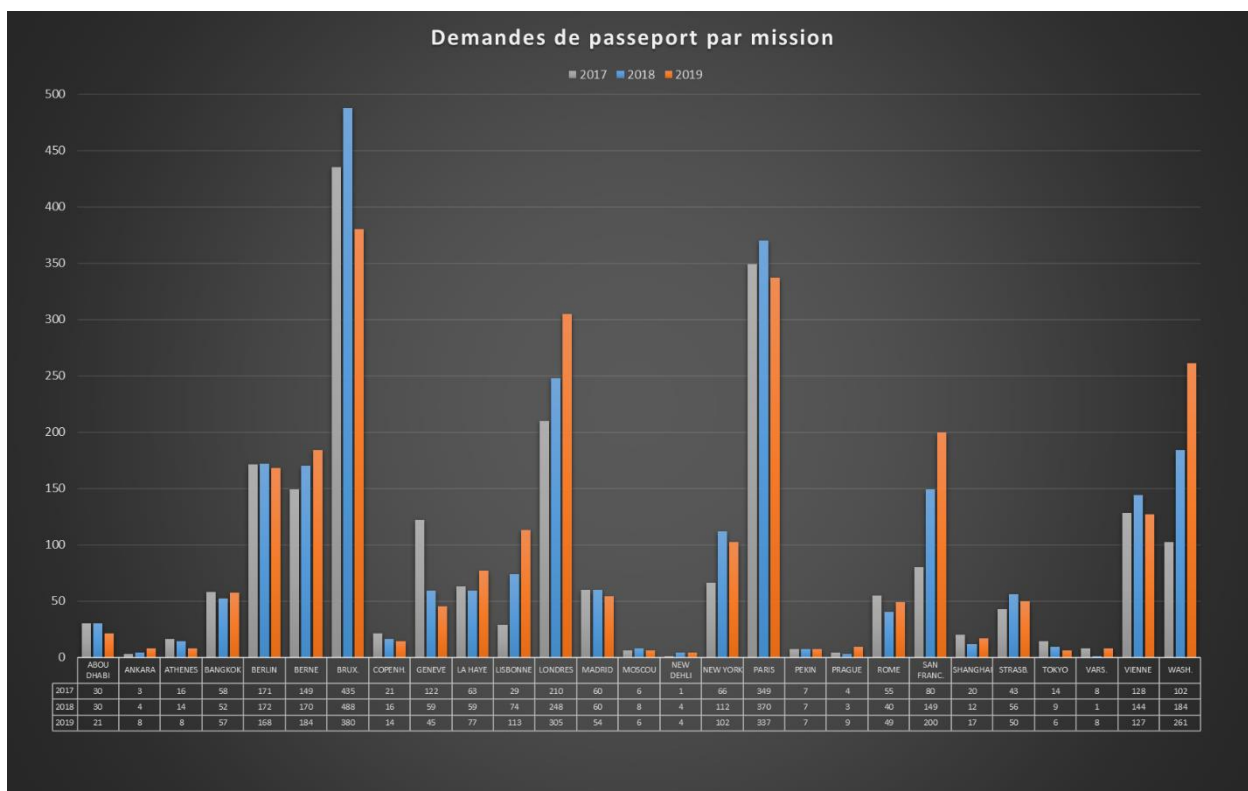




Les trois premiers mois de 2019 ont vu le plus grand nombre de passeports délivrés, dépassant même les mois d'été.

Néanmoins, avec 1 834 unités le nombre de passeports produits en urgence a dépassé les 7 unités par jour de travail en moyenne et ce malgré l'introduction d'une surtaxe de 200 % depuis 2015.

En 2019, 1001 passeports ont été déclarés perdus et 117 passeports ont été déclarés volés, soit en tout 2,4 % de la production annuelle.



Avec 2.617 demandes de passeport soumises au BPVL par nos ambassades en 2019, ce chiffre constitue une augmentation de moins de 3 % par rapport à l'année précédente et ne suit donc pas la tendance générale au niveau de la demande.

L'introduction en 2018 d'un nouveau mode de distribution des passeports via les communes s'est avérée une réussite et s'est déroulée sans accroc en 2019. Depuis fin 2019, le BPVL s'occupe lui-même de l'acheminement des passeports aux missions diplomatiques.

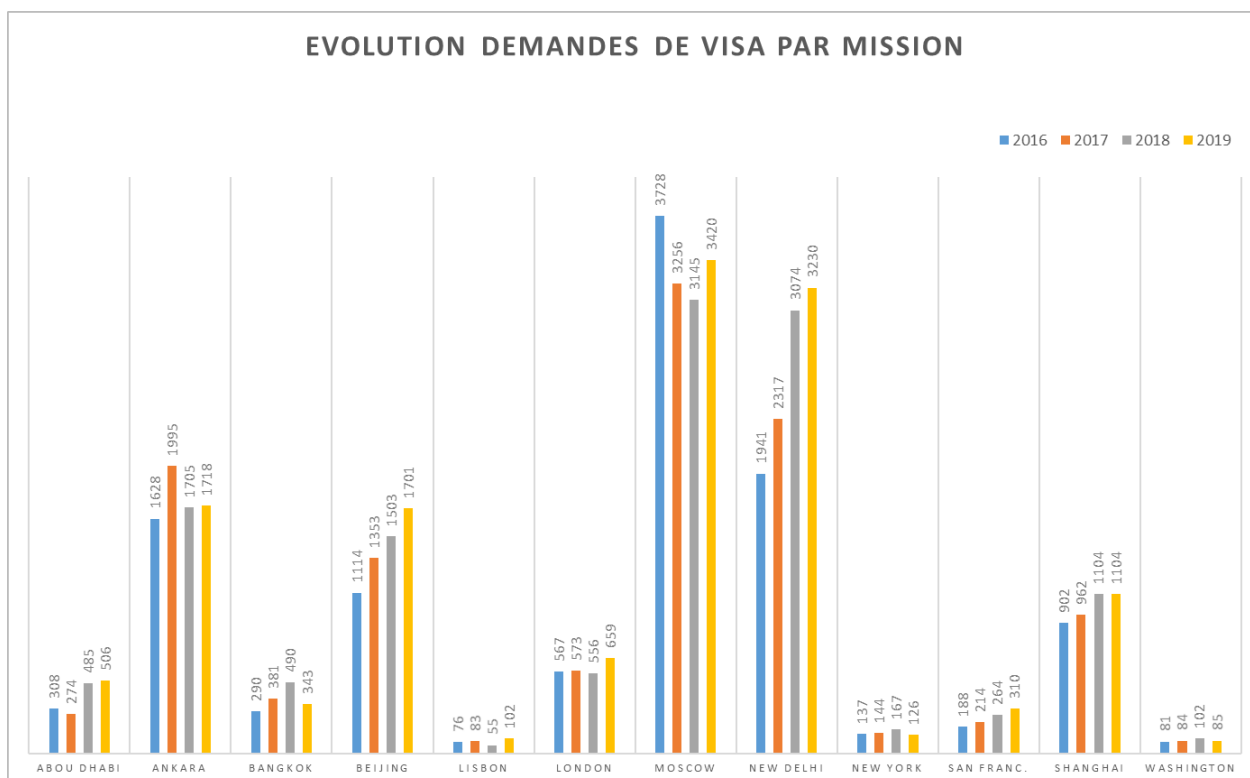
Au cours du deuxième semestre de 2019, un logiciel qui améliore nettement la qualité des photos a par ailleurs été introduit.

Visas :

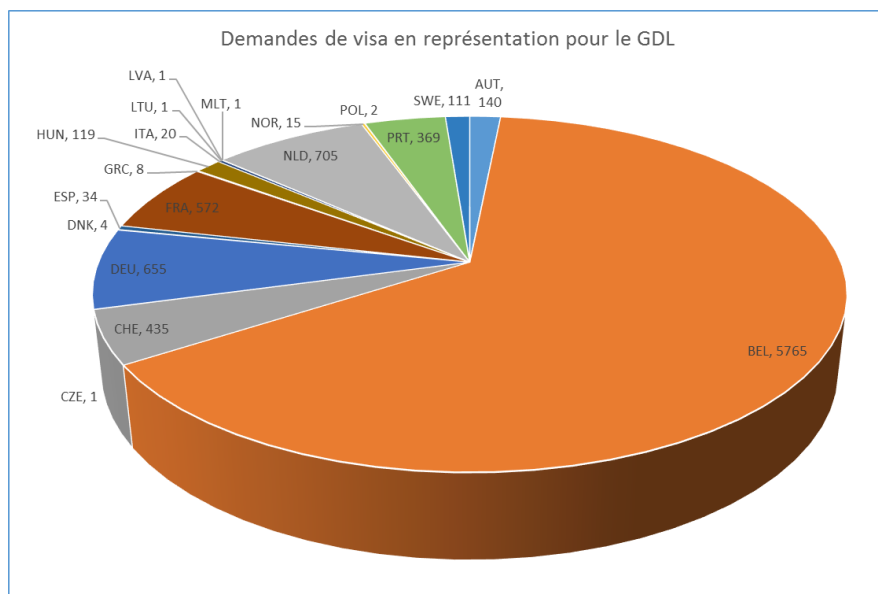
Au niveau européen, la refonte du nouveau code des visas a finalement été adoptée (règlement 2019/1155). Elle introduit quelques réformes importantes, dont une augmentation des droits de visa.

S'agissant de la modernisation des systèmes d'information européens, les travaux de préparation se poursuivent afin d'aboutir *in fine* à une totale interopérabilité des systèmes d'information au sein de l'Union européenne et de contribuer à renforcer la sécurité intérieure. Dans la continuité, la proposition législative modifiant le règlement 767/2008 pour le perfectionnement du système d'information sur les visas (VIS) ainsi que par ricochet les règlements y liés, devrait être adoptée avant la fin de 2020. La proposition se trouve actuellement à un stade avancé des négociations au niveau des trilogues.

A noter que le texte actuellement en discussion prévoit l'obligation de prendre les photos des demandeurs de visa directement au guichet et non plus de scanner des photos sur papier. Ceci impliquera que le CTIE devra équiper tous nos consulats de stations biométriques endéans les 2 années de l'entrée en vigueur du nouveau règlement.



Comme pour l'année précédente, une augmentation du nombre des demandes de visa a été observée pour les consulats en Chine, mais en 2019 le consulat à Moscou a également connu un revirement de la tendance précédente et a affiché un niveau de demande supérieur aux deux années précédentes.

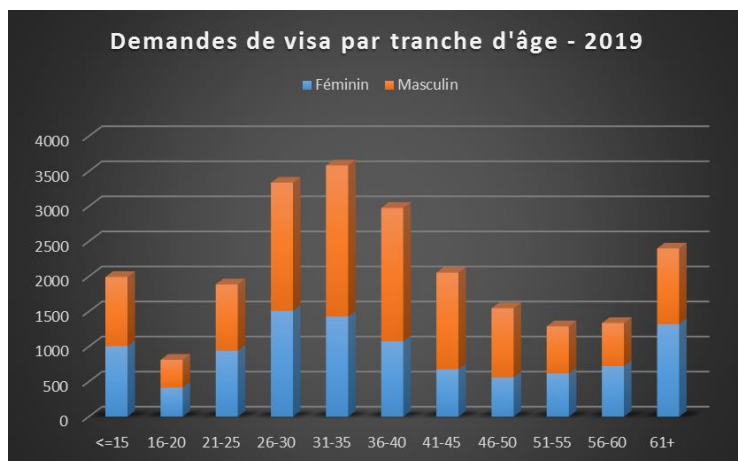


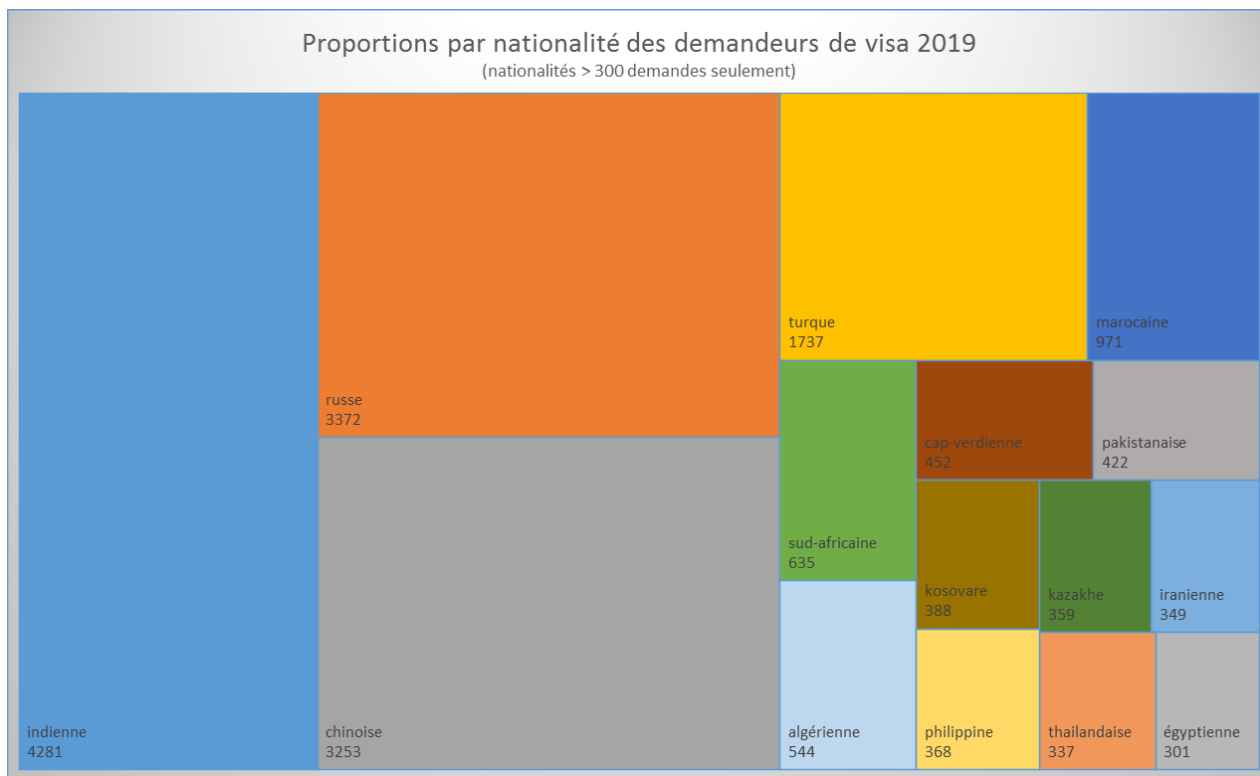
Mission	Visa D	Visa C
Abou Dhabi	62	444
Ankara	203	1515
Athens	2	4
Bangkok	15	328
Beijing	212	1489
Berlin		1
Bern	1	16
Copenhagen		2
Den Haag	1	2
Geneva		1
Lisbon	90	12
London	25	634
Lux.-BPVL	373	47
Lux.-Findel		1
Madrid	1	9
Moscow	219	3201
New Delhi	745	2485
New York	4	122
Paris	1	6
Prague	4	1
Rome	1	37
San Franc.	27	283
Shanghai	100	1004
Tokyo	4	29
Vienna		1
Warsaw		14
Washington	26	59

Au total, 23 205 demandes de visa pour le Luxembourg ont été traitées en 2019, dont 11 196 demandes soumises auprès d'ambassades de pays tiers qui représentent le Luxembourg à travers le monde. Parmi les pays avec lesquels le Luxembourg a conclu des accords de représentation, la Belgique assure une position particulière non seulement en raison du volume de demandes traitées, mais également en raison du fait que contrairement aux autres pays, la Belgique réfère au BPVL la décision sur le sort à réserver aux demandes et que la Belgique délivre également des visas long-séjour pour le Luxembourg.

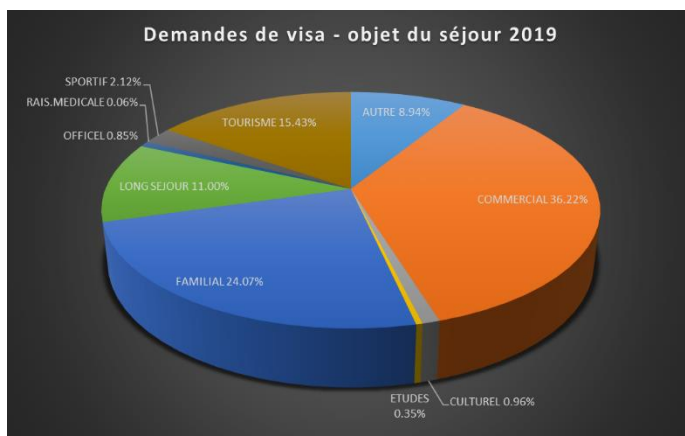
Dans le cadre de l'excellente coopération avec nos collègues belges, le BPVL a par ailleurs pu participer à une nouvelle conférence régionale organisée pour les consulats belges à Nairobi au mois de juin 2019.

L'analyse par tranche d'âge des demandeurs de visa révèle des chiffres nettement plus élevés pour la catégorie des 26 à 40 ans que pour les autres tranches d'âge.



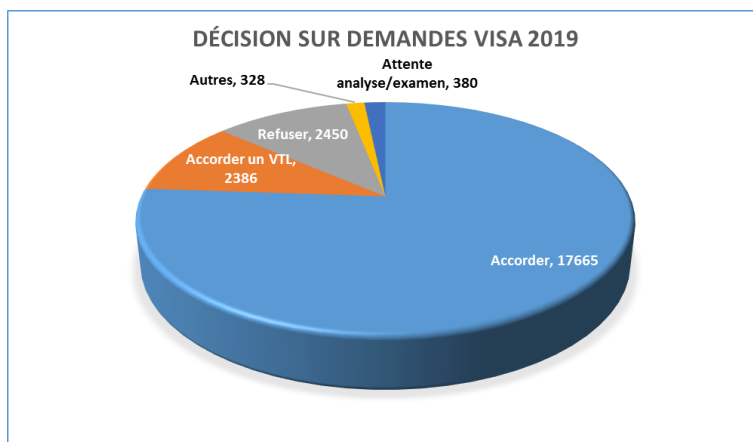


Au niveau des nationalités des demandeurs de visa, l'Inde tient la tête, suivie de la Russie et de la Chine.



En ce qui concerne l'objet de séjour, celui lié à des fins professionnelles domine avec plus d'un tiers des demandes, suivi des raisons familiales, tandis que le tourisme ne figure comme objet du séjour que sur 15,43 % des demandes de visa.

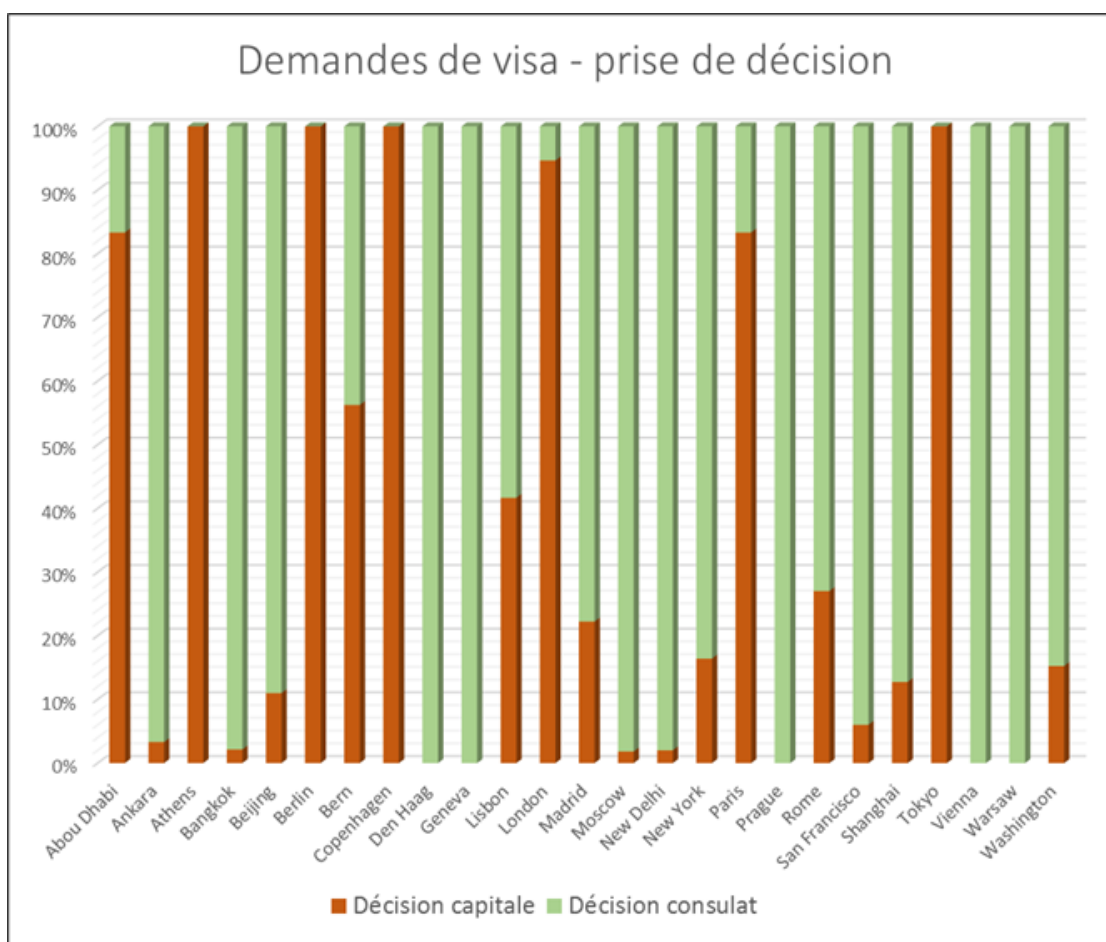
Quant au sort réservé aux demandes de visa, le taux de refus se situe à 10,55 %. Le nombre de recours gracieux suit l'évolution générale vers la hausse et affiche avec 88 unités une augmentation de 12,82 % par rapport à l'année précédente.



A noter dans ce contexte qu'à part la Belgique, les pays qui représentent le Luxembourg en matière de visas prennent leur décision sur le statut à réserver aux demandes de manière tout à fait autonome et sans consultation du BPVL.

Par rapport à la prise de décision, les missions diplomatiques sont encouragées à trancher elles-mêmes sur les demandes de visa, bien que le BPVL se tienne évidemment à leur disposition pour des cas plus complexes

voire douteux. En 2019, le taux des demandes référées au BPVL a légèrement augmenté à 13,6 %.



Suite à l'entrée en vigueur du règlement UE 2017/1370 du PE et du Conseil du 4 juillet 2017 modifiant le règlement (CE) n° 1683/95 et établissant un nouveau modèle de vignette visa, le BPVL a introduit les

nouvelles vignettes de visa, produites comme auparavant en collaboration BENELUX, au courant du mois de décembre 2019.

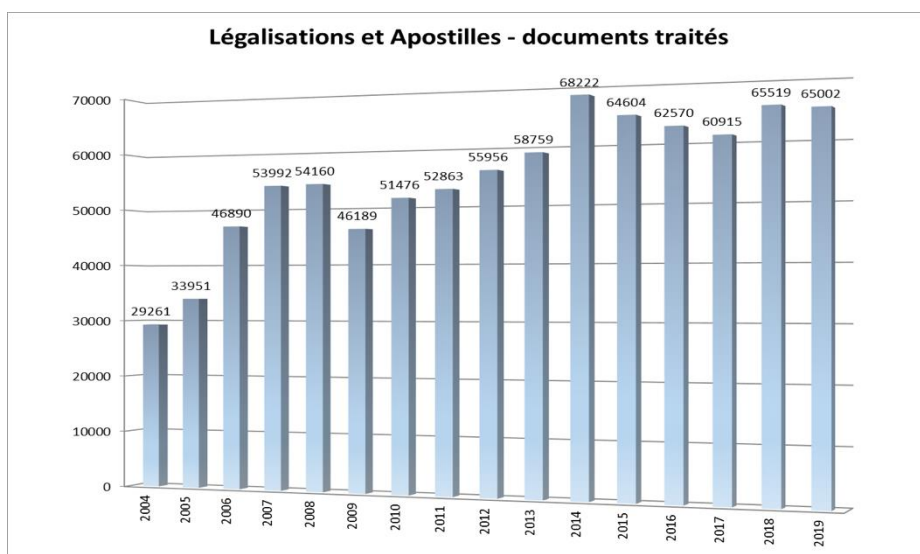
Ces vignettes visa, conçues au niveau UE, sont supposées contenir des éléments de sécurité plus modernes afin de les rendre plus sûres et d'empêcher des falsifications.

Légalisations :

Dans un souci de simplification administrative, la procédure de pré-enregistrement en ligne des demandes de légalisation et d'apostille a été introduite en 2018. De plus en plus de documents à légaliser ont été déclarés en ligne en 2019, via Guichet.lu, et ensuite déposés dans une boîte aux lettres au BPVL, respectivement retirés via les casiers mis à disposition des sociétés de coursier, évitant ainsi le passage par les guichets.

De manière générale, le nombre de dossiers traités par le service Légalisations et Apostilles du BPVL est resté stable par rapport à l'année précédente.

Une nouveauté a été introduite au deuxième semestre 2019 avec le dépôt exclusivement électronique via Guichet.lu des documents qui sont munis d'une signature électronique.

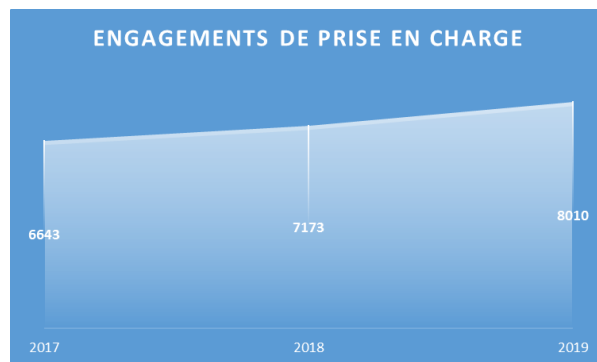


Autres activités du BPVL / Le regard vers l'avant :

Digitalisation des procédures

L'introduction du dépôt électronique des engagements de prise en charge avec signature électronique via MyGuichet.lu est prévue pour 2020, dès que l'adaptation de la base légale régissant la matière aura achevé son parcours des instances.

En 2019, le BPVL a lancé un projet-pilote avec le Consulat général à Bruxelles qui vise la mise à disposition de nos missions diplomatiques d'un système de prise de rendez-vous en ligne. Une fois la première version du système mise au point, le système pourra être étendu à d'autres missions et évoluera vers un système plus complet de mise à disposition d'informations, de communication et de prise de rendez-vous.



Est également poursuivi un projet qui devrait permettre aux consulats belges de transmettre au BPVL les empreintes digitales des demandeurs de passeport luxembourgeois.

1.8. Activités en matière de droit international public du service juridique du MAEE

Conseil de l'UE

a. COJUR, Groupes de travail de droit international public (Bruxelles)

En 2019, le Service juridique a suivi les travaux du COJUR dont les réunions formelles ont lieu 4 fois par an à Bruxelles (le 6 février, le 7 juin, le 3 octobre et le 28 novembre). Le COJUR est un groupe de travail et un forum d'échange sur le droit international au sens général, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil. Il est composé d'experts juridiques des services et départements juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres et se réunit deux fois par semestre pour discuter des derniers développements liés, parmi d'autres, au droit international public, au droit européen, aux régimes de sanctions, au droit international humanitaire, aux réserves des traités multilatéraux et à toute autre question juridique ayant une dimension internationale. En dehors de Bruxelles, les délégués du COJUR se sont réunis en 2019 à Strasbourg le 20 mars en marge du CAHDI (Comité des conseillers juridiques sur le droit international public du Conseil de l'Europe), ainsi qu'à New York les 28 et 30 octobre en marge de la semaine du droit international.

- Semaine du droit international (International Law Week -ILW) / Conférence des conseillers juridiques (Legal Advisers Meeting) (ONU, New York) du 28 octobre au 1^{er} novembre :

Le Service juridique a participé à la rencontre annuelle des conseillers juridiques nationaux des ministères des Affaires étrangères, organisée habituellement fin octobre au siège des Nations Unies à New York, dans le contexte de la présentation des rapports de la Commission du droit international (CDI), de la Cour Internationale de Justice (CIJ) et de la Cour Pénale Internationale (CPI) à la Sixième Commission de l'Assemblée générale des NU.

- Dialogue des conseillers juridiques UE-US (Strasbourg et ONU, New York) les 20 mars et 30 octobre:

Le 20 mars et le 30 octobre, nos services ont participé aux réunions informelles semestrielles des conseillers juridiques UE-US à Strasbourg et à New York (en marge de la semaine internationale) respectivement.

Les discussions ont notamment porté sur la Cour pénale internationale, le régime des sanctions, l'immunité des États ainsi que les derniers développements en matière de droit international (cyber et espace) et de droit international humanitaire.

b. COJUR-CPI Groupe relatif à la Cour Pénale Internationale (Bruxelles, La Haye)

Le COJUR-CPI est un groupe de travail, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil, qui a pour objet de coordonner les actions UE en relation avec la Cour Pénale Internationale (CPI) et l'Assemblée des États parties du Statut de Rome (« l'AEP »). Il a réuni les experts des États membres à Bruxelles le 5 février, le 6 juin et le 2 octobre respectivement. Le Service juridique a également participé

à la réunion supplémentaire du COJUR-CPI de deux jours servant à préparer l'AEP les 12 et 13 novembre 2019.

Autres enceintes internationales

a. Comité des Conseillers juridiques sur le droit international public, CAHDI du Conseil de l'Europe (Strasbourg)

Le Service juridique a participé aux deux réunions semestrielles du CADHI en 2019, les 21 et 22 mars ainsi que les 26 et 27 septembre. Le CAHDI est un comité intergouvernemental qui réunit les conseillers juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres du Conseil de l'Europe et d'un nombre important d'États et organisations observateurs. Le CAHDI discute des sujets de droit international public et de droit international humanitaire, des réserves aux traités multilatéraux et rend des avis à la demande du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Les réunions du CAHDI sont organisées semestriellement.

b. Comité des juristes du BENELUX (Bruxelles)

Le Comité est un organe consultatif du Conseil des ministres du Benelux qui procède à un examen juridique de tous les instruments juridiques de l'Union Benelux avant leur approbation ministérielle, sous présidence tournante et dans lequel le Service juridique du MAEE est représenté. En 2019, ce comité ne s'est toutefois pas réuni.

c. Droit international humanitaire (DIH)

Ensemble avec la direction de la coopération et de l'action humanitaire, et avec l'appui de la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, le Service juridique du MAEE, qui assume la fonction de point focal DIH, a assisté du 9 au 12 décembre à la 33^{ème} Conférence internationale de la Croix-Rouge. La conférence était placée sous le thème général de « Agir aujourd'hui pour façonner le monde de demain », et a servi à discuter des grands thèmes de l'action humanitaire, dont les défis qui se posent à l'ère numérique et le respect du droit international humanitaire.

d. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Le Service juridique du MAEE, avec l'appui de l'ambassade du Luxembourg aux Pays-Bas, a participé à la 18^{ème} session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale («AEP») qui s'est tenue à La Haye du 2 au 6 décembre 2019. À l'occasion de cette session, l'AEP a adopté sept résolutions par consensus, à savoir sur le budget-programme de la Cour pour 2020, sur la rémunération des juges de la Cour pénale internationale, sur la coopération, sur la révision des modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges, sur le renforcement de la Cour pénale internationale et de l'AEP (plus communément appelée la résolution « omnibus »), sur les amendements à l'article 8 du Statut de Rome et finalement sur l'examen de la Cour pénale internationale et du système du Statut de Rome. Le Luxembourg s'est joint à une déclaration conjointe prononcée par la Belgique exprimant son regret face à l'adoption d'un budget qui n'est pas en adéquation avec les besoins réels de la Cour.

Ensemble avec 21 autres Etats, le Luxembourg a coparrainé le 2 décembre 2019 un évènement parallèle organisé par l'ONG « Women's initiative for Gender Justice ». L'objectif de cet évènement était de lancer les dits « principes de La Haye sur la violence sexuelle », qui comprennent une déclaration de la société civile sur la violence sexuelle, des lignes directrices en droit pénal international (et domestique), ainsi que des principes-clés pour les Décideurs en matière de violence sexuelle.

1.9. Interaction avec le Parlement

a. Questions parlementaires adressées au ministre des Affaires étrangères et européennes et ministre de l'Immigration et de l'Asile

Le ministre des Affaires étrangères et européennes a répondu à 125 questions parlementaires en 2019.

Numéro et date	Auteur	Sujet
148 du 4/1/2019	Octavie Modert	Approche de la tempête "Pabuk" sur les îles du golfe de Thaïlande
175 du 10/1/2019	Sven Clement	Logement des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale
188 du 11/1/2019	Mars Di Bartolomeo	Accueil des migrants
pétition 1127 du 11/1/2019	Mars Di Bartolomeo	La reconnaissance de la Famine de 1932 - 1933 comme Génocide du Peuple Ukrainien
195 du 22/1/2019	David Wagner	Devoir de diligence
253 du 19/1/2019	Fernand Kartheiser	Déclarations du Minstre de l'Energie, ministre de l'Aménagement du territoire dans l'émission radio "Background" du 19 janvier 2019
263 du 25/1/2019	Gusty Graas	Opération Sophia
268 du 25/1/2019	Laurent Mosar	Condamnation du juge turc Murat Arslan
269 du 25/1/2019	Claude Wiseler	Liste des pays d'origine sûrs
270 du 25/1/2019	Di Bartolomeo et M.Angel	Régimes permettant un droit de citoyenneté ou de résidence en échange d'invest. Importants
273 du 25/1/2019	Laurent Mosar	Prise de pouvoir de Tshisekedi en RDC
279 du 29/1/2019	Gusty Graas	Nord Stream 2
292 du 31/1/2019	Fernand Kartheiser	Arrivée de migrants en procédure en Italie
301 du 4/2/2019	Claude Wiseler	Crise politique au Venezuela
331 du 7/2/2019	David Wagner	Crise politique au Venezuela
353 du 12/2/2019	Laurent Mosar	Retour sur le territoire européen de djihadistes
360 du 13/2/2019	Marc Angel	Accès aux actes civils pour les bénéficiaires de protection internationale
369 du 14/2/2019	Sven Clement	Elections européennes
386 du 21/2/2019	Fernand Kartheiser	Achat de terrains à l'étranger par les communes
394 du 21/2/2019	David Wagner	Devoir de diligence
400 du 21/2/2019	Sven Clement	Pensions allemandes payées aux collaborateurs nazis
423 du 27/2/2019	Fernand Kartheiser	Mémoire d'entente entre le Luxembourg et le Portugal sur la promotion de la langue et de la culture portugaises
446 du 5/3/2019	Laurent Mosar	Liste noire contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme de la Commission Européenne
447 du 5/3/2019	Marc Goergen	Importation du cannabis medical

449 du 5/3/2019	C. Wiseler et L. Mosar	Communiqué politique de l'ambassade des Etats-Unis au Luxembourg
455 du 6/3/2019	Sven Clement	Enregistrement de personnes physiques voyageant ou résidant à l'étranger
483 du 12/3/2019	Francoise Hetto-Gaasch	Convention MEDICRIME
458 du 7/3/2019	S. Adehm et G. Roth	Perturbations de la circulation routier lors de visites officielles
497 du 13/3/2019	Gilles Roth	L'attribution de la qualité d'officier de police judiciaire
513 du 15/3/2019	Marc Goergen	Elargissement de l'Union européenne
514 du 15/3/2019	Paul Galles	Accueil et intégration des réfugiés
521 du 19/3/2019	Fernand Kartheiser	Situation des demandeurs de protection internationale nationalité syrienne
550 du 22/3/2019	Marc Baum	Hébergement des demandeurs de protection internationale
553 du 25/3/2019	Yves Cruchten	Sponsoring de la présidence du Conseil de l'Union européenne par des sociétés privées
556 du 25/3/2019	Marc Spautz	Présence luxembourgeoise au sein des organisations internationales et européennes
562 du 26/3/2019	Laurent Mosar	Répressions du Hamas dans la bande de Gaza
579 du 29/3/2019	Laurent Mosar	Durcissement du droit pénal du Brunei
585 du 1/4/2019	Sven Clement	Collaboration entre "Sesame Credit" et le consulat luxembourgeois
587 du 1/4/2019	Fernand Kartheiser	Signes national-socialistes lors d'un match de football international
593 du 2/4/2019	Yves Cruchten	Opération Sophia
596 du 3/4/2019	Fernand Kartheiser	Avion gros-porteurs
602 du 4/4/2019	Fernand Kartheiser	Situation des réfugiés
611 du 5/4/2019	Viviane Reding	Politique luxembourgeoise vis-à-vis de la Roumanie
619 du 9/4/2019	Marc Goergen	Adhésion à l'OTAN et stockage d'armes nucléaires en Europe
647 du 18/4/2019	Marc Goergen	EXPO 2020 à Dubai
652 du 23/4/2019	Laurent Mosar	Position luxembourgeoise relative au pouvoir en Libye
670 du 6/5/2019	S. Empain et D. Bernard	Autorisation d'occupation temporaire
681 du 8/5/2019	L. Mosar et G. Roth	Memorandum of Understanding
661 du 26/4/2019	Sven Clement	Nouveaux hélicoptères pour la Police grand-ducale
689 du 14/5/2019	David Wagner	Devoir de diligence
715 du 17/5/2019	David Wagner	Sanctions américaines
747 du 3/6/2019	Sven Clement	Manque de personnel dans le secteur HORESCA
751 du 4/6/2019	Laurent Mosar	Rapatriement d'un combattant étranger au Luxembourg
775 du 11/6/2019	Laurent Mosar	Exécution de Murtaja Qureiris en Arabie Saoudite
790 du 14/6/2019	Marc Goergen	Publicité de l'agence Luxembourg for Finance
797 du 18/6/2019	Marc Goergen	Déclarations du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire concernant l'Iran
739 du 26/5/2019	Fernand Etgen	(OLAI) a fait savoir qu'il est à la recherche de terrains pour la construction de futures structures d'accueil
809 du 18/6/2019	L. Mosar et C. Wiseler	Déclarations du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire concernant l'Iran
844 du 28/6/2019	Claude Wiseler	Perspective d'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine du Nord à L'UE
845 du 1/7/2019	L. Mosar + G. Roth	Cérémonie officielle pour la Fête nationale du 23 juin 2018

855 du 3/7/2019	Claude Wiseler	Légalisation du cannabis récréatif au Luxembourg
857 du 3/7/2019	Graas et Bauler	Négociations entre l'UE et les Pays Mercosur
862 du 4/7/2019	Stéphanie Empain	Protection de l'environnement dans le cadre de l'accord de libre-échange entre le Mercosur et l'Union européenne
866 du 5/7/2019	Mars Di Bartolomeo	Accord nucléaire avec l'Iran
908 du 17/7/2019	Djuna Bernard	Alternatives à la rétention
925 du 19/7/2019	Marc Goergen	Plan d'action national d'intégration
945 du 23/7/2019	G.Roth + L.Mosar	Critères d'admission à la cérémonie officielle pour la Fête nationale
952 du 24/7/2019	Marc Angel	Vienna Conference on Protecting Civilians in Urban Warfare
1001 du 1/8/2019	Sven Clement	Réparation pour un no-deal Brexit
1020 du 5/8/2019	Gusty Graas	Traité sur les armes nucléaires à portée intermédiaire INF
1026 du 6/8/2019	L. Mosar + G.Roth	Transmission d'informations policières à des fins administratives
1031 du 6/8/2019	L. Mosar + M. Hansen	Déforestation systématique de la forêt amazonienne
1042 du 8/8/2019	Fernand Kartheiser	Immigration illégale
1043 du 8/8/2019	Fernand Kartheiser	Regroupement familial
1045 du 8/8/2019	Gusty Graas	Frontex
1086 du 20/8/2019	Fernand Kartheiser	Statut de réfugiés
1087 du 20/8/2019	Fernand Kartheiser	Accueil des personnes secourues en Méditerranée
1090 du 20/8/2019	Fernand Kartheiser	Interventions de la police en relation avec des réfugiés
1098 du 22/8/2019	Fernand Kartheiser	Dépenses en relation avec la crise migratoire en Europe
1102 du 23/8/2019	Paul Galles	Feux de forêt en Amazonie
1108 du 23/8/2019	Fernand Kartheiser	Militärescht Schengen
1111 du 26/8/2019	Fernand Kartheiser	Traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur
1113 du 26/8/2019	Paul Galles	Accueil des personnes secourues en Méditerranée
1126 du 27/8/2019	Paul Galles	Situation juridique des personnes détenues dans le camp d'Al-Hol en Syrie
1129 du 28/8/2019	Fernand Kartheiser	Mémorandum of Understanding on Space
1137 du 30/8/2019	Paul Galles	Structures d'hébergement de demandeurs et de bénéficiaires de protection internationale
1145 du 30/8/2019	Fernand Kartheiser	Légalisation du cannabis récréatif au Luxembourg
1156 du 4/9/2019	Paul Galles	Situation des réfugiés en Bosnie-Herzégovine
1166 du 6/9/2019	Gusty Graas	Nouvelles tensions entre Israël et la Jordanie
1175 du 9/9/2019	M. Spautz	Diminution par les Etats-Unis des investissements dans des structures militaires
1178 du 9/9/2019	Gusty Graas	Ouverture à l'exploitation économique de la "Tongass national forest"
1182 du 10/9/2019	Sven Clement	Nouveau report du Brexit
1194 du 11/9/2019	M. Goergen	Demandes de séjour
1137 du 30/8/2019	Paul Galles	Structures d'hébergement de demandeurs et de bénéficiaires de protection internationale
1201 du 13/9/2019	Fernand Kartheiser	Symposium "Quel futur pour les Palestiniens et Israéliens
1254 du 26/9/2019	Sven Clement	Sécurité du passeport biométrique
1261 du 27/9/2019	L. Mosar et G. Roth	Faible de sécurité des passeports électroniques

1300 du 8/10/2019	M. Di Bartolomeo et M. Angel	Vente d'armes
1337 du 15/10/2019	D. Wagner et M. Baum	Visite d'Etat du Roi et de la Reine des Belges au Luxembourg
1338 du 15/10/2019	Sven Clement	Ambassades
1352 du 17/10/2019	Fernand Kartheiser	Critiques du tribunal administratif à l'égard du ministre de l'Immigration et de l'Asile
1366 du 21/10/2019	M. Hansen et D. Adehm	Siège d'institutions européennes
1377 du 22/10/2019	Stéphanie Empain	Opération militaire unilatérale de la Turquie au nord de la Syrie
1392 du 24/10/2019	Nancy Arendt	Equipe de karate WM junior - Chile
1406 du 29/10/2019	Fernand Kartheiser	Aide au développement au Burkina Faso
1418 du 31/10/2019	Fernand Kartheiser	Criminalité liée à la drogue
1430 du 6/11/2019	David Wagner	Fermeture du foyer EDIFF à Mondercange
1432 du 6/11/2019	D. Wagner et M. Baum	Situation des bénéficiaires de protection internationale en quête d'un logement au Luxembourg
1446 du 7/11/2019	F. Kartheiser et V.Reding	Ëmgebaute Logopedie-Zentrum fir männlech Migranten
1448 du 7/11/2019	Paul Galles	Simplification des procedures
1458 du 8/11/2019	J-M Halsdorf et L. Mosar	Déclarations du Président de la République française relative à l'OTAN
1469 du 12/11/2019	Jeff Engelen	Export de viande de port
1470 du 14/11/2019	Fernand Kartheiser	Votes du Luxembourg auprès des organisations internationales
1471 du 12/11/2019	Marc Goergen	Situation de la communauté LGBTIQ en Turquie
1476 du 13/11/2019	Laurent Mosar	Rapatriement forcé de djihadistes de l'EI
1485 du 15/11/2019	David Wagner	Autorisations de séjour pour investisseurs et placement de personnes au Centre de rétention
1493 du 19/11/2019	Carlo Back	Prolongation de la durée de vie des réacteurs nucléaires français
1503 du 21/11/2019	L. Mosar + C. Wiseler	Emeutes en Iran
1521 du 14/11/2019	Françoise Hetto	Rapport de l'Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand
1501 du 20/11/2019	Laurent Mosar	Traite des êtres humains
1567 du 4/12/2019	Marc Goergen	Expo 2020 à Dubai
1569 du 4/12/2019	C. Wiseler et L.Mosar	Crise humanitaire au Yemen
1586 du 9/12/2019	L. Mosar	Fiscalité du numérique
1636 du 20/12/2019	Sven Clement	Situation au Bahreïn
1643 du 27/12/2019	G. Graas	Résolution autorisant le renouvellement de l'aide humanitaire transfrontalière en Syrie

b. Questions parlementaires adressées à la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

La ministre de la Coopération et de l'action humanitaire a répondu à 4 questions parlementaires en 2019.

Numéro et date	Auteur	Sujet
461 du 7/3/2019	Djuna Bernard & Stéphanie Empain	Financement des autorités de la Palestine
878 du 8/7/2019	Sven Clement	Agents de la coopération

1406 du 29/10/2019	Fernand Kartheiser	Aide au développement au Burkina Faso
1435 du 11/11/2019	Fernand Kartheiser	Organisation UNAIDS

c. Questions parlementaires adressées au ministre de la Défense

Le ministre de la Défense a répondu à 30 questions parlementaires en 2019.

Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
177 du 10 janvier 2019	Diane Adehm	Frais d'exploitation et de maintenance de l'A400M
236 du 21 janvier 2019	Fernand Kartheiser	«Coordonnateur général de la Défense»
263 du 25 janvier 2019	Gusty Graas	Opération naval Sophia
362 du 13 février 2019	Fernand Kartheiser	Armes et matériel militaire envoyés au Cap-Vert
395 du 20 février 2019	Fernand Kartheiser	Intrusion dans la base militaire de Kleine-Brogel
401 du 21 février 2019	Diane Adehm	Stage d'officier de l'armée
487 du 12 mars 2019	Sven Clement	Remplacement du GIAL de l'armée
598 du 3 avril 2019	Marc Baum	Dépôt militaire à Sanem
619 du 9 avril 2019	Marc Goergen	Adhésion à l'OTAN et stockage d'armes nucléaires en Europe
661 du 26 avril 2019	Sven Clement	Nouveaux hélicoptères pour la Police grand-ducale
686 du 13 mai 2019	Georges Mischo, Jean-Marie Halsdorf	Hôpital militaire
843 du 28 juin 2019	David Wagner, Marc Baum	Initiative spaceresources.lu
864 du 4 juillet 2019	Gilles Baum, Max Hahn	Nouveaux hélicoptères pour la Police grand-ducale
1020 du 5 août 2019	Gusty Graas	Traité sur les armes nucléaires à portée intermédiaire INF
1108 du 23 août 2019	Fernand Kartheiser	"Schengen militaire"
1112 du 26 août 2019	Fernand Kartheiser	Projet COPRAL
1129 du 28 août 2019	Fernand Kartheiser	"Memorandum of Understanding on Space"
1186 du 10 septembre 2019	Dan Biancalana	Peines militaires
1300 du 8 octobre 2019	Marc Angel, Mars Di Bartolomeo	Vente d'armes
1377 du 22 octobre 2019	Stéphanie Empain	Opération militaire unilatérale de la Turquie au nord de la Syrie
1458 du 8 novembre 2019	Jean-Marie Halsdorf, Laurent Mosar	Déclarations du Président de la République française relatives à l'OTAN
1555 du 2 décembre 2019	Mars Di Bartolomeo	Modernisation de la flotte d'avions AWACS
1556 du 2 décembre 2019	Dan Biancalana	Introduction d'une "filière en uniforme" dans l'enseignement secondaire
1562 du 3 décembre 2019	Diane Adehm	Cours de préparation à l'Armée luxembourgeoise et ressources humaines dans l'Armée
1564 du 4 décembre 2019	Dan Biancalana	Enquête de satisfaction au sein de l'Armée luxembourgeoise
1595 du 16 décembre 2019	Marc Goergen	Réaffectation d'un fonctionnaire de l'Armée luxembourgeoise
1601 du 12 décembre 2019	Marc Goergen	Recrutement auprès de l'Armée luxembourgeoise
1603 du 16 décembre 2019	Marc Goergen	Principe de rotation auprès de l'Armée luxembourgeoise

1619 du 18 décembre 2019	Marc Baum	Exercice militaire Defender 2020
1628 du 19 décembre 2019	Lydia Mutsch	Hôpital militaire

1.10. Coopération culturelle

La promotion culturelle à l'étranger

En matière de promotion culturelle, le ministère des Affaires étrangères et européennes ainsi que le ministère de la Culture et ses instituts travaillent depuis des années côte à côte afin d'« exporter » les artistes luxembourgeois et la culture luxembourgeoise au sens plus large, dans le but de mieux faire connaître le Luxembourg et ses artistes à l'étranger.

Le ministère a géré, en 2019, un budget de « promotion culturelle du Luxembourg à l'étranger », dont la majeure partie a été répartie parmi les *Maisons du Grand-Duché de Luxembourg* (Berlin, Bruxelles, New York, Tokyo, Varsovie). Les MGDL présentent une programmation annuelle d'événements : en 2019, plus d'une cinquantaine de projets ont ainsi été organisés.

Une partie du budget de « promotion culturelle » est également allouée aux missions diplomatiques ne bénéficiant pas du statut MGDL. Au total 47 événements culturels ont été co-financés par le ministère au cours de l'année 2019. La forme d'art prédominante a été, une nouvelle fois, la musique, avec 22 concerts pour lesquels une contribution financière a été accordée. La participation de certaines missions à des festivals de films francophones et germanophones a également constitué un volet important en matière de promotion culturelle. Toutefois, il ne faut pas négliger de mentionner la coopération avec des institutions culturelles comme music:lx, readingluxembourg, le Film Fund, qui demeurent, avec le ministère de la Culture, des partenaires importants dans notre effort de promouvoir la culture luxembourgeoise à l'étranger.

Les activités culturelles à l'étranger en collaboration avec nos postes diplomatiques sont reprises dans le rapport annuel du Ministère de la Culture.

Coopération avec les institutions culturelles

Au niveau international, le ministère est, ensemble avec le ministère de la Culture, le représentant du Luxembourg auprès d'EU *National Institutes for Culture (EUNIC Global)* qui a son siège à Bruxelles et qui regroupe actuellement 36 membres dans tous les pays de l'UE, ministères et instituts culturels confondus. Certaines de nos ambassades (comme Bruxelles, Berlin et récemment Pristina et New Delhi) sont représentées au sein de « clusters » EUNIC, ce qui contribue également à la promotion culturelle du Luxembourg à l'étranger.

Le MAEE a maintenu son rôle important au sein de l'*Institut européen des itinéraires culturels (IEIC)* du Conseil de l'Europe, qui a son siège à Luxembourg. L'Institut organise le processus de certification des itinéraires candidats par le Conseil de l'Europe et il accompagne le développement des itinéraires culturels certifiés.

Sur le plan national, le MAEE a été associé aux travaux préparatoires des Assises culturelles luxembourgeoises initiées en 2016 par le ministère de la Culture. Le MAEE a également contribué à l'élaboration du « Kulturentwécklungsplang », dans le domaine du renforcement de la coopération culturelle internationale.

Le MAEE a continué d'assurer sa représentation auprès de la *Commission nationale pour la coopération avec l'Unesco* dont le mandat avait été renouvelé au cours du mois de septembre 2019. Par ailleurs, le MAEE a été représenté aux réunions du CA d'ESCH2022, de l'Agence luxembourgeoise pour l'action culturelle (ALAC), ainsi que du « Edward Steichen Award » au cours de l'année 2019. Il reste un des sponsors principaux du « Edward Steichen Award Luxembourg » (ESAL), un prix qui est remis tous les 2 ans à deux jeunes artistes, qui auront par la suite la chance de partir en résidence d'artiste à New York. Finalement, le MAEE a continué à remplir ses responsabilités en tant que département titulaire chargé de l'organisation et de la mise à jour de l'exposition permanente du *Musée européen Schengen* ; à ce titre, il est lié avec la Schengen asbl par une Convention pluriannuelle.

1.11. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales

Luxembourg, capitale européenne

Au cours de l'année 2019, le ministère des Affaires étrangères et européennes a poursuivi de manière conséquente sa politique du siège. L'enjeu pour le pays est de taille, alors que les institutions, organes et organismes européens au Luxembourg représentent aujourd'hui quelque 14.000 fonctionnaires et agents européens. Ces fonctionnaires et agents, mais également leurs familles, apportent une importante contribution sociale, culturelle et économique à la société luxembourgeoise.

Placé sous l'autorité du Ministère des Affaires étrangères et européennes, le Comité de coordination pour l'installation d'institutions et d'organismes européens traite des questions concernant le siège des institutions européennes au Luxembourg. L'un des rôles du Comité de coordination – présidé par la Secrétaire générale du MAEE – consiste à accompagner les institutions européennes ayant leur siège à Luxembourg dans la révision de leur parc immobilier, que ce soit en termes de rénovation, d'extension ou de nouvelle construction. En 2019, le Comité s'est penché plus particulièrement sur les projets suivants :

- Les autorités luxembourgeoises, en tant que maître d'ouvrage du projet immobilier de la Commission européenne dit « Jean Monnet 2 » (JMO2), ont continué de coopérer étroitement avec la Commission en vue de la réalisation de ce projet. La livraison du JMO2 est prévue fin février 2023 pour la phase 1 (bâtiment principal) et fin février 2024 pour la phase 2 (bâtiment tour).
- Tout au long de l'année écoulée, le gouvernement luxembourgeois a également poursuivi sa coopération avec le Parlement européen dans le cadre d'un partenariat signé entre l'État et le Parlement européen au profit du projet immobilier « Konrad Adenauer II ». Ce partenariat s'est traduit pour l'année 2019 par des réunions régulières aux niveaux technique, administratif et politique. La réunion annuelle du *Board* a eu lieu le 3 juin 2019 en présence du ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, et du Secrétaire général du Parlement européen, Klaus Welle.
- En ce qui concerne la Cour de justice de l'Union européenne, à l'instar des projets immobiliers précédents, l'État luxembourgeois a assuré le rôle de maître d'ouvrage pour les travaux de la nouvelle

extension conçue par l'architecte Dominique Perrault. Le 19 septembre 2019, la troisième tour de la Cour de justice a été inaugurée en présence de Son Altesse Royale le Grand-Duc, du Président de la Chambre des députés, Fernand Etgen, du Premier ministre, Xavier Bettel, et de la ministre de la Justice, Sam Tanson. De plus, les échanges se sont poursuivis entre la Cour de justice et les autorités luxembourgeoises afin d'assurer une meilleure sécurisation du site de la Cour de justice.

- La question d'un nouveau bâtiment pour le Mécanisme européen de stabilité (MES) continue d'être à l'étude par les Etats membres; une décision à ce sujet étant attendue au cours de l'année 2020.

Le Grand-Duché se prépare par ailleurs à l'accueil de nouvelles agences et organismes européens. Conformément à sa mission, le Comité de coordination pour l'installation d'institutions et d'organismes européens veillent à ce que ces nouvelles structures bénéficient de conditions d'accueil, d'hébergement et de travail optimales. Ainsi, le Luxembourg se réjouit d'accueillir le siège du Parquet européen, qui sera chargé de mener des enquêtes sur les auteurs d'infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne, d'engager des poursuites contre ceux-ci et de les traduire en justice. Au cours de la période sous examen, les échanges se sont poursuivis entre les autorités luxembourgeoises et le Parquet européen afin d'assurer les conditions nécessaires au bon fonctionnement de ce nouvel organe de l'Union européenne dans le respect du calendrier prévu.

Des contacts réguliers se sont également tenus en 2019 entre les autorités luxembourgeoises et l'entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (EuroHPC) afin d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise commune à Luxembourg. En mettant en commun les ressources de 31 États, cette nouvelle structure juridique et financière construira une infrastructure de supercalcul et de données et soutiendra, aussi grâce à la participation des scientifiques, des entreprises et de l'industrie, la recherche et l'innovation.

Au-delà de la dimension immobilière, et dans un souci de pouvoir au mieux prendre en compte les besoins des institutions européennes et de leurs fonctionnaires et agents, le secrétariat général du ministère des Affaires étrangères et européennes entretient un contact régulier avec les représentants des institutions européennes. Le Secrétaire général du département représente par ailleurs les autorités luxembourgeoises aux réunions des Secrétaires généraux et Chefs d'administration des institutions et organes de l'Union européenne installés à Luxembourg (CALux).

Au cours de la période sous examen, le secrétariat général a poursuivi ses efforts en vue du renforcement et de la consolidation des services de la Commission européenne et du Secrétariat du Parlement européen à Luxembourg. Rappelons à cet égard que, dans le cadre de l'accord Asselborn-Georgieva conclu en décembre 2015, le Luxembourg a obtenu des garanties de la Commission européenne quant à la pérennisation et le renforcement de ses services à Luxembourg, notamment pour ce qui est des pôles juridique, financier et numérique. Au cours de l'année 2019, un certain nombre de réunions ont eu lieu afin d'assurer la mise en œuvre de cet accord, dont deux réunions à haut niveau entre le Commissaire européen au Budget et aux Ressources humaines, Günther Oettinger, et le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, le 5 mai et le 9 octobre 2019 respectivement.

De manière générale, le Grand-Duché a continué de s'engager activement en 2019 en faveur d'une fonction publique européenne attractive, y inclus dans le cadre des négociations sur le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne (2021-2027).

D'autres projets que le ministère des Affaires étrangères et européennes a poursuivi de manière proactive sont la Juridiction unifiée du brevet, dont le siège de la cour d'appel et du greffe se trouvera à Luxembourg, ainsi que le Protocole ferroviaire à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (ou « Protocole de Luxembourg »), dont le registre international sera installé au Luxembourg.

En 2019, le ministère des Affaires étrangères et européennes a enfin étroitement collaboré avec le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE) pour ce qui est des ambassades de données.

L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)

Durant l'année 2019, les contacts réguliers se sont poursuivis entre les autorités luxembourgeoises et l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA), dont le siège principal est situé à Capellen. En 2019, les travaux d'infrastructure immobilière de la NSPA ainsi que l'introduction d'un barème spécifique pour le Luxembourg ont constitué les principaux sujets traités dans le cadre de la politique du siège.

2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL

2.1. Europe

Les questions de politique européenne (hors les relations bilatérales avec les pays européens) sont traitées séparément, dans le rapport sur la politique européenne du gouvernement couvrant l'année 2019, et ne sont donc pas reprises dans le présent document.

Le rapport sur la politique européenne est à considérer comme partie intégrante du rapport annuel du ministère.

Relations avec les pays voisins du Luxembourg

Allemagne

L'année 2019 a été marquée par des échanges intenses avec les Länder allemands, ainsi qu'avec le niveau fédéral.

Le ministre Asselborn a accueilli le 30 janvier la ministre-présidente de Rhénanie-Palatinat Malu Dreyer pour faire le point sur les relations bilatérales avec ce Land voisin, ainsi que les sujets d'intérêt transfrontalier.

Le 13 février, le Premier ministre Xavier Bettel s'est déplacé à Berlin pour rencontrer la Chancelière Angela Merkel. Outre les relations bilatérales, les discussions ont porté sur des sujets européens, y inclus le retrait du Royaume-Uni de l'UE, la migration et le cadre financier pluriannuel 2021-2027.

Sur invitation du ministre des Finances, Pierre Gramegna, les ministres germanophones des Finances se sont réunis pour leur rencontre annuelle les 26 et 27 août à Mondorf-les-Bains.

Le ministre Asselborn s'est rendu le 9 novembre à Berlin à l'occasion du 30^e anniversaire de la chute du mur de Berlin.

Le 5 novembre, le Luxembourg a accueilli une réunion conjointe des gouvernements luxembourgeois et rhénan-palatin (« Gemeinsame Kabinettsitzung ») au Château de Senningen. Les gouvernements ont convenu d'une coopération dans la recherche sur le monitoring de l'environnement. Les ministres Wolf, Höfken, Meisch et Dieschbourg ont signé une déclaration d'intention entérinant cette coopération renforcée.

Le ministre-président Tobias Hans de la Sarre a effectué une visite au Luxembourg le 13 novembre, lors de laquelle il s'est entretenu avec le Premier ministre Xavier Bettel et la ministre à la Grande Région Corinne Cahen. Les discussions ont porté sur les relations entre le Luxembourg et la Sarre, ainsi que sur des sujets ayant trait à la Grande Région.

Le Luxembourg a également suivi avec grand intérêt la signature du Traité d'Aix-la-Chapelle conclu entre l'Allemagne et la France, le 22 janvier 2019 renouvelant le Traité du 22 janvier 1963 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération franco-allemande. Le Luxembourg et la Suisse ont été prévus comme pays observateurs aux réunions du Comité franco-allemand de coopération transfrontalière institué par le Traité.

Belgique

Un moment fort de nos relations bilatérales a été la visite d'Etat entrante de LL.MM. le Roi et la Reine des Belges du 15 au 17 octobre 2019. La visite était précédée par huit mois de préparatifs entre les acteurs luxembourgeois, dont le MAEE, et les interlocuteurs belges. La visite a été un vrai succès, soulignant les liens anciens et très étroits entre nos deux pays, et elle a obtenu une attention considérable dans les médias. S.M. le Roi étant accompagné d'une délégation de 150 CEO d'entreprises, et la visite incluait un programme économique élaboré ensemble par les trois agences régionales du commerce extérieur belges, le Business Club Belgique Luxembourg (BCLC) et la Chambre de Commerce luxembourgeoise. Lors de cette visite, l'accent était mis sur les secteurs de la mobilité douce et de l'économie circulaire, de l'innovation médicale et de l'enseignement, de l'espace, des technologies financières et de la production audiovisuelle. Toute une série d'accords ont été signés entre entreprises, respectivement entre universités et instituts de recherche et entreprises.

Auparavant, le 14 mai, le Premier ministre Xavier Bettel s'est rendu à Eupen pour une visite de travail. Il y a notamment rencontré le ministre-président Oliver Paasch, ainsi que le Président du Parlement Alexander Miesen. Les sujets abordés ont été le « Bildungsmonitoring », la coopération dans le domaine des études de médecine, le co-développement transfrontalier et le nouveau plan climat et énergie de *Ostbelgien*.

Le Luxembourg était aussi invité comme pays d'honneur aux Fêtes de Wallonie du 13 au 15 septembre. Le ministre du Tourisme Lex Delles y a participé, et le Premier ministre Xavier Bettel a tenu un discours à Namur sur invitation du parlement wallon, le 15 septembre.

Dans le cadre des commémorations de la bataille des Ardennes au Luxembourg et en Belgique, S.A.R. le Grand-Duc et le Premier ministre Xavier Bettel se sont rendus à Bastogne le 16 décembre.

Une série d'autres actions ont renforcé la coopération entre le Luxembourg et la Belgique, en commençant par la signature le 23 janvier 2019 d'une déclaration d'intention intitulée «Towards an International Framework for Activities of Exploration, Utilization and Exploitation of Space Resources ». Le 9 avril à Martelange, la ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg et le ministre-président de la Wallonie Willy Borsus ont signé une convention relative à l'assainissement des eaux usées, à la protection des captages d'eau et au suivi de la directive nitrate. Le 17 décembre, le Luxembourg, la Belgique et la Fondation Biermans-Lapôte ont signé une convention renouvelant le soutien des deux pays à la Fondation qui propose des logements aux étudiants belges et luxembourgeois au sein de la Cité internationale universitaire de Paris.

La Belgique et le Luxembourg entretiennent également un échange régulier de stagiaires-diplomates. Lors de ces visites, les stagiaires reçoivent des présentations et des échanges sur la politique étrangère de leurs pays respectifs et peuvent visiter différentes organisations internationales et institutions (p.ex. OTAN en Belgique et CJUE au Luxembourg).

Le Luxembourg travaille étroitement avec la Belgique dans le cadre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise. La Commission administrative belgo-luxembourgeoise (CABL) s'est tenue le 14 février 2019 à Echternach. A l'ordre du jour figuraient notamment les affaires économiques, la mobilité transfrontalière, la coopération en affaires étrangères et l'Union Benelux. Ont aussi été évoqués la ratification de l'accord en matière de déchets nucléaires et l'actualité européenne.

Lors de la 6^e commission belgo-luxembourgeoise de sûreté nucléaire et de radioprotection, le 29 mai à Luxembourg, les délégations ont entre autres échangé leurs vues sur l'opération et la sûreté de la centrale nucléaire de Tihange ainsi que l'actualité en matière de radioprotection.

France

L'année 2019 a surtout été marquée par la mise en œuvre et le suivi des accords signés à l'occasion de la visite d'Etat de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en France en mars 2018 : détachement et prévention du travail non déclaré ou faussement déclaré, convention de non-double imposition, transports et enseignement supérieur. Au 1er janvier 2020, tous ces accords sont en vigueur.

Le 25 juin à Esch-sur-Alzette, la ministre de l'Intérieur Taina Bofferding et le Préfet de la zone de défense et de sécurité Est Jean-Luc Marx ont signé une convention relative à l'assistance et aux secours en zone frontalière.

En date du 17 septembre, le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel s'est rendu à Paris pour une visite de travail. A l'ordre du jour figurait une réunion de travail à l'Elysée avec le président français, Emmanuel Macron.

Le 18 septembre, le ministre Asselborn a effectué une visite de travail à Paris où il a rencontré Marielle de Sarnez, la Présidente de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ainsi que la Secrétaire d'État chargée des Affaires européennes auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Amélie de Montchalin. Les échanges ont porté sur les relations transfrontalières et des sujets européens variés comme le cadre financier pluriannuel 2021-2027, le Brexit, l'accord UE-Mercosur, l'État de droit, la migration, l'élargissement, et la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Le 10 octobre 2019, le ministre des Finances, Pierre Gramegna, et le ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, ont signé à Luxembourg, un avenant amendant la nouvelle convention conclue le 20 mars 2018 entre le Luxembourg et la France.

En date du 15 octobre 2019, la Secrétaire d'État Amélie de Montchalin a eu une entrevue avec la ministre à la Grande Région Corinne Cahen à Luxembourg. L'accent était mis sur la mobilité transfrontalière et l'organisation de la prochaine Commission intergouvernementale pour le renforcement de la coopération transfrontalière (CIG).

Lors de la 17^e réunion de la Commission mixte franco-luxembourgeoise de sécurité nucléaire le 4 avril 2019 à Luxembourg, les échanges ont porté sur les développements récents intervenus dans les deux pays dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Le Luxembourg a souligné ses inquiétudes à l'égard de l'opération de la centrale de Cattenom située à proximité de ses frontières, et réitéré son souhait d'être associé aux concertations publiques dans ce contexte.

Pays-Bas

Suite à la signature d'une lettre d'intention à la Conférence "Access to Justice" à La Haye le 7 février, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Paulette Lenert et la directrice générale adjointe de la Coopération internationale des Pays Bas Birgitta Tazelaar ont signé le 12 novembre un accord de coopération déléguée pour le secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger.

Le 25 juin, le ministre Asselborn s'est rendu à La Haye pour une visite de travail. Il y a rencontré son homologue Stef Blok pour échanger sur les relations bilatérales, l'Union Benelux et les dossiers d'actualité européenne dont l'État de droit, le cadre financier pluriannuel 2021-2027, la migration, l'élargissement et le Brexit. Le ministre Asselborn a également inauguré le nouveau consulat honoraire du Luxembourg à Utrecht.

Le 9 décembre, le Comité de ministres de l'Union Benelux s'est réuni à Bruxelles sous la présidence du ministre Jean Asselborn. A cette occasion, le ministre Asselborn a passé le flambeau de la Présidence du Benelux au ministre néerlandais des affaires étrangères Stef Blok, qui a informé ses collègues sur les premières grandes lignes de la future Présidence néerlandaise du Benelux en 2020.

Relations avec les autres Etats membres de l'Union européenne

Le Luxembourg entretient traditionnellement des relations bilatérales très étroites avec les Etats membres de l'Union européenne. Des contacts fréquents ont eu lieu tout au long de l'année 2019 au niveau ministériel et au niveau des hauts fonctionnaires, en marge des réunions du Conseil de l'Union européenne ou dans le cadre de visites bilatérales.

Le Luxembourg reste attaché au développement des relations avec l'**Italie**, accentuées par la signature d'un protocole d'entente prévoyant l'intensification des consultations bilatérales sur des sujets d'importance mutuelle, lequel fut signé lors de la visite du ministre Asselborn auprès du ministre des Affaires étrangères Enzo Moavero Milanesi, le 23 juillet à Rome. Le Luxembourg reste également un attrait majeur pour l'économie italienne, de sorte que l'Italie continue d'être un des principaux partenaires économiques du Luxembourg, derrière l'Allemagne, la France et la Belgique. Il reste néanmoins une marge de progression certaine, et parmi d'autres efforts plus ponctuels, le département a ainsi contribué à l'organisation d'une mission économique de la Chambre de Commerce luxembourgeoise en décembre 2019 à Trieste.

Le Luxembourg et le **Portugal** continuent d'entretenir d'excellentes relations bilatérales, et l'importante population d'origine portugaise installée au Luxembourg renforce cette proximité. Ces relations sont en outre illustrées par le nombre de visites bilatérales. Ainsi, le Premier ministre Xavier Bettel et le ministre Felix Braz ont participé à la célébration de la Fête nationale à Lisbonne. Plusieurs ministres portugais ont également fait le déplacement à Luxembourg pour discuter de questions portant sur l'enseignement du portugais, l'emploi ou encore la sécurité sociale. Sur le plan culturel, il convient de relever l'inauguration par les Archives nationales de l'exposition sur le diplomate portugais Aristides de Sousa Mendes dans le cadre de la présidence luxembourgeoise de l'IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance). Le WebSummit de Lisbonne a vu la participation luxembourgeoise encore augmenter par rapport aux années précédentes. Pour la première fois le Luxembourg a organisé, ensemble avec la Chambre de Commerce et LuxInnovation, des événements en marge de ce Sommet pour promouvoir le Grand-Duché comme incubateur pour start-ups.

Si le développement des relations bilatérales entre le Luxembourg et la **Slovénie** restent plutôt modestes sur le plan économique et commercial, il convient de mettre en exergue les contacts diplomatiques qu'entretiennent nos deux pays. En témoignent notamment la participation du Premier ministre Xavier Bettel aux célébrations du 15ème anniversaire de l'adhésion de la Slovénie à l'UE le 8 mai 2019 et la visite de travail du ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn à Ljubljana, le 1er octobre 2019. Lors des différents entretiens du ministre Asselborn avec les autorités slovènes, les discussions ont permis d'identifier une série de pistes pour renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine économique et celui de la digitalisation.

L'année 2019 a été marquée par le renforcement des relations bilatérales entre le Luxembourg et la **République tchèque**. La cadence des visites s'est concentrée sur le 2ème semestre de l'année, voyant notamment la visite du vice-ministre aux Affaires européennes Aleš Chmelař à Luxembourg, la visite de travail du ministre Asselborn à Prague, la visite officielle du Premier ministre Babiš à Luxembourg et la visite officielle du Président de la Chambre basse du Parlement tchèque Radek Vondráček. Des progrès ont été réalisés en matière de coopération dans l'espace et des pistes se sont dégagées eu égard à d'autres partenariats éventuels, notamment dans le secteur automobile et dans le domaine de la recherche

biomédicale. La coopération tchéco-luxembourgeoise au titre des présidences respectives du Benelux et du groupe de Visegrad ont porté leurs fruits; les sept ministres des affaires étrangères se sont réunis à Bruxelles pour un dîner de travail constructif qui a abouti à un communiqué conjoint.

Le Luxembourg et la **Pologne** ont développé en 2019 une conscience accrue de leur complémentarité économique et du potentiel pour une coopération renforcée. Plusieurs visites bilatérales ont eu lieu, ensemble avec les présences croisées lors de commémorations organisées dans les deux pays en relation avec la Deuxième Guerre mondiale. Sur invitation du ministre des affaires étrangères de la Pologne, Jacek Czaputowicz, le ministre Jean Asselborn a effectué une visite de travail à Varsovie, le 10 juillet 2019. Les discussions entre les ministres Asselborn et Czaputowicz ont permis de faire le point, outre les grands dossiers de l'actualité politique européenne et internationale, sur les relations bilatérales, notamment les relations économiques et commerciales qui sont en plein essor – le Luxembourg étant le troisième plus gros investisseur direct étranger en Pologne. Le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Etienne Schneider, et la ministre du Développement de la république de Pologne, Jadwiga Emilewicz, ont participé à la deuxième conférence économique Luxembourg-Pologne. Placé sous le thème "Luxembourg-Poland Partnership In SpaceBusiness", la conférence a réuni le 5 décembre 2019 à l'ambassade du Luxembourg à Varsovie plus de 100 représentants et experts de l'administration publique, du milieu des affaires et surtout de l'industrie spatiale des deux pays.

Les relations entre le Luxembourg et la **Grèce** ont été entretenues notamment par le nombre de visites à haut niveau ayant eu lieu pendant cette année. Le ministre Jean Asselborn s'est rendu à Athènes le 19 juin pour rencontrer son homologue, le ministre des Affaires étrangères de la République hellénique, George Katrougalos. L'entrevue a été l'occasion de faire le point sur les relations bilatérales gréco-luxembourgeoises ainsi que sur des sujets d'intérêt commun. Figuraient également à l'ordre du jour l'élargissement et le processus de stabilisation et d'association ainsi que les relations avec la Turquie. Le ministre Asselborn s'est rendu à Athènes en juin pour l'inauguration du centre de formation pour réfugiés ANKAA PROJECT de la jeune Luxembourgeoise Sara Vispi et il a tenu un discours sur les sujets d'actualité à la Fondation hellénique pour la politique européenne et étrangère (ELIAMEP). Finalement, la visite du Premier ministre Bettel à Athènes le 25 octobre a donné lieu à un échange avec le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis.

Les échanges avec l'**Espagne** témoignent de liens politiques et économiques étroits en raison des affinités présentes, comme le démontrent les nombreuses visites de travail effectuées en 2019 par des membres du gouvernement luxembourgeois, notamment celle du Premier ministre Bettel auprès de son homologue en février 2019. En novembre 2019, S.A.R. le Grand-Duc a participé à la séance d'ouverture et au segment des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la COP25 à Madrid, sur invitation de Pedro Sanchez. Ce fut aussi l'occasion pour S.A.R. d'honorer de sa présence la Fondation Carlos de Amberes lors d'une soirée commémorant le 425ème anniversaire de celle-ci.

L'année 2019 a vu une intensification des contacts bilatéraux entre le Luxembourg et la **Bulgarie**. Lors de la visite du ministre Asselborn à Sofia en novembre, le ministre a été reçu par le président de la Bulgarie, Rumen Radev, et par la ministre des Affaires étrangères bulgare, Ekaterina Zaharieva. Le ministre Asselborn a également eu un échange de vues avec le Premier ministre Boyko Borissov. Les entretiens du chef de la diplomatie luxembourgeoise avec les autorités bulgares ont notamment porté sur les relations bilatérales et les questions européennes, et plus particulièrement sur l'avenir de l'Union européenne.

Les relations avec l'**Estonie**, la **Lettonie** et la **Lituanie** restent excellentes autant au niveau bilatéral, que dans le cadre de consultations dans le format Benelux - Pays baltes. Ainsi, il convient de noter la réunion entre ministres des affaires étrangères des pays du Benelux et des pays baltes ayant eu lieu à Luxembourg, le 16 juin 2019. Sous présidence luxembourgeoise du Benelux, les ministres compétents de l'Enseignement supérieur des pays du Benelux et leurs homologues des États baltes ont signé le 11 novembre 2019 une déclaration d'intention sur la reconnaissance automatique des niveaux des diplômes de l'enseignement supérieur.

Les relations entre l'**Autriche** et le Luxembourg ont été réaffirmées lors de plusieurs visites à haut niveau, particulièrement par la participation de S.A.R. le Grand-Duc à la réunion des Chefs d'Etat germanophones à Linz, les 3 et 4 juin. Lors de son déplacement à Vienne en avril dernier, le ministre des affaires étrangères et européennes Jean Asselborn a participé à un dialogue européen au Bruno Kreisky Forum. En mars, le ministre de la Justice Félix Braz s'était rendu à Vienne sur invitation de son homologue Josef Moser. Dans le domaine de la culture, il convient de relever les trois concerts de l'Orchestre Philharmonique de Luxembourg à la Felsenreitschule à Salzbourg du 13 au 15 mars 2019.

En 2019, les relations entre le Luxembourg et l'**Irlande** demeurent le reflet, entre autres, de notre approche similaire par rapport à l'intégration et la coopération européennes. Dans ce contexte, la visite du Premier ministre irlandais Varadkar à Luxembourg en juin 2019 a permis de faire le point sur les relations bilatérales et a de nouveau souligné l'amitié de longue date qui unit les deux pays. Tout comme en 2018, la perspective du Brexit a particulièrement marqué nos relations bilatérales en 2019.

A l'instar des années précédentes, les relations bilatérales avec **les pays nordiques** sont restées cordiales en 2019. Le 12 mars, le Premier ministre Xavier Bettel a effectué une visite de travail à Helsinki sur invitation de son homologue finlandais, Juha Sipilä. Les discussions ont notamment porté sur les grands dossiers de l'actualité politique européenne ainsi que sur les relations bilatérales et les deux Premiers ministres ont convenu d'approfondir cette coopération, en particulier dans les domaines de l'économie numérique et des technologies environnementales.

C'est plutôt dans les secteurs économiques et commerciaux que des délégations luxembourgeoises se sont déplacées vers les pays nordiques. A titre d'exemple, une délégation luxembourgeoise de la Chambre de Commerce et de *LuxInnovation* a participé à SLUSH, une grande foire de start-up, qui a eu lieu à Helsinki les 21 et 22 novembre 2019.

Tout au long de l'année 2019, les relations bilatérales entre le Luxembourg et le **Royaume-Uni** furent marquées par les négociations sur le Brexit et ses possibles répercussions sur le Luxembourg et l'Union européenne. L'Ambassade à Londres a continué son interaction régulière avec les décideurs politiques au Royaume-Uni, tout comme avec le monde des affaires. En date du 18 juin 2019, le Luxembourg et le Royaume-Uni ont signé à Luxembourg un accord bilatéral afin de garantir le droit de vote actif et passif des citoyens luxembourgeois vivant au Royaume-Uni lors des élections locales et vice-versa, après le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. En date du 16 septembre, le Premier ministre a accueilli à Luxembourg le Premier ministre du Royaume-Uni Boris Johnson pour une entrevue au sujet du Brexit. Le Premier ministre s'est rendu par ailleurs à deux reprises au Royaume-Uni, pour les commémorations pour le 75ième anniversaire du D-Day le 5 juin ainsi que pour la réunion des dirigeants de l'OTAN à

l'occasion du 70ème anniversaire de l'Alliance atlantique les 2 et 3 décembre à Londres. Le ministre de la Défense, François Bausch et le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, ont également participé à cette dernière réunion.

Relations avec les pays voisins de l'Union européenne

Des contacts fréquents et réguliers ont eu lieu avec la **Suisse** au niveau politique et entre hauts fonctionnaires en 2019. Ainsi, le ministre de l'Environnement Claude Turmes a rencontré son homologue suisse, Simonetta Sommaruga, le 12 septembre à Berne pour un échange sur les stratégies, les pratiques et outils en matière d'aménagement du territoire et d'énergie. De même, les ministres luxembourgeois ont rencontré leurs homologues suisses lors des réunions informelles des ministres germanophones qui se sont déroulées au Luxembourg (finance), en Suisse (affaires sociales et santé) et au Liechtenstein (justice).

Afin de promouvoir les relations économiques bilatérales, la LPEA (Luxembourg Private Equity and Venture Capital Association) et l'ALFI (Association luxembourgeoise des fonds d'investissement) ont effectué des visites promotionnelles régulières de la place financière luxembourgeoise à Zurich en mars pour la première et en novembre à Genève et Zurich pour la deuxième. Dans le même ordre d'idées, le ministre des Finances Pierre Gramegna, s'est rendu à Zurich et à Genève, les 11 et 12 juin 2019 pour des échanges de vues avec les décideurs des grands groupes financiers helvétiques présents à Luxembourg.

Balkans occidentaux et Turquie

Le Luxembourg continue à contribuer activement au rapprochement des pays candidats à l'UE, y compris par le biais des projets bilatéraux d'assistance technique et de formation à la mise en œuvre de l'acquis communautaire, financés à travers une ligne budgétaire du ministère des Affaires étrangères et européennes. Ces projets sont exécutés principalement par des organismes partenaires.

Dans le but de soutenir certains pays dans leurs réformes internes nécessaires au rapprochement à l'UE, au respect de l'état de droit et de la démocratie, et comme prévu dans la Convention annuelle avec le MAEE, l'Antenne luxembourgeoise de l'Institut d'Administration Publique (IEAP) a continué à assurer des formations spécifiques pour des fonctionnaires des pays candidats à l'UE. En 2019, 21 séminaires et activités ont été organisés dans les pays des Balkans occidentaux et en Turquie dans le cadre de cette convention. Le soutien du département a permis à 4 boursiers (de nationalité albanaise, bosniaque, monténégrine et turque) de suivre le Master en études européennes (MELS Online) de l'IEAP, lié à la mise en œuvre de l'acquis communautaire pour l'année académique 2019 – 2020.

Dans la lignée des années précédentes, le MAEE a attribué des bourses d'études par le biais de l'Université du Luxembourg, visant notamment à approfondir les relations bilatérales avec des établissements d'excellence de pays tiers. Ainsi en 2019, deux étudiants réguliers de nationalité kosovar, se sont vus allouer des bourses dans le cadre de la Convention relative aux bourses d'études attribuées pour l'année académique 2019-2020 du MAEE et de l'Université du Luxembourg. Le département a également couvert les frais d'inscription ainsi que le logement d'un étudiant kosovar ayant participé à la « University Of Luxembourg International Summer School » (ULISS). La troisième édition de l'ULISS proposait des cours

de langues (français ou allemand) en combinaison avec une exploration pluridisciplinaire de l'Europe et de l'UE.

Kosovo

Les relations bilatérales ont été marquées par les élections anticipées du 6 octobre qui ont conduit à un report de la Commission de partenariat et d'une visite du ministre en charge de l'innovation.

La convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la république du Kosovo en vue d'éliminer les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et de prévenir la fraude et l'évasion fiscales, signée le 8 décembre 2017, est entrée en vigueur le 23 juillet 2019.

Dans l'optique du rapprochement à l'UE, il convient de noter que le Kosovo est aujourd'hui le seul bénéficiaire de la coopération luxembourgeoise dans les Balkans. Le dernier accord de coopération (2017-2020) date du 24 octobre 2016 et est doté d'une enveloppe de 30 millions EUR. En 2019, l'aide publique au développement luxembourgeoise au Kosovo s'élevait à plus de 5,4 millions EUR. La coopération luxembourgeoise au Kosovo couvre notamment les secteurs de la santé et de la formation professionnelle, ainsi qu'une assistance technique au ministère de l'Intégration européenne.

Albanie

Faisant suite à l'appel d'urgence lancé par la Fédération internationale Croix-Rouge/Croissant-Rouge après le tremblement de terre du 26 novembre 2019 qui a fortement touché les régions de Tirana et Durrës en Albanie, Paulette Lenert, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, a annoncé une contribution de 100.000 euros pour venir en aide aux victimes, à consacrer à la mise en place d'abris d'urgence, en prenant en compte la question du genre.

L'accord bilatéral sur la protection d'informations classifiées, signée le 25 juin 2018, a été ratifié par la Chambre des Députés, le 10 octobre 2019 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Les négociations sur l'accord de non-double imposition et de prévention de l'évasion et la fraude fiscale ont été finalisées fin 2019 et l'accord pourra être signé au cours de l'année 2020.

Bosnie-Herzégovine

En tant que membre du Conseil de l'Europe, le Luxembourg a contribué au plan d'action pour la Bosnie-Herzégovine 2018-2020. Ce plan d'action vise à mieux harmoniser la législation, les institutions et la pratique de la Bosnie-Herzégovine avec les normes européennes dans les domaines des droits de l'Homme, de l'Etat de droit et de la démocratie.

Macédoine du Nord

Le ministre des affaires étrangères a eu en 2019 deux entrevues avec son homologue Nikola Dimitrov à Bruxelles : le 18 mars et le 20 septembre en marge de la Ministérielle OTAN à Bruxelles. Ces échanges ont notamment porté sur l'adhésion de la Macédoine du Nord à l'OTAN, la situation interne du pays ainsi qu'aux efforts du gouvernement macédonien d'ouvrir les négociations d'adhésion à l'Union européenne.

Le Protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accèsion de la République de Macédoine du Nord, signé à Bruxelles le 6 février 2019, a été ratifié par la Chambre des Députés le 2 juillet 2019. L'accord bilatéral sur la protection d'informations classifiées, signée le 6 septembre 2018, a été ratifié par la Chambre des Députés le 10 octobre 2019.

Serbie

Le Premier ministre Xavier Bettel s'était rendu à Belgrade du 30 au 31 mai pour une visite officielle. La Première ministre serbe, Ana Brnabić, s'est, pour sa part, rendue en visite officielle au Luxembourg, le 9 septembre. Les discussions lors de ces visites ont permis de faire le point sur les relations bilatérales des deux pays et le processus d'adhésion de la Serbie à l'Union européenne ainsi que la situation régionale.

Tout au long de l'année des nouvelles pistes de coopération potentielles entre la Serbie et le Luxembourg ont été analysées dans notamment le domaine de l'ICT.

Monténégro

En date du 5 juillet, le ministre Jean Asselborn a rencontré le président du Parlement du Monténégro, M. Ivan Brajović, lors d'une entrevue au ministère des Affaires étrangères et européennes au Luxembourg. La veille, M. Brajović avait déjà rencontré le Président de la Chambre des députés, M. Fernand Etgen, ainsi que le Premier ministre Xavier Bettel, en marge de la 28^{ème} session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui a lieu à l'ECCL au Kirchberg.

Dans le cadre d'une visite parlementaire au Monténégro, le Président de la Chambre des Députés, Fernand Etgen, accompagné par une délégation de députés, a été reçu au Monténégro sur invitation d'Ivan Brajović, Président du Parlement du Monténégro le 5 novembre 2019. La délégation a aussi rencontré Milo Đukanović, Président du Monténégro, et Srdjan Darmanović, ministre des Affaires étrangères.

Lors de tous ces entretiens, les échanges de vues ont très largement porté sur le processus d'intégration européenne du Monténégro et des pays des Balkans en général ainsi que la situation régionale.

Turquie

Les 14-15 janvier 2019, le ministre Asselborn a effectué une visite officielle en Turquie. Il a été reçu par son homologue Mevlüt Çavuşoğlu et a eu une entrevue avec le Président de l'Assemblée nationale, Binali Yildirim. Le ministre a également rencontré le Président du Parti républicain du peuple (CHP), Kemal Kılıçdaroğlu. Les entrevues ont porté sur les relations bilatérales, les relations entre l'Union européenne et la Turquie, le dossier migration tout comme les développements en Turquie depuis la tentative de coup d'Etat en 2016, ainsi que le conflit syrien.

Dans le cadre de cette visite officielle, le ministre Asselborn a déposé une couronne de fleurs au Mausolée d'Atatürk, le fondateur de la République turque. Il a également eu une rencontre avec Ravdanur Cuma, réfugiée syrienne et présidente de la *Fondation Ravdanur*.

En 2019, le soutien luxembourgeois à l'organisation non-gouvernementale (ONG) « Human Rights Agenda » a permis d'organiser deux séminaires de formation pour une cinquantaine d'avocats sur la Convention européenne sur les droits de l'Homme.

Europe orientale et Russie

Dans le respect des positions communes définies au sein de l'UE, le Luxembourg a continué de s'engager en 2019 pour maintenir les canaux de communication ouverts avec la **Russie**.

Une visite de travail du Vice-Premier ministre Etienne Schneider a eu lieu à Moscou du 11 au 13 février 2019. A cette occasion, il a pu rencontrer la nouvelle co-présidente de la Commission mixte UEBL-Russie, la Vice-Première ministre Tatjana Golikova. Les 5 et 6 mars, le Premier ministre de la Fédération de Russie, Dimitri Medvedev, a visité le Grand-Duché. Le 29 juin ont eu lieu les « Moscow Days in Luxembourg », en présence de M. Sergey Cheremin, ministre des Relations extérieures de la ville de Moscou. Les 4-6 septembre, le Vice-Premier ministre Etienne Schneider a participé au Forum économique oriental à Vladivostok. Le 18 septembre, des consultations politiques se sont tenues à Luxembourg entre le Directeur politique du Ministère des Affaires étrangères et européennes et le Vice-ministre russe des Affaires étrangères Alexandre Grouchko.

Le ministre Asselborn a effectué une visite officielle en **Ukraine** le 25 mars 2019. Lors de son déplacement à Kiev, le ministre a eu des réunions de travail avec Hanna Hopko, présidente de la Commission des affaires étrangères de la Rada et Vitalii Korchyk, président du groupe d'amitié parlementaire Ukraine – Luxembourg, ainsi qu'avec son homologue Pavlo Klimkin.

Les entretiens du ministre avec ses différents interlocuteurs en Ukraine avaient vocation à faire le point sur les relations bilatérales et d'aborder le processus de mise en œuvre des réformes en Ukraine, notamment dans le contexte des échéances électorales, dont l'élection présidentielle le 31 mars, ainsi que les élections législatives le 21 juillet. Les discussions avec les autorités ukrainiennes ont par ailleurs permis d'aborder la crise dans l'Est de l'Ukraine, ainsi que l'annexion illégale de la Crimée par la Russie.

2.2. Amériques

Etats-Unis

Le ministre Jean Asselborn s'est rendu à Washington du 3 au 4 avril 2019, pour participer à la ministérielle marquant le 70^{ème} anniversaire de l'OTAN, et a pu s'entretenir en bilatéral avec le Secrétaire d'Etat Mike Pompeo. Lors de son séjour à Washington, Jean Asselborn s'est déplacé au cimetière national d'Arlington pour déposer, ensemble avec son homologue belge Didier Reynders, une gerbe devant le monument des gouvernements belge et luxembourgeois de la bataille des Ardennes, en hommage aux soldats américains tombés durant cette bataille décisive de la Seconde Guerre mondiale.

En date du 10 mai 2019, le secrétaire au Commerce des Etats-Unis d'Amérique, Wilbur Ross, a effectué une visite au Luxembourg. A cette occasion, Wilbur Ross et le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider, ont signé un accord de coopération dans le secteur des affaires spatiales entre le Luxembourg et les Etats-Unis. Cet accord renforce et encadre la collaboration entre le Grand-

Duché et les Etats-Unis dans le domaine spatial et contribuera ainsi au développement continu du secteur spatial luxembourgeois au niveau international. Lors de son séjour au Luxembourg, Wilbur Ross a également eu des échanges avec le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel, ainsi qu'avec le ministre Jean Asselborn.

Les festivités commémorant le 75^{ème} anniversaire du début de la Bataille des Ardennes, en décembre 2019, ont constitué un autre moment important dans la relation bilatérale. Elles ont permis de réaffirmer les liens historiques forts entre nos deux nations et nos deux peuples. Le 16 décembre 2019, S.A.R. le Grand-Duc, le Premier ministre, ministre d'Etat, Xavier Bettel, l'American Battle Monuments Commission et l'ambassade des États-Unis d'Amérique à Luxembourg, ont invité à une cérémonie commémorative conjointe au cimetière militaire américain de Hamm, où le général George S. Patton, héros de la Deuxième Guerre mondiale, repose avec 5.072 soldats américains.

Sur le plan économique, l'ambassade du Luxembourg à Washington, ainsi que les deux Consulats généraux à San Francisco et à New York ont poursuivi et renforcé leur travail de promotion du Grand-Duché et de ses opérateurs économiques.

Le département a apporté son soutien à la visite à San Francisco du ministre des Finances, Pierre Gramegna, accompagné par le LHoFT et LFF, en avril 2019. Il a également apporté son soutien à la visite du Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider à la Silicon Valley, du 8 au 10 juillet, ainsi qu'à la mission financière du ministre des Finances, Pierre Gramegna, à Boston et à New York, du 15 au 18 octobre 2019.

En termes d'appui apporté par le ministère à la promotion économique et financière du Luxembourg, il convient encore de relever le soutien à la participation du Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider, au « Space Enterprise Summit », organisé par le Département d'Etat à Washington, du 25 au 27 juin, ainsi que la participation du ministre Schneider et de la Luxembourg Space Agency au *International Astronautical Congress* à Washington, du 20 au 23 octobre 2019. A cette occasion fut signé un accord de coopération entre la Luxembourg Space Agency et la NASA. Cette signature fait suite au protocole d'accord sur la coopération spatiale conclu en mai 2019 entre le Luxembourg et les Etats-Unis.

Le Vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, s'est déplacé à Washington du 16 au 18 janvier 2019, pour assister à la conférence « Transforming Transportation 2019 » à la Banque mondiale.

Du 10 au 13 avril 2019, le ministre des Finances, Pierre Gramegna, a participé à Washington aux réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI à Washington. Dans ce contexte, il a présidé le dîner offert pour les Présidents des Banques de développement internationales, organisé à l'ambassade du Luxembourg. Du 18 au 19 octobre 2019, le ministre Gramegna a participé aux réunions d'automne du FMI et de la Banque mondiale.

Du 11 au 13 avril 2019, le Vice-Premier ministre, ministre de la Justice, Félix Braz, a participé à la réunion ministérielle du GAFI à Washington.

Les relations entre l'Union européenne et les Etats-Unis ont eu un impact certain sur les relations bilatérales du Luxembourg en tant qu'Etat membre de l'Union européenne, notamment sur les points comme la lutte contre le changement climatique, la défense du régime commercial international, ou encore la défense des droits de l'Homme et de l'Etat de droit à travers le monde.

L'Union européenne continue d'être perçue par les Etats-Unis comme un concurrent économique. Après l'imposition en 2018 de tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium, les Etats-Unis ont imposé des tarifs dans le contexte du différend soumis à l'OMC sur le dossier Boeing/Airbus et ont continué de menacer d'imposer des tarifs sur les voitures et parts automobiles en provenance d'Europe. Les discussions au niveau technique, suite à un accord entre le Président Trump et le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker en juillet 2018 pour avancer vers une amélioration de la relation commerciale, n'ont pas apporté les résultats escomptés en 2019.

Canada

Le gouvernement luxembourgeois a transmis le projet de loi de ratification de l'accord de partenariat stratégique UE-Canada, et celui de l'Accord économique et commercial global (CETA), à la Chambre des députés, le 28 juin 2019.

Le ministre Jean Asselborn a eu une entrevue bilatérale avec la ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, en marge de la Conférence de Toronto sur les réformes en Ukraine, le 3 juillet 2019. Lors de cette entrevue, les ministres Freeland et Asselborn ont procédé à la signature d'un protocole d'entente entre le Luxembourg et le Canada sur la mobilité des jeunes. Ce protocole permettra, sur base de réciprocité, sur un rythme annuel, à 100 jeunes ressortissants de chacun des deux pays, âgés entre 18 et 30 ans, d'effectuer un séjour d'une durée maximale d'un an dans l'Etat partenaire au cours duquel ils seront libres de voyager, mais aussi de travailler ou d'étudier.

Du 13 au 15 mai, Étienne Schneider, Vice-Premier ministre, ministre de la Santé, et Félix Braz, Vice-Premier ministre, ministre de la Justice, ont réalisé une visite d'étude au Canada dans le cadre des projets législatifs en matière de cannabis récréatif.

Mexique

L'évènement phare dans les relations bilatérales avec le Mexique fut la visite officielle du Premier ministre, ministre d'Etat, Xavier Bettel, à Mexico City, du 7 au 9 avril 2019. Ce déplacement s'est tenu près de 40 ans après la dernière visite effectuée par un chef de gouvernement luxembourgeois - celle de Pierre Werner en 1980 - et avait pour objectif de renforcer les relations bilatérales. Le Premier ministre était accompagné par une délégation économique et financière. Il fut accueilli par le Président mexicain, Andrés Manuel López Obrador, et le ministre des Affaires étrangères, Marcelo Ebrard. Il fut également reçu par la maire de la Ville de Mexico, Claudia Sheinbaum Pardo. Au cours d'une cérémonie, le Premier ministre Xavier Bettel fut nommé "citoyen d'honneur" de la ville de Mexico. Lors de sa visite, le Premier ministre a pu s'adresser également au Sénat de la République lors d'une session solennelle.

Argentine

Les relations avec l'Argentine se sont renforcées en avril 2019 par la signature d'un nouvel accord de non-double imposition. La nouvelle convention est conforme au modèle de l'OCDE et prend en compte les

derniers développements relatifs aux dispositions anti-abus et BEPS (érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices). A noter que les fonds d'investissement auront droit aux avantages de la convention. En outre, la convention prévoit une clause de la nation la plus favorisée. La Chambre des députés a adopté le projet de loi relatif à la ratification de la convention, le 11 décembre 2019.

Brésil

En l'absence de visites politiques bilatérales réciproques en 2019, on notera le renforcement des relations économiques bilatérales. De nombreux acteurs du monde économique et financier ont fait le voyage dans les deux directions.

Le département a apporté son soutien à l'organisation d'une entrevue bilatérale du ministre Gramegna avec les vice-ministres de l'Economie du Brésil, Marcelo Pacheco dos Guaranys et Marcos Troyjo en mai 2019 à Paris.

L'ambassade du Luxembourg à Brasilia a poursuivi son travail de promotion économique du Grand-Duché et de ses opérateurs économiques. Dans ce contexte, l'ambassade a notamment organisé des conférences et séminaires pour promouvoir la place financière et l'écosystème start-up luxembourgeois. Elle a apporté son soutien à une pré-mission de la Chambre de Commerce au Brésil.

Les initiatives du gouvernement luxembourgeois dans le domaine du *green finance* et du *sustainable finance* offrent un énorme potentiel de coopération au Brésil. L'ambassade a effectué des missions de présentation du Luxembourg auprès de plusieurs gouverneurs d'états brésiliens. Les accords finalisés en 2018 ont déjà eu de premiers résultats positifs en permettant une coopération plus étroite dans le domaine des services aériens, de la sécurité sociale et de la sécurité.

Afin de mieux assister la communauté luxembourgeoise au Brésil, un consulat honoraire a ouvert ses portes dans l'Etat de Santa Catarina, en mars 2019.

Chili

Le Luxembourg a renforcé ses relations diplomatiques avec le Chili en 2019, avec la décision du Conseil de gouvernement de co-accréditer son Ambassade à Brasilia au Chili.

En marge de la 74ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le ministre Asselborn a eu une entrevue avec son homologue chilien, Teodoro Ribera Neumann. L'entrevue a permis de procéder à la signature d'un accord bilatéral dans le domaine des services aériens.

Colombie

Sur invitation de la ministre des Affaires étrangères de la Colombie, Claudia Blum, le ministre Asselborn a effectué une visite de travail à Bogota, le 28 novembre 2019. Le ministre fut le premier visiteur à être reçu par Claudia Blum après son assermentation la veille, en tant que nouvelle ministre des Affaires étrangères de la Colombie. La visite a permis d'identifier de nouvelles pistes pour développer les relations bilatérales, notamment économiques. Dans ce contexte, les ministres ont convenu de renforcer la coopération dans les domaines de la microfinance, des services aériens, des communications satellitaires, de la formation professionnelle et du tourisme. Afin d'approfondir les relations économiques et commerciales, il a aussi

été convenu de lancer les négociations d'une convention de non-double imposition à l'horizon 2020. Les discussions ont par ailleurs permis d'évoquer de manière plus large les relations entre l'Union européenne et la Colombie, et le soutien de l'UE, et du Luxembourg, au processus de paix en Colombie.

Lors de son déplacement à Bogota, le ministre Asselborn a également eu une entrevue avec la Présidente de la Juridiction spéciale pour la paix, Patricia Linares, et a visité un centre d'assistance aux migrants soutenu par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) pour se rendre compte des efforts déployés sur le terrain pour accueillir les réfugiés, notamment ceux fuyant le Venezuela.

Equateur

Sur invitation du ministre des Affaires étrangères de l'Equateur, José Valencia, le ministre Asselborn a effectué une visite de travail en République d'Equateur, le 29 novembre 2019. À Quito, le ministre Asselborn fut reçu par son homologue, José Valencia pour des discussions approfondies sur les relations bilatérales et la situation régionale.

L'échange de vues très cordial a permis de dégager des pistes pour renforcer encore davantage les bonnes relations bilatérales entre le Luxembourg et la République d'Equateur. Le ministre Valencia a notamment confirmé l'intention des autorités équatoriennes compétentes de retirer le Luxembourg de la liste des pays qu'elles considèrent comme des paradis fiscaux. La décision afférente fut formalisée en janvier 2020, levant le principal obstacle au renforcement des relations bilatérales sur les plans économique et financier.

El Salvador

L'année 2019 était marquée par la continuité des grands projets bilatéraux en matière de coopération. Sous le nouveau gouvernement du président Bukele qui a pris ses fonctions en juin, les relations continuent d'être très bonnes. La prochaine Commission de dialogue bilatéral est prévue pour 2020 à San Salvador.

Nicaragua

Dès le début de la crise socio-politique en avril 2018, le Luxembourg avait décidé de geler les déboursements directs au gouvernement et de ne pas signer de nouveau programme indicatif de coopération (PIC), les trois derniers projets bilatéraux venant ainsi à échéance à la fin de 2019. Le Luxembourg a toutefois assuré un appui humanitaire à la population, a renforcé son appui à la société civile nicaraguayenne, et s'est concentré davantage sur des projets régionaux en Amérique centrale.

En coordination avec l'Union européenne, des échanges et relations de travail avec le gouvernement nicaraguayen ont pu se poursuivre, et se révèlent indispensables à l'appui de l'UE pour une sortie pacifique de la crise.

L'ambassade du Luxembourg à Managua a participé à un événement de visibilité du CAPTAC-DR (Centre d'assistance technique du FMI) au Guatemala en mars, pour faire valoir l'appui du Luxembourg à l'intégration économique et financière en Amérique centrale. Elle a soutenu deux entreprises luxembourgeoises souhaitant étendre leur activité économique au Nicaragua.

2.3. Asie

Chine

L'année 2019 a été marquée par un nombre important de visites bilatérales réciproques.

Le ministre des Finances, Pierre Gramegna, s'est rendu en Chine à deux reprises dans le courant de 2019. D'abord du 13 au 16 janvier, pour participer au Asian Financial Forum et à un séminaire de promotion de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) à Hongkong, et une 2^{ème} fois du 15 au 21 septembre, pour une mission de promotion financière à Beijing, Shanghai et Shenzhen. Vu le développement rapide des secteurs « green finance », « fintech » et conduite automatisée en Chine, l'ambassade a accentué sa diplomatie économique plus particulièrement dans ces domaines, sans pour autant négliger les autres domaines clés de notre économie (ICT, commerce électronique, communications satellitaires).

Le Premier ministre Xavier Bettel s'est déplacé du 27 au 28 mars en Chine, où il a rencontré son homologue chinois, M. Li Keqiang, et a participé à la cérémonie d'ouverture de la conférence annuelle du Forum de Boao pour l'Asie à Hainan. C'est dans ce cadre que les deux chefs de gouvernement ont assisté à la signature d'un MoU sur la coopération dans le cadre de la ceinture économique de la route de la soie et de l'initiative des routes maritimes de la soie du XXI^e siècle (« Belt & Road »).

Du 9 au 13 juin 2019, le Vice-Premier ministre Félix Braz a eu des entrevues à Beijing avec le ministre de la Justice, le Président de la Cour Suprême, le Président de « All China Lawyers Association » et le Président de l'Université de Beijing, ainsi que des rencontres à Shanghai avec le Vice-Maire de Shanghai et le Président de l'Université Fudan.

Le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense François Bausch et le ministre des Sports Dan Kersch ont participé à la cérémonie d'ouverture des 7^{èmes} Jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire (CISM), du 17 au 19 octobre 2019 à Wuhan. C'est également lors de cette mission que M. le Vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, s'est rendu à Chengdu pour assister au retour du « Chengdu-Europe Express Railway » en provenance de Bettembourg, en présence de la Vice-maire de Chengdu. Ayant pris son départ à Bettembourg le 4 avril 2019, ce train de fret a parcouru un chemin de 10.000 km en 2 semaines, tout en passant par l'Allemagne, la Pologne, la Biélorussie et la Russie, avant d'arriver dans la province du Sichuan.

Du 4 au 5 novembre 2019, le Vice Premier ministre et ministre de l'Economie, Monsieur Etienne Schneider, a assisté à l'ouverture de la China International Import Exhibition (CIIE) à Shanghai.

A soulever encore les visites officielles du Vice-Président du Comité national de la Conférence consultative politique du Peuple Chinois (CCPPC) et du Secrétaire du Comité du Parti communiste de la Province du Hunan auprès de la Chambre des Députés, ainsi que du Gouverneur de Sichuan au Luxembourg.

Quant aux activités culturelles et sportives, il y a lieu de noter la distinction remise à la co-production luxembourgeoise « Sawah » au European Union Film Festival en Chine, ainsi que la participation d'athlètes luxembourgeois aux 7^{èmes} Jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire à Wuhan.

République de Corée

Les relations bilatérales avec la République de Corée sont de plus en plus étroites. Après les visites en 2018 de S.A.R. le Grand-Duc et du Premier ministre Xavier Bettel, le Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie Schneider a dirigé une mission économique en Corée, en juillet 2019. La délégation du ministre était composée de représentants de près de 40 entreprises luxembourgeoises intéressées par des partenariats avec des acteurs coréens.

Au niveau local, l'ambassade et le LTIO ont renforcé encore leurs efforts de prospection, la Corée du Sud représentant un grand potentiel pour notre pays. Les relations économiques entre nos deux pays se sont, en effet, approfondies au cours des dernières années, qui ont notamment vu des investissements sud-coréens importants au Luxembourg, ainsi qu'une intensification des visites d'hommes d'affaires sud-coréens au Grand-Duché.

Inde

L'année 2019 fut riche en événements et missions de promotion économique en Inde. A commencer par la première participation du Luxembourg en tant que pays partenaire au « Bengal Global Business Summit » à Calcutta, du 6 au 8 février, avec 5 entreprises luxembourgeoises.

Le 16 septembre, la Secrétaire générale du Ministère des Affaires étrangères et européennes a présidé la délégation luxembourgeoise lors de la Commission économique conjointe UEBL-Inde qui s'est déroulée au ministère indien du Commerce, occasion de passer en revue les relations économiques et financières bilatérales avec l'Inde depuis la dernière COMEX à Luxembourg en 2017.

En début d'année, l'ambassade a activement contribué à l'inauguration à New Delhi de la collection privée du sculpteur Amar Nath Sehgal, le « Henry Moore indien », qui a vécu durant 24 années au Luxembourg. Dans le contexte du 150^{ème} anniversaire de la naissance de Mahatma Gandhi, l'ambassade a participé au lancement d'un timbre commémoratif avec les services postaux luxembourgeois et indien.

Japon

L'année 2019 a été marquée au Japon par le début d'une nouvelle ère, avec l'intronisation en octobre de l'Empereur Naruhito, à laquelle S.A.R. le Grand-Duc a assisté du 21 au 26 octobre à Tokyo.

Le ministre Jean Asselborn s'est déplacé au Japon pour participer à la Réunion ministérielle du Forum global sur la surcapacité sidérurgique (GFSEC), le 26 octobre à Tokyo.

Les relations bilatérales ont connu une forte croissance en 2019, avec les visites e.a. du ministre des Finances Pierre Gramegna du 16 au 20 janvier, du ministre de l'Économie Etienne Schneider les 3 et 4 septembre, et du ministre du Tourisme Lex Delles du 20 au 26 octobre, ainsi que de nombreuses délégations à un niveau plus technique. L'ambassade et le LTIO ont, de leur côté, poursuivi leurs efforts en matière de promotion commerciale et financière, dans un contexte dominé à la fois par l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat économique UE-Japon et la sortie programmée du Royaume-Uni de l'UE.

Il importe de relever encore que LL.MM.II. l'Empereur et l'Impératrice Akihito et Michiko s'étaient rendus en personne à l'ambassade du Luxembourg à Tokyo, afin de signer le livre des condoléances en l'honneur de feu S.A.R. le Grand-Duc Jean.

Laos

Sur invitation de son homologue luxembourgeois Jean Asselborn, le ministre des Affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, Saleumxay Kommasith, a effectué une visite de travail à Luxembourg, les 26 et 27 juin 2019. Les échanges ont porté sur nos relations bilatérales, marquées notamment par plus de 20 ans de partenariat en matière de coopération au développement, ainsi que sur les relations entre l'UE et le Laos, notamment le dialogue régulier en matière des droits de l'Homme, et sur les relations entre l'UE et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Le ministre Kommasith a par ailleurs eu une entrevue avec la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Paulette Lenert. A cette occasion, les deux ministres ont exprimé leur volonté de poursuivre la coopération. Saleumxay Kommasith s'est également entretenu avec le Premier ministre Xavier Bettel.

Du 7 au 14 septembre 2019, la ministre Paulette Lenert a effectué une visite de travail au Laos. Le programme comportait des entrevues avec le ministre de la Justice, M. Xaysi Santivong, le ministre de la Santé, M. Bounkong Syhavong, le ministre du Plan et de l'Investissement, M. Souphanh Keomisay et la ministre de l'Education et des Sports, Mme Sengdeuane Lathanchaboun. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la 12^{ème} Commission de Partenariat entre le Laos et le Luxembourg, avec la signature de 3 protocoles portant le budget total du PIC IV à 86.8 millions euros. La ministre Lenert a visité de nombreux projets de la coopération luxembourgeoise, dont l'hôpital Maria Teresa et l'école de formation des infirmiers et infirmières dans la province de Vientiane, l'hôpital provincial de Bolikhamxay, le projet de développement rural LAO/030 au village Ban Phadai à Bolikhamxay, les écoles de tourisme et d'hôtellerie à Vientiane et à Luang Prabang, l'Institut Pasteur et l'Institut Lao-Luxembourgeois du cœur.

Thaïlande

Du 14 au 15 septembre, suite à sa visite de travail au Laos, Madame la ministre Lenert et une délégation parlementaire se sont rendues à Bangkok en vue d'une rencontre avec différents membres de l'Assemblée nationale de Thaïlande et du milieu académique. La délégation parlementaire était composée de Madame Lydia Mutsch, Monsieur Gusty Graas et Monsieur Sven Clément.

Du 16 au 18 décembre, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider a effectué une visite de travail à Bangkok et rencontré notamment le Vice-Premier ministre Somkid Jatusritapak, en charge de la coordination économique, ainsi que les représentants des grands groupes industriels et financiers du pays.

Afghanistan, Ouzbékistan, Pakistan

Du 5 au 7 mars 2019, le ministre Jean Asselborn a effectué des visites de travail en Afghanistan (Kaboul et Mazar-i-Sharif), en Ouzbékistan (Tachkent) et au Pakistan (Islamabad). Au cours de sa visite en Afghanistan, le ministre Asselborn s'est rendu à Kaboul, où il a été reçu par le Président Ashraf Ghani et s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères Salahuddin Rabbani. Il a également rencontré Sir Nicholas Kay, le haut représentant civil de l'OTAN en Afghanistan et s'est entretenu avec le général de brigade Gerhard Ernst-Peter Klaffus, le commandant de la région nord de la mission « Resolute Support » de l'OTAN (Train

Advise and Assist Command (TAAC) North) sur la base militaire de Mazar-i-Sharif (camp Marmal), où il a aussi rencontré les deux membres de l'armée luxembourgeoise actuellement déployés en Afghanistan. Le ministre Jean Asselborn s'est rendu en visite de travail à Islamabad, sur invitation de son homologue Shah Mahmood Qureshi. Il a également été reçu par le Premier ministre du Pakistan, S.E. M. Imran Khan.

Australie

Du 2 au 8 novembre 2019, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie Etienne Schneider a effectué une visite de travail en Australie. A Sydney, Etienne Schneider a eu des entrevues avec des représentants du secteur spatial. Il s'est échangé notamment avec des hauts responsables de l'Université de Sydney sur les opportunités de l'exploration et de l'utilisation des ressources spatiales, et a visité les laboratoires de l'Australian Centre for Space Engineering Research.

Népal

Le 12 août, l'ambassadeur du Luxembourg en Inde a présenté ses lettres de créances à la présidente du Népal, S.E. Mme Bidhya Devi Bhandar, l'accréditant en tant qu'ambassadeur non-résident du Luxembourg au Népal. Ce fut aussi l'occasion de remettre les insignes de chevalier de l'ordre de la couronne de Chêne au Consul honoraire du Luxembourg au Népal, M. Shree Ram Lamichhane, pour le remercier de ses 21 années de loyaux services.

Myanmar/ Bangladesh

La ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Paulette Lenert, a effectué une visite de terrain au Bangladesh, du 10 au 13 juin 2019. La visite était axée autour de trois thématiques: les conditions de vie dans les quartiers précaires de l'industrie du textile, les populations vulnérables au nord du pays et les camps de réfugiés Rohingya près de Cox's Bazar. Durant sa visite, la ministre a en outre eu l'occasion de rencontrer le Dr. AK Abdul Momen, ministre des Affaires étrangères du Bangladesh, et Mohammad Abul Kalam, Refugee Relief and Repatriation Commissioner du Bangladesh.

Singapour

Du 16 au 18 octobre, le ministre du Tourisme Lex Delles a effectué une visite de travail à Singapour, dont le but était de valider sur place la pertinence et l'utilité d'un stand à la foire ITB Asia, et de rencontrer des tour operators asiatiques et de faire la promotion du Luxembourg comme destination tant pour le tourisme individuel, de groupe que pour le secteur MICE «Meetings, incentives, conferencing, exhibitions».

En marge de la réunion ministérielle de l'ASEM, qui s'est tenue à Madrid en décembre 2019, le ministre Asselborn a pu s'échanger avec son homologue le ministre Balakrishnan sur nos relations bilatérales, à l'aune des célébrations du 45ème anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques en 2020.

Vietnam

Sept instituts d'enseignement supérieur européens et deux universités vietnamiennes ont décidé de lancer en 2017 la « European Management University » (EMU) au Vietnam. Le projet ambitieux de la EMU a comme vocation de devenir la European Business School de référence dans toute la région de l'Asie du Sud-Est, et regroupe 35 partenaires universitaires issus de plus d'une vingtaine de pays de l'UE, dont l'Université de Luxembourg, avec la signature d'un MoU en septembre.

Une mission financière à Luxembourg en septembre 2019 a permis d’approfondir les connaissances des atouts et avantages compétitifs de l’écosystème de la place financière luxembourgeoise pour le marché vietnamien et de préparer une road-show à Luxembourg courant 2020. L’Ambassade à Bangkok a coopéré avec le Ministère de l’Environnement, du Climat et du Développement durable et le Ministère des Finances en vue de la signature d’un Accord de financement pour un projet pluriannuel de financement climatique international via le Global Green Growth Institute (GGGI) au Vietnam.

UE-ASEAN

Le 21 janvier, le ministre Asselborn a participé à Bruxelles à la réunion ministérielle UE-ASEAN, l’Association des Nations de l’Asie du Sud-Est. Sous la co-présidence de la haute représentante de l’Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, et du ministre des Affaires étrangères de Singapour, Vivian Balakrishnan, la 22ème réunion ministérielle UE-ASEAN a porté sur des questions régionales et internationales, y compris les défis mondiaux comme le dérèglement climatique, le renforcement du système multilatéral fondé sur des règles ainsi que la sécurité en Asie, à la lumière de la situation au Myanmar et en Corée du Nord.

ASEM : 14^{ème} réunion des ministres des Affaires étrangères du dialogue Europe-Asie à Madrid

Les 15 et 16 décembre, le ministre Asselborn a participé à la 14^{ème} réunion des ministres des Affaires étrangères de l’ASEM (ASEM FMM14), qui s’est déroulée à Madrid. La conférence, placée sous le thème «Asia and Europe - Together for effective multilateralism», avait pour objet de renforcer le dialogue et la coopération entre les deux continents dans un large éventail de domaines, dont notamment le commerce et l’investissement, la connectivité, le développement durable et le climat, ainsi que les défis en matière de sécurité tels que le terrorisme, la non-prolifération, la cyber sécurité, et la migration irrégulière. Le ministre est intervenu sur le thème de « Climate change, gender equality and the role of women in peace and security, and maritime litter and plastics ».

2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord

Sommet Union européenne – Ligue des Etats arabes

Le Premier ministre Xavier Bettel a participé au premier sommet des chefs d’Etat et de gouvernement de l’Union européenne et de la Ligue des Etats arabes à Charm el-Cheikh en Egypte, les 24 et 25 février 2019. Dans son discours, le Premier ministre a souligné que le Luxembourg restera à l’écoute de ses partenaires méridionaux et ne ménagera aucun effort pour s’engager en faveur du renforcement des liens entre nos deux régions.

Conférence de Bruxelles sur le soutien à la Syrie et la région

Le Luxembourg a participé à la troisième conférence de Bruxelles sur le soutien à la Syrie et la région, le 14 mars 2019. Le Luxembourg a fait valoir la continuité de son appui aux efforts humanitaires en Syrie et dans les pays voisins, ainsi qu’à la lutte contre l’impunité. Le Grand-Duché continue à cet égard de soutenir le Mécanisme International, Impartial et Indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les crimes commis en Syrie depuis mars 2011.

Forum Sir Bani Yas

Sur invitation du ministre des Affaires étrangères des Emirats Arabes Unis, cheikh Abdullah Bin Zayed Al-Nahyan, le ministre Jean Asselborn a participé au « Forum Sir Bani Yas », qui s'est tenu aux Emirats arabes unis, du 14 au 17 novembre 2019. Le Forum a permis des échanges informels de haut niveau entre représentants de gouvernements et experts du secteur des affaires et du monde académique sur des questions de sécurité régionale, et en particulier sur le processus de paix au Moyen-Orient.

Emirats Arabes Unis

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et les Emirats arabes unis se sont intensifiées grâce à plusieurs visites ministérielles, à la signature et la négociation d'accords bilatéraux, et aux préparatifs en vue de l'Expo 2020 à Dubaï. Au niveau politique, les deux ministres des Affaires étrangères ont signé un protocole d'entente établissant des consultations politiques structurées dans le but de développer et d'approfondir la coopération au niveau bi-et multilatéral entre nos deux pays.

Les préparatifs en vue de la participation du Luxembourg à l'Expo 2020 à Dubaï ont constitué un autre point fort de l'année. La construction du pavillon du Luxembourg a commencé et les travaux de programmation pour les événements qui auront lieu au sein du pavillon ont avancé. Plusieurs délégations se sont rendues dans les Emirats pour des rencontres avec de futurs partenaires locaux. Dans le cadre de la coopération bilatérale dans le domaine spatial, le Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie Etienne Schneider a fait une intervention lors de l'ouverture du *Global Space Congress* qui s'est tenu du 19 au 20 mars à Abu Dhabi, suivie d'une rencontre bilatérale avec le président de la *UAE Space Agency*, avec laquelle le Luxembourg a signé un protocole d'entente.

Un autre point fort de l'année aura été la participation d'une délégation d'une trentaine d'athlètes, aux *Special Olympics World Games*, qui se sont déroulés à Abu Dhabi du 14 au 21 mars 2019. Le ministre des Sports Dan Kersch avait fait le déplacement pour accompagner les sportifs luxembourgeois.

L'année 2019 a par ailleurs été marquée par une visite ministérielle émirienne au Luxembourg. La visite en juin 2019 du secrétaire d'Etat aux Finances des Emirats, Obaid Bin Humaid Al Tayer, a permis un échange de vues approfondi avec le ministre des Finances luxembourgeois sur des dossiers financiers d'actualité.

En tant que représentation permanente auprès de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), la mission diplomatique à Abu Dhabi a suivi les travaux de l'agence en participant à sa 9ème assemblée générale en janvier 2019, en présence du ministre de l'Energie Claude Turmes et, en tant que membre, aux 17ème et 18ème réunions du conseil de l'agence qui se sont déroulées sous présidence luxembourgeoise.

Koweït

L'année 2019 a été marquée par la négociation de deux nouveaux accords bilatéraux entre le Luxembourg et le Koweït, à savoir un accord aérien et un protocole amendant la convention fiscale de 2007. Les deux accords pourront être signés en 2020. En marge du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne et de la Ligue des Etats arabes, M. le Premier ministre a eu une entrevue bilatérale

avec l'émir du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmed al-Jabir al-Sabah. Un groupe parlementaire du Koweït a effectué une visite au Luxembourg du 16 au 18 septembre 2019.

Suite à la remise de la copie de ses lettres de créance en date du 5 décembre 2019, l'accréditation de l'ambassadrice du Luxembourg aux Emirats arabes unis en tant qu'ambassadrice non-résidente au Koweït est prévue pour 2020.

Palestine

Le 11 septembre 2019, le ministre Asselborn a effectué une visite en Palestine. Avant d'entamer sa visite à Ramallah, le ministre s'est entretenu à Jérusalem avec Nickolay Mladenov, coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient. Lors de son déplacement à Ramallah, le ministre Asselborn a été reçu par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas. Il a également eu une réunion avec le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riad Malki. Les discussions à Ramallah ont été l'occasion de faire le point sur la situation politique et le processus de réconciliation entre Palestiniens et de souligner l'importance de préserver la perspective de la solution à deux Etats. Le ministre a également signé un mémoire d'entente sur les consultations politiques entre la Palestine et le Luxembourg avec son homologue palestinien, dans le but de développer et d'approfondir la coopération aux niveaux bilatéral et multilatéral. Enfin, le ministre a visité l'ONG « *Palestinian Medical Relief Society* » (PMRS), appuyée par la Coopération luxembourgeoise.

Jordanie

Sur invitation du ministre des Affaires étrangères du Royaume Hachémite de Jordanie, Ayman Safadi, le ministre Jean Asselborn s'est rendu en Jordanie pour une visite officielle le 12 septembre 2019. Durant sa visite, le ministre Asselborn a eu une entrevue avec son homologue jordanien, Ayman Safadi, et a effectué une visite du camp de réfugiés syriens d'Azraq.

Lors de l'échange de vues avec le ministre Safadi, l'impact considérable de la crise syrienne sur les pays voisins a été évoqué, notamment les conséquences de l'afflux massif de réfugiés fuyant le conflit qui dure depuis 2011. Le ministre Asselborn a par ailleurs saisi l'occasion pour identifier avec son homologue les moyens de renforcer les relations bilatérales entre la Jordanie et le Luxembourg, notamment sur le plan économique. Une coopération plus étroite est ainsi envisagée en matière de services aériens.

Lors de sa visite du camp de réfugiés d'Azraq, le ministre Asselborn s'est entretenu avec des responsables de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Le ministre y a également visité un projet soutenu par l'ONG CARE in Luxembourg, et cofinancé par la Coopération luxembourgeoise, qui réalise des activités éducatives et psychosociales et encourage l'apprentissage, la participation et le développement personnel des participants.

Liban

Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie Etienne Schneider s'est rendu à Beyrouth du 10 au 12 septembre 2019, à l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau Consul honoraire du Luxembourg avec juridiction sur la République libanaise. Cette visite a permis de rencontrer les plus hauts dignitaires du Liban, à savoir le président de la République, le président de l'Assemblée nationale, ainsi que le Premier

ministre. Les directeurs politiques des pays du Benelux ont également effectué une visite à Beyrouth, du 10 au 12 décembre 2019.

Israël

Le ministre des Finances Pierre Gramegna s'est rendu en Israël du 17 au 20 mars 2019 pour une mission axée sur la FinTech et les fonds d'investissement. Cette mission s'est inscrite dans la suite de la visite de travail du Premier ministre Xavier Bettel de septembre 2016. Le ministre Gramegna a notamment rencontré le gouverneur de la Banque centrale d'Israël et le ministre des Sciences et de la Technologie, ainsi que des dirigeants de haut niveau du monde de la finance et de l'économie, pour évoquer avec eux les opportunités d'investissement au Luxembourg et le potentiel de développement pour des entreprises luxembourgeoises en Israël. Accompagné d'une délégation de représentants du ministère des Finances, du ministère de l'Économie, de *Luxembourg for Finance* et du *Luxembourg House of Financial Technology*, le ministre a également visité une série de « start ups », pour mieux comprendre ce qui fait le succès de l'écosystème israélien dans ce domaine et explorer des pistes de collaboration. Cette mission a permis de mettre en exergue un important potentiel de collaboration entre nos deux pays, notamment en ce qui concerne le secteur financier.

Maroc

Une mission économique présidée par S.A.R. le Grand-Duc héritier, accompagné de S.A.R. la Grande-Duchesse héritière, a été conduite par le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Etienne Schneider, au Maroc du 23 au 26 septembre 2019. La mission s'est inscrite dans la continuité de la mission économique en 2015 et a eu pour objectif principal le renforcement des échanges et des relations économiques existantes, ainsi que la recherche de nouvelles opportunités d'affaires. Des entrevues ont eu lieu avec le chef du gouvernement, Saâd Eddine El Othmani, ainsi que le ministre de l'Industrie et le ministre des Finances. A l'occasion de la visite, le ministre Schneider a annoncé l'établissement d'un *Luxembourg Trade and Investment Office* (LTIO) à Casablanca afin de mieux accompagner les partenariats actuels et futurs issus du fort potentiel de collaboration entre le Maroc et le Luxembourg.

2.5. Afrique sub-saharienne

Sahel

Dans un contexte de grave détérioration de la situation sécuritaire au Sahel, le Luxembourg a poursuivi son engagement de longue date dans la région, conformément à l'approche des « 3D » qui associe les outils de la diplomatie, de la défense et du développement. L'engagement du Luxembourg au Sahel s'élève actuellement à quelque 100 millions d'euros par an et à plus de 320 personnes qui travaillent sous mandat luxembourgeois au Sénégal, Mali, Burkina Faso et Niger, tant dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire, que dans les secteurs de la défense, de la diplomatie et de la culture.

Tout au long de l'année, le Luxembourg s'est activement impliqué dans les discussions politiques sur la situation régionale, tant au niveau des instances européennes, qu'en organisant les 15 et 16 mai 2019 au

Luxembourg une réunion informelle des Envoyés spéciaux de l'UE pour le Sahel, en étroite concertation avec le Représentant spécial de l'UE pour le Sahel et les partenaires du Benelux.

Sénégal

L'année 2019 fut notamment marquée par le lancement du nouveau Programme indicatif de Coopération (PIC IV) entre le Sénégal et le Luxembourg, doté d'une enveloppe de 65 millions EUR, et concentré sur les secteurs de la santé, de la formation et de l'insertion professionnelles.

Tout au long de l'année, l'ambassade à Dakar a maintenu un dialogue étroit avec les hautes autorités du pays afin de renforcer davantage encore les relations bilatérales, et a appuyé l'organisation de la rencontre de Dakar sur la mise en œuvre de l'Agenda Femmes et Paix et Sécurité avec les Etats-membres de l'Union africaine et les Communautés économiques régionales.

Le Luxembourg a activement participé à la mission d'observation électorale de l'Union Européenne au Sénégal avec l'envoi d'observateurs, l'année 2019 ayant été marquée par la tenue d'élections présidentielles et la réélection du président Macky Sall.

Burkina Faso

L'ambassade du Luxembourg à Ouagadougou et le gouvernement burkinabè ont poursuivi leur dialogue étroit tout au long de l'année, notamment en préparation de la 11^{ème} Commission de partenariat qui s'est tenue le 21 octobre 2019. Lors de cette Commission, deux avenants et un Protocole d'Accord ont été signés, pour un montant total de 19,2 millions EUR dédiés aux secteurs de l'éducation et formation professionnelle. Les relations bilatérales ont également été marquées par la célébration du 20^{ème} anniversaire de la Coopération Luxembourg-Burkina Faso, ainsi que par la tenue de la 4^{ème} édition de la Semaine Africaine de la Microfinance à Ouagadougou, un évènement soutenu par le Luxembourg.

Ces événements ont été consacrés lors de la visite de travail de la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Paulette Lenert, à Ouagadougou du 20 au 23 octobre 2019, lors de laquelle plusieurs entrevues de haut niveau ont également eu lieu, dont notamment avec le Président du Burkina Faso, le Premier ministre et le ministre de l'Economie, des Finances et du Développement.

La sécurité des ressortissants luxembourgeois, des employés de l'ambassade et de LuxDevelopment tout comme la sécurisation des opérations sur place ont occupé une place prioritaire au cours de l'année.

Niger

Les relations bilatérales avec le Niger ont été marquées par la célébration du 30^{ième} anniversaire de la coopération Luxembourg-Niger, ainsi que par la tenue de la 13^{ième} commission de partenariat, qui a permis un dialogue politique approfondi avec les autorités du Niger.

A l'occasion de la visite de travail de la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Paulette Lenert, à Niamey du 17 au 20 octobre 2019, plusieurs entrevues de haut niveau ont eu lieu, notamment avec le Président de la République, le Premier ministre, et les ministres des Affaires étrangères et de

l'Intérieur. La visite a permis d'annoncer la volonté du gouvernement luxembourgeois de relever le bureau de Niamey au statut d'ambassade, d'inaugurer plusieurs projets en présence de la Première dame du Niger et de procéder la remise de matériel militaire médical en présence du ministre de la Défense.

Dans le cadre du mécanisme d'évacuation d'urgence (ETM), le bureau de Niamey a accueilli une mission luxembourgeoise de réinstallation de réfugiés en provenance de la Libye.

Mali

En 2019, le Luxembourg a continué d'appuyer la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) par des contributions financières, tout en prenant les dispositions nécessaires en vue du déploiement de militaires luxembourgeois à partir de 2020, dans le cadre de la mise à disposition de la MINUSMA des capacités de transmission satellitaires GOVSAT permettant de relier les secteurs régionaux au quartier général à Bamako.

De même, le Luxembourg a poursuivi sa participation à l'EUTM Mali avec le déploiement de onze militaires (6 officiers et 5 sous-officiers), et la planification d'un renforcement jusqu'à 27 militaires luxembourgeois par rotation sur le terrain entre mai 2020 et juin 2022.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paix de 2015, le Luxembourg a poursuivi son appui au Bureau de l'Observateur indépendant (Carter Foundation), chargé d'évaluer la mise en œuvre des dispositions de l'Accord, ainsi qu'à la Commission d'enquête internationale pour le Mali chargée d'élucider les violations et abus des droits humains et du droit international humanitaire depuis les débuts de la crise en 2012.

Cabo Verde

Le Luxembourg entretient traditionnellement des relations bilatérales très étroites avec le Cabo Verde, et des contacts fréquents ont eu lieu tout au long de l'année avec les autorités capverdiennes.

Le ministre des Affaires étrangères et des Communautés du Cabo Verde, Luís Filipe Tavares s'est rendu à Luxembourg le 19 avril 2019, où il a eu une réunion de travail avec la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Paulette Lenert. Du 1^{er} au 4 juillet 2019, la ministre Lenert a effectué une visite au Cabo Verde lors de laquelle elle est, entre autres, intervenue à l'ouverture officielle du Forum d'investissement sur l'île de Sal. La ministre s'est également rendue sur les îles de São Vicente et de Santo Antão, tout comme à Praia sur l'île de Santiago, où s'est tenue la 19^{ième} Commission de Partenariat entre le Luxembourg et le Cabo Verde.

Dans le cadre de la coopération trilatérale entre le Luxembourg, le Portugal et le Cabo Verde, le Luxembourg a fourni du matériel militaire à l'armée cap verdienne en janvier 2019. Outre le soutien capacitaire, l'armée luxembourgeoise a offert au Centre militaire à Diekirch une instruction de tir à deux militaires cap-verdiens. Le Luxembourg a également financé quatre bourses de formation pour des militaires garde-côtes cap verdiens dans des établissements d'enseignement militaire au Portugal et du matériel pour les forces armées du Cabo Verde.

Ethiopie

La visite de travail du ministre Asselborn à Addis Abeba du 12 au 13 février 2019 a permis d'aborder les divers domaines dans lesquels le Luxembourg et l'Éthiopie sont engagés conjointement et d'identifier des vecteurs pour le renforcement des relations bilatérales, dont notamment le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le secteur spatial. Lors de son déplacement en Éthiopie, le ministre Asselborn a également visité des camps de réfugiés situés au Nord du pays.

Tout au long de l'année, l'ambassade du Luxembourg à Addis Abeba a œuvré au renforcement et à la diversification des relations bilatérales avec l'Éthiopie, dans un contexte de profonds changements politiques en Éthiopie. En octobre 2019, le processus de négociation sur une convention bilatérale en vue d'éviter les doubles impositions a été finalisé. Fin 2019, le Luxembourg s'est engagé à soutenir financièrement un projet d'appui au processus électoral national mis en œuvre par le PNUD et un projet de formation pour les professionnels du secteur financier éthiopien a également été approuvé.

Erythrée

Sur invitation du ministre des Affaires étrangères de l'Etat d'Erythrée, Osman Saleh Mohammed, le ministre Asselborn a effectué une visite de travail à Asmara, le 14 février 2019. Après avoir été reçu par son homologue érythréen, Jean Asselborn s'est entretenu avec le Conseiller spécial du président, Yemane Gebreab, et a rencontré la communauté diplomatique accréditée dans le pays. Les entretiens ont permis d'aborder en profondeur les défis qu'il reste à surmonter pour consolider la paix et cimenter le rapprochement entre l'Erythrée et l'Éthiopie et de faire un tour d'horizon des développements régionaux, en abordant notamment les relations de l'Erythrée avec le Soudan, le Soudan du Sud et la Somalie.

Rwanda et Kenya

Dans la lignée des discussions du ministre Asselborn avec son homologue rwandaise en 2018, le ministère des Affaires étrangères et européennes a activement soutenu la première mission économique de la Chambre de Commerce du Luxembourg en République du Rwanda et en République du Kenya du 9 au 15 juin 2019, avec plus d'une quinzaine d'entreprises luxembourgeoises émanant principalement des secteurs TIC, infrastructures et écotechnologies.

Le 26 novembre 2019, les autorités compétentes ont procédé à la signature d'un accord aérien entre le Luxembourg et le Rwanda visant à stimuler les échanges. Les négociations relatives à convention de non-double imposition ont également été relancées.

Union africaine

Au travers de sa Représentation permanente auprès de l'Union africaine à Addis Abeba, le Luxembourg a continué de souligner son attachement à l'agenda d'intégration continentale porté par l'Union africaine, notamment dans le cadre de la zone de libre échange continentale africaine, et a plaidé en faveur de l'égalité femmes-hommes et la thématique « femmes et paix et sécurité ». L'engagement du Luxembourg en matière de TIC dans le cadre de l'Union africaine a continué par le biais du projet Axis.

3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

3.1 Benelux

Le Luxembourg a assumé en 2019, pour la 3ème fois depuis l'entrée en vigueur du nouveau traité Benelux en 2012, la Présidence du Comité de ministres de l'Union Benelux.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel de l'Union Benelux, le Luxembourg a mis un accent particulier sur l'approfondissement du marché intérieur, la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, ainsi que la numérisation. Ces priorités ont été présentées lors du lancement officiel de la Présidence luxembourgeoise le 5 février à l'abbaye de Neumünster, en présence du ministre Asselborn, du ministre Reynders et en présence d'une délégation de l'Assemblée Interparlementaire Benelux.

Parmi les principaux projets réalisés par les pays du Benelux en 2019, notons la signature de la déclaration politique renouvelée lors du sommet avec le *Land* de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la déclaration politique des ministres de l'Énergie au Forum Pentalatéral, la déclaration d'intention en matière de vérification de pré-emploi des ministres de la Justice et l'accord des ministres des Finances pour renforcer la coopération dans la lutte contre la fraude fiscale.

Dans le domaine de l'énergie, une réunion du Forum Pentalatéral de l'énergie a eu lieu le 4 mars. Les ministres respectifs des sept pays concernés (Benelux, France, Allemagne, Autriche et Suisse) ont convenu de coordonner étroitement les plans nationaux sur l'énergie et le climat.

En avril, les Premiers ministres belge et néerlandais ont été reçus par leur homologue Xavier Bettel, à l'occasion du sommet Benelux à Luxembourg. L'entrevue des trois chefs de gouvernement a été suivie d'une réunion de travail élargie, en présence du ministre-président du *Land* de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Armin Laschet. Les discussions ont essentiellement porté sur les grands dossiers de l'actualité politique européenne ainsi que sur la coopération au sein du Benelux et avec le *Land* de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Cette rencontre a d'ailleurs prêté le cadre à la signature de la « Déclaration politique renouvelée des gouvernements des Etats membres de l'Union Benelux et de Rhénanie-du-Nord-Westphalie sur le développement d'une coopération plus étroite ».

Une conférence du Benelux sur l'économie circulaire a rassemblé les acteurs du secteur concerné et les pouvoirs publics afin d'œuvrer ensemble en vue de la suppression des barrières existantes autour d'un marché transfrontalier de l'économie circulaire et de rester pionniers au sein de l'Union européenne.

La coopération entre les services concernés par les vérifications de pré-emploi² a été renforcée le 6 juin, en présence du ministre luxembourgeois de la Justice, Felix Braz, de son homologue belge, Koen Geens,

² Sur la base de la législation européenne, une forme de vérification des salariés potentiels sur le plan juridique est appliquée dans plusieurs pays européens, ce qu'on appelle la vérification de préemploi.

et du ministre néerlandais de la Protection juridique, Sander Dekker. Une déclaration d'intention visant à améliorer l'échange d'informations entre les trois pays a été signée.

Sous Présidence luxembourgeoise, le Benelux a mis un accent particulier sur l'intelligence artificielle (IA). Ainsi, une étude de l'impact de l'IA sur l'emploi transfrontalier a été lancée. Les résultats de l'étude permettront aux trois pays d'identifier les possibilités d'initiatives conjointes pour atténuer conjointement l'impact de l'IA sur l'emploi transfrontalier. Une conférence sur « Le Benelux comme laboratoire vivant pour l'IA », a été organisée le 25 juin 2019 à Bruxelles. Du 11 au 12 décembre 2019, une conférence sur la 5G a eu lieu à Luxembourg.

La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont conjointement demandé à la Commission européenne de réviser la législation sur les restrictions territoriales de l'offre. Les fournisseurs peuvent imposer certains obstacles aux détaillants, les empêchant d'acheter librement un produit dans le pays où ils souhaitent le faire, ce qui entraîne parfois de grandes différences de prix. Le Benelux a demandé d'accorder plus d'attention à cette problématique.

Le Comité de ministres Benelux, présidé par le ministre des Finances luxembourgeois, Pierre Gramegna, en présence de ses homologues néerlandais et belge, Wopke Hoekstra et Alexander De Croo, a signé un accord relatif à la coopération fiscale et à la lutte contre la fraude fiscale au Luxembourg le 10 octobre.

Le 8 novembre, sous présidence luxembourgeoise, les ministres compétents de l'Enseignement supérieur des pays du Benelux et leurs homologues des Etats baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ont signé une déclaration politique dans le domaine de la reconnaissance automatique des diplômes.

Dans le cadre des priorités de la Présidence luxembourgeoise en 2019, une conférence sur l'éducation au développement durable a été organisée au Biodiversum du 20 au 22 novembre. Ceci en présence de Madame Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et Monsieur Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg. La conférence s'adressait non seulement aux éducateurs, enseignants, animateurs et formateurs, mais aussi aux jeunes participants originaires des trois pays de l'Union Benelux. Durant ces trois jours, des ateliers, des échanges et des visites guidées ont permis aux quelque 80 participants d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques, mais surtout de tisser des liens en vue de projets futurs.

Lors de la Journée internationale des droits de l'Homme une déclaration d'intention concernant les nouvelles étapes dans leur coopération transfrontalière pour combattre la traite des êtres humains a été signée en présence de la ministre de la Justice du Luxembourg, Sam Tanson.

Le Conseil Benelux, qui réunit sur base annuelle les secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères, a eu lieu le 4 novembre à Bruxelles en vue de préparer le Comité de ministres. Lors du Comité, qui a eu lieu le 9 décembre et était présidé par le ministre Asselborn, le plan de travail annuel 2020 a été adopté et un bilan des travaux achevés et des progrès réalisés au cours de Présidence luxembourgeoise a été dressé. De plus, le Secrétaire de l'Union Benelux a présenté sa proposition sur les orientations politiques du plan de travail commun 2021-2024, dont les possibilités d'intégration de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe dans les secteurs de la santé publique, du transport et de l'énergie dans le cadre de la coopération Benelux. Lors du Comité de

ministres, le nouveau Collège des Secrétaires généraux de l'Union Benelux a été entériné : depuis le 1^{er} janvier 2020, un Luxembourgeois assume pour la 1^{ère} fois le poste de Secrétaire général de l'Union Benelux, en la personne de Monsieur Alain de Muyser.

Sur le plan de la coopération intergouvernementale, les ministres des Affaires étrangères des pays du Benelux se sont réunis pour un dîner de travail avec leurs homologues baltes le 16 juin à Luxembourg. Le 8 décembre, un dîner de travail s'est tenu avec les pays du Visegrad.

En outre, une concertation Benelux des directeurs Asile et Migration a eu lieu le 15 février et les directeurs des Affaires européennes du Benelux ont fait le point sur les dossiers d'actualité lors de deux réunions en avril et juillet. Finalement, des consultations Benelux des Envoyés spéciaux et partenaires du Sahel de l'UE ont été organisées en mai à Luxembourg et les directeurs politiques des pays du Benelux ont effectué une visite conjointe au Liban en décembre.

3.2. Organisation des Nations Unies et droits humains

En 2019, les attaques de l'ordre international fondé sur le droit et des buts et principes énoncés par la Charte des Nations Unies ont continué. La résistance à cette tendance s'est toutefois mieux organisée, notamment dans les enceintes multilatérales. 2019 a ainsi vu une multitude de manifestations à travers le monde - en grande majorité pacifiques, malgré des gestes de répression souvent violents - réclamant le respect des droits humains et du contrat social par les gouvernants. Dans sa déclaration sur la politique étrangère en 2019, le ministre Asselborn a rappelé que les droits humains sont les fondements non-négociables de l'ordre sociétal et international.

Les grands défis auxquels l'humanité doit faire face – la crise climatique, les inégalités socio-économiques, les conflits, le progrès technologique, la migration, les pandémies ou encore la mondialisation – requièrent une approche collective, en première ligne à travers un multilatéralisme efficace, au centre duquel se trouvent les Nations Unies. Ainsi, à côté d'une participation active à l'ONU, le Luxembourg participe à l'Alliance pour le Multilatéralisme lancée par l'Allemagne et la France, dont le but est de résister à l'affaiblissement des organisations internationales et de rassembler une coalition de pays prêts à prendre des engagements plus ambitieux dans différents domaines de politique étrangère et du droit international et du droit international humanitaire. Le ministre Asselborn a participé à la première réunion au niveau ministériel de cette Alliance, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2019.

Droits humains

Mis en place en 2015, le Comité interministériel des droits de l'Homme (CIDH), présidé par l'ambassadeur itinérant pour les droits de l'Homme, est l'organe coordonnant le travail de tous les ministères en matière de droits humains. En 2019, le CIDH s'est réuni à cinq reprises, travaillant notamment sur le suivi du troisième examen périodique universel (EPU) et la mise en œuvre des 135 recommandations acceptées par le gouvernement luxembourgeois, ainsi que sur la rédaction des rapports qui doivent être soumis périodiquement aux Nations Unies.

L'ambassadeur itinérant pour les droits de l'Homme a également coordonné le travail de préparation du deuxième Plan d'action national (PAN) pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies

sur les entreprises et les droits de l'Homme, qui fait suite au premier PAN 2018-2019. Fruit d'un consensus négocié entre ministères et administrations du secteur public d'un côté, et les représentants du secteur privé, de la société civile et des syndicats de l'autre, ce deuxième PAN se veut plus opérationnel, en définissant une série de mesures concrètes à réaliser au cours des 3 années à venir (2020-2022). Le Conseil de gouvernement a approuvé ce PAN le 11 décembre 2019, et l'a déposé auprès du Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme à Genève pour témoigner de l'engagement du Luxembourg pour les droits humains en général.

Suivant la rencontre de juin 2018 entre le ministre Asselborn et Michel Forst, Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, le Luxembourg s'est engagé dans la promotion et protection des défenseurs des droits humains. Un groupe de travail conjoint avec la société civile, lancé en décembre 2019, approfondira les réflexions et travaux à ce sujet.

La « Task Force Campagne Conseil des droits de l'Homme » a été créée pour structurer et accompagner la campagne autour de la candidature du Luxembourg pour un siège au Conseil des droits de l'Homme pendant la période 2022-2024 en vue de l'élection qui aura lieu en octobre 2021 à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

En 2019, le ministère des Affaires étrangères et européennes a finalisé la rédaction de quatre rapports périodiques aux organes conventionnels des Nations Unies sur base des éléments livrés par les différents ministères et administrations concernés, à savoir les rapports nationaux relatifs au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Avec la remise du rapport au Comité de la Convention relative aux droits de l'enfant en février 2020, le Luxembourg sera à jour avec ses obligations en matière de rapports périodiques aux organes internationaux.

Le MAEE a coordonné, en coopération avec le ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes, la rédaction du rapport national de mise en œuvre des engagements contenus dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, en vue du 25^e anniversaire de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995.

Au niveau international, le ministre Asselborn a abordé les droits humains dans ses entretiens lors de visites bilatérales, insistant sur l'universalité, l'indivisibilité et l'inaliénabilité de ces droits, ainsi que sur les priorités thématiques du Luxembourg que sont l'abolition universelle de la peine de mort ou la lutte contre toutes les formes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Le ministre a aussi rencontré un nombre de représentants de la société civile et de défenseurs des droits humains lors de ses déplacements. L'ambassadeur itinérant pour les droits de l'Homme, conjointement avec les collègues de la RP Genève et en présence de membres du Groupe de travail « Entreprises et droits de l'Homme », a représenté le Luxembourg lors de différentes rencontres internationales sur les droits humains (p.ex. Forum entreprises et droits de l'Homme de l'ONU).

Le Luxembourg a été représenté par le ministre Asselborn au segment de haut niveau de la 40^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme à Genève, le 26 février 2019. Le ministre Asselborn a également

participé du 24 au 26 septembre 2019, au segment de haut niveau du débat général de la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

Le Représentant permanent du Luxembourg auprès des Nations Unies a assumé la présidence de la Troisième Commission de l'Assemblée générale qui traite des questions sociales, liées aux affaires humanitaires ou aux droits de l'homme au cours de sa 74^{ème} session.

En juillet 2019, le ministre Asselborn a participé à la première Conférence ministérielle sur la liberté des médias au niveau mondial, à Londres. Le Luxembourg a ainsi rejoint la Coalition pour la liberté des médias, qui regroupe 35 pays s'engageant en faveur de la protection des journalistes et la défense de l'espace civique aux niveaux national et international.

En 2019, le département a continué de coopérer avec la Chaire UNESCO de l'Université du Luxembourg, notamment par le biais d'une présentation au sujet de « l'ONU et les droits humains » dans le cadre du cycle de conférences interdisciplinaires sur les droits humains.

Mise en œuvre du Plan d'action « Femmes et paix et sécurité »

En 2019, le gouvernement luxembourgeois a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'Action national "Femmes et paix et sécurité" 2018-2023. Le Plan d'action concerne l'ensemble du gouvernement, et touche à l'action extérieure du Luxembourg dans les domaines de la diplomatie, de la défense et du développement, ainsi que de la justice, de l'accueil des réfugiés, et de la sécurité intérieure au niveau national. La mise en œuvre est coordonnée par le MAEE, qui a mis en place un cadre pour un suivi annuel des progrès réalisés. En coopération avec les ministères et les administrations concernés, le ministère des Affaires étrangères et européennes a procédé à un premier recueil des indicateurs nécessaires à l'évaluation du Plan d'action en 2019. Les efforts entrepris et les avancées réalisées en la matière seront reflétés dans le rapport à mi-parcours qui sera réalisé en 2021.

Le Luxembourg a organisé plusieurs événements en 2019 pour promouvoir l'agenda « Femmes et paix et sécurité ». Ainsi, à l'occasion de la journée internationale de la Francophonie le 20 mars, la Représentation du Luxembourg auprès du Comité politique et de sécurité de l'UE, ensemble avec les Représentations de Bulgarie, Belgique, France et Roumanie, a organisé une table-ronde sur le thème de « Femmes, Paix et Sécurité en Afrique », autour de trois panélistes : Mme Penda Mbow (ancienne ministre de la culture du Sénégal), Mme Marguerite Barankitse (militante originaire du Burundi) et Mme Marta Martinelli (Open Society Policy Institute). L'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, Mme Bineta Diop, fut l'invitée d'honneur à la réunion informelle des Envoyés spéciaux de l'Union européenne pour le Sahel, organisée les 15 et 16 mai 2019 au Luxembourg, sous Présidence luxembourgeoise du Benelux.

En mars 2019, le Luxembourg a accueilli la conférence internationale « Stand Speak Rise Up ! - to End Sexual Violence in Fragile Environments », une initiative de S.A.R la Grande-Duchesse Maria Teresa, organisée avec le soutien du gouvernement luxembourgeois. La conférence a réuni des représentants clés d'institutions multilatérales, des membres de gouvernement, des dirigeants de la société civile et du secteur privé, ainsi que trois lauréats du Prix Nobel de la paix - le Dr. Denis Mukwege, Mme Nadia Murad et le professeur Muhammad Yunus - pour discuter et développer une approche holistique à la

problématique des violences sexuelles, en plaçant les survivantes et survivants au centre de cette conférence pour écouter leurs témoignages et apprendre de leur vécu dans la recherche de la guérison et de la résilience.

Avec la Belgique, le Canada, la France et la Représentation de l'OIF, la Représentation du Luxembourg auprès de l'OTAN a co-organisé un événement le 25 novembre 2019, au sujet des violences sexuelles en temps de conflit. L'objectif fut de sensibiliser à la thématique, en invitant la Fondation du Dr. Denis Mukwege à faire une présentation sur le sujet et à écouter le témoignage d'une survivante congolaise, Mme Tatiana Bandalire Mukanire.

Ensemble avec 21 autres Etats, le Luxembourg a coparrainé le 2 décembre 2019 un événement organisé par l'ONG « Women's Initiative for Gender Justice », en marge de la 18^{ème} session de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome de la CPI à La Haye. L'objectif de cet événement fut de lancer les « principes de La Haye sur la violence sexuelle », qui comprennent une déclaration de la société civile sur la violence sexuelle, des lignes directrices en droit pénal international (et domestique), ainsi que des principes-clés pour les décideurs en matière de violence sexuelle.

De manière générale, le Luxembourg s'est engagé pour une meilleure intégration de la dimension de l'égalité des genres dans la politique extérieure de l'Union européenne. Le ministre Asselborn est notamment intervenu à ce sujet au Conseil des Affaires étrangères du 9 décembre 2019. Le Luxembourg cherche aussi de manière systématique à renforcer le langage sur les droits de l'Homme et l'agenda « femmes et paix et sécurité » dans les avis et recommandations des groupes de travail de l'UE.

Aux Nations Unies, le Luxembourg est intervenu lors du débat public sur « Les femmes, la paix et la sécurité: violences sexuelles en période de conflit » du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU), le 23 avril 2019, et lors du débat annuel « Vers une mise en œuvre effective du programme pour les femmes et la paix et la sécurité : passer des engagements aux actes en prévision de la commémoration du vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité », qui a eu lieu au CSNU le 29 octobre 2019. Le Luxembourg a également coparrainé la résolution 2467 du CSNU sur les violences sexuelles en période de conflit, adoptée en avril 2019. En marge du débat public en avril, le Luxembourg est intervenu lors de l'événement à haut niveau organisé par le Royaume-Uni, l'Allemagne et UN Women sur un nouvel engagement sur les femmes, la paix et la sécurité dans le contexte du 20^{ème} anniversaire de la résolution 1325.

En 2019, le Luxembourg a également financé des projets et initiatives dans les domaines de la lutte contre la violence sexuelle et sexiste et la lutte contre l'impunité. Le Luxembourg a ainsi alloué plus de 13,2 millions d'euros à la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. Suite au Forum international « Stand Speak Rise Up! », la Coopération luxembourgeoise a réaffirmé son engagement de longue date dans la lutte contre les mutilations génitales féminines à travers un soutien financier au projet d'adaptation de l'hôpital de Panzi en République Démocratique du Congo à hauteur de 5 millions d'euros. Parmi les nouveaux projets initiés en 2019, figurent notamment la construction d'un centre pour les victimes de violences sexuelles au Sénégal, un projet dans le domaine de la prévention des violences sexuelles et des services d'intervention ciblant les femmes et jeunes filles Yazidi, victimes de violences sexuelles et sexistes en Irak, ainsi que le programme de réponse aux violences sexuelles du CICR.

A Genève, dans le cadre des interventions lors de l'Examen périodique universel, le Luxembourg intervient régulièrement en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, et sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des enfants, sur les droits sexuels et reproductifs, sur le mariage précoce, et sur les femmes, la paix et la sécurité. Lors des différentes sessions du Conseil des droits de l'Homme, en mars, juin et septembre 2019, le Luxembourg s'est également porté co-auteur de 6 résolutions pertinentes. Le Luxembourg est également intervenu lors du débat annuel consacré à la prise en compte des questions de genre dans tous les travaux du Conseil des droits de l'Homme et de ses mécanismes, le 23 septembre 2019.

A l'OTAN, le Luxembourg a activement contribué à l'élaboration de la politique de lutte contre les abus et les violences sexuelles dont l'OTAN s'est dotée en 2019, et est régulièrement intervenu sur la thématique « femmes, paix et sécurité ».

Le Luxembourg s'est également prononcé sur l'agenda « femmes et paix et sécurité » ou l'aspect du genre dans un nombre d'interventions officielles, dont notamment celle prononcée par le ministre Asselborn à l'occasion du 26ème Conseil ministériel de l'OSCE (5 décembre 2019), ainsi que par des interventions à la Conférence des Etats parties de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (25 au 29 novembre 2019, La Haye), à la Conférence de révision de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (26-29 novembre 2019, Oslo), et à la Conférence des Etats parties du Traité sur le commerce des armes (26-30 août 2019, Genève).

Lors de la conférence internationale « Ending Sexual and Gender-based Violence in Humanitarian Crises », qui s'est tenue en mai 2019 à Oslo, le Luxembourg a renforcé son engagement pour protéger les personnes confrontées aux différentes formes de violences liées aux conflits. Au Sommet de Nairobi (CIPD25) en novembre 2019, le Luxembourg a réitéré son engagement politique en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de la santé sexuelle et reproductive dans les enceintes internationales et européennes.

Au niveau national, le MAEE a poursuivi ses efforts pour veiller à une meilleure représentation des femmes dans les missions d'observation électorale et les missions civiles auxquelles le Luxembourg contribue en personnel. Le principe de la représentation égalitaire a été pris en compte de manière systématique lors de la sélection des candidats aux missions d'observation électorale de l'Union européenne. Il s'ensuit qu'en 2019, le Luxembourg a présenté 50% de candidats et 50% de candidates à l'UE, étant ainsi l'un des seuls pays de l'UE à avoir pleinement respecté la parité entre les genres.

Dans le cadre du « Compact sur la PSDC civile de l'Union européenne », le Luxembourg attache également une importance particulière aux aspects de genre. Ainsi, le plan de mise en œuvre national du Luxembourg, dont l'élaboration a commencé en 2019, tient compte de l'importance que nous attachons au rôle des femmes dans la promotion de la paix et de la sécurité. La parité entre femmes et hommes dans les missions civiles devra être visée systématiquement en offrant des entraînements sur les questions du genre et en essayant de déployer plus régulièrement des femmes et des conseillers en matière de genre dans les missions avec participation luxembourgeoise.

Le MAEE a également cherché à renforcer la représentation et la participation des femmes dans les organisations internationales. La dimension de genre a été prise en compte dans les décisions sur les appuis aux candidatures.

La Coopération luxembourgeoise s'est également engagée à faire une contribution au Centre International de Justice Transitionnelle (ICTJ) pour notamment soutenir en Tunisie, la mise en place de processus de transition centrés sur les victimes et sensibles au genre.

L'année dernière, le Luxembourg a également soutenu le Rapporteur spécial du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, et Justice Rapid Response pour les enquêtes criminelles internationales. Dans le domaine de la défense, le MAEE a cofinancé un projet de renforcement de capacités en faveur de la Jordanie, qui vise le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action genre pour les forces armées jordaniennes, et la mise en place de formations genre.

Les efforts de la direction de la Défense et de l'Armée luxembourgeoise se sont concentrés sur l'augmentation du personnel militaire féminin dans les différentes carrières militaires et le service volontaire, notamment par des moyens d'information plus ciblés. En outre, des réflexions ont été entamées en vue d'une adaptation de l'épreuve sportive de la procédure de recrutement au service volontaire dans un contexte de perspectives de genre. Dans le cadre des formations opérationnelles aux différentes carrières, la perspective de genre a continué à jouer un rôle important. La collaboration avec un opérateur social externe afin de soutenir les familles au Luxembourg des militaires déployés à l'étranger a été poursuivie en 2019. Finalement, l'Armée a continué à appliquer une politique de tolérance zéro quant à toute forme de harcèlement sexuel ou moral lié au genre.

Responsabilité de protéger (R2P)

Le Luxembourg a été représenté par sa Représentation permanente à New York à la réunion de la 73^{ème} Assemblée générale des Nations Unies sur la Responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité, qui a eu lieu le 26 juin 2019. Le point focal national pour la R2P a suivi les activités du réseau mondial des points focaux pour la R2P qui s'est notamment réuni à Bruxelles en mai 2019 et a participé à deux réunions informelles du groupe de travail de l'UE sur l'ONU pour mieux cadrer l'appui de l'UE à l'universalisation et à l'opérationnalisation de la norme de la responsabilité de protéger. Le Luxembourg est également représenté au sein des groupes d'amis de la R2P à New York et à Genève, par le biais de ses Représentations permanentes auprès de l'ONU.

3.3. OSCE

Dans le cadre de l'OSCE, le Luxembourg fait partie des Etats participants soutenant une modernisation des instruments de maîtrise des armements et des mesures de confiance et de sécurité afin de les adapter au contexte sécuritaire actuel. Au sein d'un groupe de 32 pays, le Luxembourg a contribué en 2019 à l'élaboration d'une proposition consolidée pour la modernisation du Document de Vienne contenant toute une série de nouvelles mesures visant à accroître la transparence et à améliorer la réduction des risques d'affrontements militaires. Les travaux ont été conduits parallèlement dans les fora de l'OTAN à Bruxelles et de l'OSCE à Vienne.

Après la suspension des activités dans le cadre du régime sur le Ciel ouvert pendant toute l'année 2018 - suite à un litige entre deux Etats participants - les activités ont repris normalement en 2019.

Le Luxembourg a également continué à assister aux différentes réunions du Dialogue structuré lancé à Hambourg en 2016. Dans ce domaine, les travaux se concentraient en 2019 essentiellement sur l'élaboration de mécanismes visant à réduire les risques d'escalade dans le contexte d'incidents militaires. Du 4 au 8 juillet 2019, la 28^{ème} séance annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (APOSCE) a eu lieu à Luxembourg avec près de 700 participants, dont 274 parlementaires. La séance a été ouverte par le Président de la Chambre des Députés Fernand Etgen et le Premier ministre Xavier Bettel. Le Président-en-exercice de l'OSCE, le ministre slovaque des affaires étrangères Miroslav Lajčák, a également assisté à la réunion. Une réception pour les parlementaires a été offerte à l'Abbaye de Neumünster par Monsieur le ministre Asselborn. L'APOSCE a adopté la « Déclaration de Luxembourg » et nombre de résolutions.

Le ministre Jean Asselborn a participé à la réunion ministérielle informelle de l'OSCE du 9 juillet dans les Hautes Tatras en Slovaquie, ainsi qu'au 26^{ème} Conseil ministériel de l'OSCE qui s'est tenu les 5 et 6 décembre à Bratislava.

3.4. Conseil de l'Europe

La ministre de la Justice Sam Tanson a participé à la Conférence organisée pour fêter les 25 ans de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), ainsi qu'à la Conférence des ministres de la Justice du Conseil de l'Europe, les 14 et 15 octobre 2019 à Strasbourg. Lors de la 47^{ème} réunion du Comité ad hoc européen pour l'Agence mondiale antidopage (CAHAMA), qui s'est tenue les 11 et 12 septembre 2019 au Conseil de l'Europe à Strasbourg, le ministre Dan Kersch a été désigné, au titre de ministre des Sports, membre européen au comité exécutif de l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour la période 2020-2021, après une élection pour départager 5 candidats à ce poste.

La présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Liliane Maury-Pasquier, a visité le Luxembourg, du 4 au 8 juillet 2019. Le président de la Chambre des Députés Fernand Etgen a participé à la Conférence des Présidents des Parlements Nationaux qui s'est tenue les 24 et 25 octobre à Strasbourg dans le cadre de l'activité de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

A l'occasion de la journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre), le Luxembourg a présenté devant le Comité des ministres une déclaration, co-rédigée ensemble avec Andorre, la Belgique, Monaco et la Slovénie, portant sur le besoin de protéger les enfants contre les abus sexuels. 38 autres Etats parties à la Convention européenne des droits de l'Homme se sont alignés à cette déclaration. L'édition 2019 de la Journée européenne portait du constat que les enfants sont trop souvent écartés des questions qui les concernent. Ils devraient au contraire disposer des moyens, de l'espace, des opportunités et du soutien nécessaire pour participer à la conception et à la mise en œuvre des mesures, des politiques, des programmes ou d'autres initiatives visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les abus sexuels.

L'année 2019 a été marquée par l'élection d'une nouvelle Secrétaire générale, un retour à la croissance réelle zéro du budget, et le paiement par la Fédération de Russie de sa contribution obligatoire au budget

ordinaire, suite à un compromis politique permettant le retour de la délégation russe à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation.

Le 26 juin, l'Assemblée parlementaire a élu Marija Pejcinovic Buric, la Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Croatie, comme nouvelle Secrétaire générale du Conseil de l'Europe pour un mandat de cinq ans. La même session de l'Assemblée parlementaire a également adopté par vote le « rapport De Sutter », qui met en place une procédure de réaction lorsqu'un Etat membre manque à ses obligations statutaires ou ne respecte pas les valeurs et les principes fondamentaux défendus par l'Organisation. Cette décision a permis le retour des 18 membres de la délégation russe à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, après cinq ans d'absence depuis l'annexion illégale de la Crimée en 2014.

Dans le cadre de la Présidence française du Comité des ministres, les ministres de la Justice du Conseil de l'Europe se sont réunis les 14 et 15 octobre à Strasbourg pour une Conférence destinée à mesurer l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'Homme. Le Luxembourg y a été représenté par Madame la ministre de la Justice, Sam Tanson, qui a prononcé un discours sur le thème de « l'accès au droit et à la justice à l'ère numérique ». La participation à cette Conférence a également été l'occasion pour la ministre de rencontrer les dirigeants fraîchement entrés en fonctions au Conseil de l'Europe : outre la Secrétaire générale, la Commissaire aux droits de l'Homme, Dunja Mijatovic ainsi que le Président de la Cour européenne des droits de l'Homme, le juge grec Linos-Alexandre Sicilianos. Dans les entrevues bilatérales, le rôle important joué par le ministre Félix Braz lors de la négociation de la Déclaration de Copenhague a été relevé par les différents interlocuteurs.

3.5. Politique de sécurité internationale

Non-prolifération et désarmement

Tout au long de 2019, le Luxembourg a continué à soutenir les initiatives en faveur du désarmement et de la non-prolifération des armements conventionnels et de destruction massive. Le Luxembourg est un Etat partie à tous les traités et conventions régionaux et internationaux dans ce domaine, et y apporte sa contribution pour assurer et consolider le bon fonctionnement de l'architecture sécuritaire internationale.

Armes conventionnelles

Le Luxembourg a suivi les travaux des conventions pertinentes dans le domaine du désarmement des armes conventionnelles, telles que la Convention sur certaines armes classiques (CACC) et la Convention sur l'Interdiction des mines antipersonnel. Le Luxembourg a poursuivi son engagement actif dans le secteur « coopération et assistance aux victimes », notamment au Laos et en Iraq, à travers un soutien financier à des programmes de déminage, de dépollution, d'enlèvement d'engins explosifs conventionnels et de leur destruction sur le terrain, et a réitéré sa ferme condamnation de l'usage de ces armes aveugles et particulièrement cruelles. Le Luxembourg a également participé à la quatrième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel à Oslo, du 25 au 29 novembre 2019, où le Luxembourg a réaffirmé son fort soutien politique et financier en faveur de la Convention, et du déminage en général.

Le Luxembourg a participé à plusieurs réunions au sujet des Systèmes d'armes létales autonomes (« SALA », mieux connus sous l'acronyme anglais « LAWS »). En 2019, la communauté internationale a réussi à s'accorder sur 11 principes directeurs qui constitueront la base de travail pour les deux prochaines années. Bien que les discussions progressent, il y a lieu de noter que la communauté internationale n'a toujours pas su trouver une définition commune acceptable pour ce qui serait une arme « autonome ».

Autre événement auquel le Luxembourg a participé en 2019 fut la Conférence « Protéger les civils dans la guerre urbaine » qui s'est tenue à Vienne. Cette Conférence internationale visait à favoriser une compréhension commune du sujet des armes explosives en zones peuplées (EWIPA), ayant pour objectif l'élaboration d'une déclaration politique telle que suggérée par le Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres dans son « Agenda pour le désarmement » lancé en 2018.

Le Luxembourg a participé aux diverses réunions organisées dans le cadre du Traité sur le commerce des armes (TCA). Le rendez-vous principal a été la cinquième conférence des Etats parties du TCA qui s'est tenue à Genève, du 26 au 30 août. Le Luxembourg y a réaffirmé son engagement en faveur du TCA et de son universalisation. En vertu des dispositions du TCA et dans un esprit de transparence, le Luxembourg a également présenté son rapport annuel reprenant les exportations d'équipements militaires. Pour rappel, l'objectif affiché du Traité sur le commerce des armes (TCA) est d'établir des normes communes renforcées, afin de contrôler au mieux le commerce international de l'armement, de lutter contre les transferts illicites, et de prévenir leur prolifération à l'échelle mondiale.

Armes de destruction massive

Dans le domaine de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, le Luxembourg a participé activement à la Conférence des Etats parties (CEP) qui s'est tenue du 25 au 29 novembre 2019 à La Haye. La Conférence a su adopter son budget annuel qui permettra à l'Organisation sur l'interdiction des armes chimiques (OIAC) de fonctionner tout au long de 2020. A noter en particulier que l'équipe d'enquête et d'identification, mise en place en 2018, pourra continuer son travail d'attribution en ce qui concerne l'usage d'armes chimiques en Syrie. En outre, la famille chimique 'Novichok', utilisée lors de la tentative d'assassinat de Sergei et Yulia Skripal en mars 2018, a officiellement été ajoutée sur la liste des agents chimiques de la Convention et est désormais couverte par ses dispositions. Enfin, dans sa déclaration nationale, le Luxembourg a annoncé une contribution financière de 25.000€ au mécanisme d'enquête et d'identification, ainsi qu'une contribution de 17.000€ au nouveau laboratoire chimique de l'OIAC.

Du côté du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), le Luxembourg a participé à la troisième Conférence préparatoire qui s'est tenue du 29 avril au 10 mai 2019, à New York. Les Etats parties ont réussi à s'accorder sur les questions administratives en vue de la Conférence de révision qui est prévue pour avril 2020. En termes de substance, il y a lieu de noter que les différents camps ne se sont pas rapprochés en ce qui concerne la question du désarmement nucléaire. De son côté, le Luxembourg a soutenu les voix qui se sont exprimées en faveur d'un désarmement nucléaire progressif, en vertu de l'article VI du TNP.

Le Luxembourg a participé à la 63ème Conférence générale de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), qui s'est tenue du 16 au 20 septembre 2019, à Vienne. Comme en 2018, le Luxembourg

a siégé comme membre au Comité général de la Conférence. Parmi les priorités du Luxembourg dans le contexte de l'AIEA, figurent la sûreté et la sécurité nucléaire, les applications nucléaires énergétiques, ainsi qu'un soutien à l'accord nucléaire avec l'Iran (JCPOA). Enfin, le Luxembourg a coparrainé une résolution de la Conférence qui souligne le souhait de trouver une solution diplomatique sur la péninsule coréenne, en réitérant la nécessité d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la République populaire et démocratique de Corée (RPDC). Comme par le passé, la RPDC a été encouragée à revenir en conformité avec le Traité de Non-prolifération nucléaire (TNP) et à coopérer avec l'AIEA pour appliquer intégralement les garanties généralisées de l'Agence, y compris toutes les activités de contrôle nécessaires qui n'ont plus été menées depuis 1994.

A la lumière du décès inattendu du Directeur général Yukiya Amano, le 18 juillet 2019, la deuxième session spéciale de la Conférence générale de l'AIEA a approuvé la nomination de l'ambassadeur argentin auprès des Organisations internationales à Vienne, Rafael Mariano Grossi, comme nouveau Directeur général de l'AIEA.

Contrôle des exportations des produits liés à la défense et des biens à double usage

Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 27 juin 2018 relative au contrôle des exportations, du transfert, du transit et de l'importation des biens de nature strictement civile, des produits liés à la défense et des biens à double usage, l'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre de cette loi. Conformément à son article 3, les licences d'exportations et de transit pour les produits liés à la défense et les biens à double usage, sont désormais émises conjointement par l'Office du contrôle des exportations, importations et du transit du ministère de l'Economie et par le ministère des Affaires étrangères et européennes. Les représentants du ministère des Affaires étrangères et européennes ont ainsi continué de participer aux réunions du groupe de coordination interministérielle relative au contrôle des exportations.

Au niveau international, le Luxembourg a assisté aux événements des divers régimes multilatéraux de contrôle des exportations. Lors de la réunion plénière du groupe d'Australie qui s'est tenue du 2 au 7 juin 2019, les participants ont réaffirmé leurs engagements pour renforcer la lutte contre la prolifération des armes chimiques et biologiques. Une partie des discussions a porté sur les menaces potentielles découlant des nouvelles technologies émergentes. Du côté du groupe des fournisseurs nucléaires (NSG), la réunion plénière du 17 au 21 juin 2019 a été l'occasion pour réaffirmer la centralité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui demeure la pierre angulaire de l'architecture sécuritaire internationale et relève d'une importance particulière en vue de la Conférence de révision du TNP en 2020. Les participants de la réunion plénière se sont aussi penchés sur les questions de mise en œuvre de la liste de contrôle, tout en faisant le point sur les derniers développements dans le domaine de la sensibilisation envers des pays tiers. Enfin, le Luxembourg a aussi participé à la réunion plénière de l'Arrangement de Wassenaar qui s'est tenue du 4 au 5 décembre 2019, à Vienne.

Politique de sécurité et de défense commune de l'UE – missions civiles

Le Luxembourg a poursuivi son engagement dans les missions civiles de l'UE dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Ainsi en 2019, deux agents de police grand-ducale ont participé à la mission d'observation de l'UE (EUMM) en Géorgie, et un agent de police a été déployé dans la mission EUCAP Sahel au Mali. La participation aux missions civiles de l'UE repose sur le principe que la

sécurité extérieure de l'UE a un impact sur la sécurité intérieure de l'UE. Dans ce contexte, le Luxembourg envisage d'accroître sa participation à ces missions et de diversifier le personnel déployé, en visant de recruter des experts dans différents domaines. A côté des ressources humaines employées par le Luxembourg, on participe aussi activement au financement de projets spécifiques dans le cadre des missions au Niger, au Mali et en Géorgie.

En novembre 2019, le Luxembourg a participé à la première Conférence d'examen du pacte en matière de PSDC civile, pacte adopté par le Conseil de l'UE en 2018. Le Luxembourg soutient pleinement ce pacte qui réaffirme l'engagement de doter la PSDC civile de capacités accrues, d'en accroître l'efficacité, la souplesse et la réactivité, et d'en améliorer la coordination. Dans ce même contexte, le Luxembourg a participé régulièrement aux réunions du « EU Civilian Training Group (EUCTG) » qui s'est doté d'une orientation stratégique en 2019 et qui devra permettre aux agents luxembourgeois d'être encore mieux préparés en vue de leurs déploiements futurs.

Accords de sécurité bilatéraux

En 2019, des accords de sécurité avec la Bulgarie, l'Albanie, la République de Macédoine du Nord, la Hongrie, le Brésil et Malte sont entrés en vigueur alors que les négociations continuent au niveau bilatéral avec, entre autres, la Serbie, les Pays-Bas et la Lituanie.

3.6. OTAN

Sommet de l'OTAN

Les 3 et 4 décembre, le Premier ministre, ministre d'Etat, Xavier Bettel, le Vice-Premier ministre et ministre de la Défense, François Bausch, et le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, ont participé à la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'OTAN à Londres qui a marqué le 70ème anniversaire de l'Alliance atlantique. Le Luxembourg a apporté son appui au lancement d'une réflexion stratégique sur l'avenir de l'Alliance afin d'identifier les principaux défis auxquels les pays membres sont confrontés et les meilleures réponses à y apporter. En ce qui concerne le partage du fardeau, les représentants luxembourgeois ont également observé que le contexte sécuritaire actuel exige des efforts accrus de la part de tous les membres de l'Alliance, et que le Luxembourg assume sa part de responsabilité.

Conseils ministériels à l'OTAN

La réunion des ministres de la Défense de l'OTAN des 13 et 14 février 2019 a permis d'examiner les défis sécuritaires auxquels l'Alliance est confrontée et de faire le point sur la mise en œuvre des décisions prises en matière de défense et de dissuasion lors des derniers sommets de l'OTAN. La question de l'effort de défense, des capacités et des contributions des Alliés a fait partie des discussions. Les ministres ont eu une session de travail sur le Traité pour les forces nucléaires à portée intermédiaire (dit "Traité FNI"), à la lumière des derniers développements internationaux. Les opérations, missions et activités de l'OTAN ont également été passées en revue par les ministres de la Défense, ainsi que la coopération OTAN-UE. Dans ce contexte, le ministre de la Défense a annoncé le renouvellement de l'engagement du Luxembourg au niveau de la « Enhanced Forward Presence » pour les années à venir.

Le ministre Jean Asselborn a participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui s'est tenue le 4 avril à Washington. La réunion célébrait le 70^{ème} anniversaire de l'Alliance atlantique, dont le Luxembourg est un des 12 pays fondateurs. Les ministres ont discuté des suites de la remise en question du Traité FNI, de la situation en Ukraine et en mer Noire, cinq ans après l'annexion illégale de la Crimée, de la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que des implications du processus de paix en Afghanistan.

La réunion des ministres de la Défense de l'OTAN des 26 et 27 juin a permis de discuter des derniers développements concernant le Traité pour les forces nucléaires à portée intermédiaire (dit "Traité FNI"). Les ministres ont aussi discuté de la nouvelle situation sécuritaire dans un scénario post-FNI. L'importance des mécanismes internationaux de contrôle des armements, du désarmement et de la non-prolifération a été réaffirmée. François Bausch a déclaré: "Je suis soulagé que l'OTAN ait opté pour une approche très mesurée face au déploiement de nouveaux missiles russes en décidant de ne pas stationner de nouvelles armes nucléaires en Europe. Je me félicite également du fait que l'OTAN ait réaffirmé la centralité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires dans le domaine du désarmement nucléaire." Lors d'un dîner de travail avec la Haute représentante de l'Union européenne et Vice-Présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, les ministres ont échangé sur les défis posés par les technologies émergentes comme les systèmes d'armement autonomes et les technologies de rupture. François Bausch, le ministre de la Défense, a, dans son intervention, mis en avant la dimension éthique et la nécessité de développer une approche centrée sur l'humain.

La réunion des ministres de la Défense de l'OTAN des 24 et 25 octobre 2019, qui devait être une réunion préparatoire du « Leaders' meeting », a finalement été dominée par la situation au Nord de la Syrie suite à l'opération « Source de paix » des forces armées turques. Dans ce contexte, François Bausch a rappelé la condamnation par l'Union européenne de l'intervention turque et s'est montré très préoccupé par la situation humanitaire sur le terrain. Henri Kox, quant à lui, s'est montré préoccupé par l'éventuelle résurgence de l'État islamique suite à l'instabilité créée par l'offensive. Au sujet de l'Afghanistan, François Bausch a notamment annoncé une future contribution luxembourgeoise à l'hôpital militaire de Kaboul. Les ministres ont discuté des menaces hybrides (utilisation conjointe de moyens militaires conventionnels et de moyens non conventionnels). François Bausch s'est prononcé en faveur d'une coopération accrue avec l'Union européenne, qui a l'avantage de disposer d'une panoplie d'instruments civils pour faire face à de telles menaces. Il a également mentionné le défi du changement climatique dans le contexte des menaces hybrides et s'est félicité de la tenue d'un débat au sein de l'OTAN relatif aux conséquences sécuritaires du changement climatique, suite à une initiative luxembourgeoise.

En marge de la réunion ministérielle, faisant suite à une initiative néerlando-luxembourgeoise, François Bausch a signé un mémoire d'entente avec l'Allemagne, la Belgique, la Norvège, les Pays-Bas et la République tchèque, en vue intégrer la République tchèque dans le programme d'acquisition d'avions de transport et de ravitaillement *Multi Role Transport Tanker* (MRTT).

La réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN du 20 novembre, était une dernière occasion pour calibrer l'organisation de la réunion des chefs de gouvernement du 3 et 4 décembre. Cette réunion a aussi permis de réaffirmer l'importance du lien transatlantique et d'aborder les défis sécuritaires les plus pressants auxquels l'Alliance atlantique est confrontée. Les ministres ont évoqué le partage du fardeau

entre Alliés. Ils ont fait le point notamment sur le rôle de l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme et les menaces hybrides. Les ministres ont par ailleurs reconnu l'espace comme nouveau domaine opérationnel.

Participation à des missions militaires de l'OTAN

Enhanced Forward Presence (eFP)

A la suite des événements en Ukraine en 2014, l'OTAN a pris lors du sommet au pays de Galles en 2014 et du sommet de Varsovie en juillet 2016 des mesures afin de faire face aux préoccupations sécuritaires des alliés. A Varsovie, l'OTAN s'est engagée à assurer une présence multinationale sur le flanc est de l'Alliance. Cette présence s'inscrit dans le cadre du dispositif « Enhanced Forward Presence » (Présence avancée renforcée) qui prévoit le déploiement d'un bataillon multinational dans les trois pays baltes et en Pologne. Depuis 2017, le Luxembourg met à disposition des capacités de transmission satellitaire pour satisfaire au besoin de liaison stratégique entre le poste de commandement du groupement tactique multinational déployé en Lituanie et son centre opérationnel situé à Potsdam.

Mission Resolute Support en Afghanistan (RSM)

« Resolute Support » est une mission non-combattante de l'OTAN en Afghanistan lancée le 1^{er} janvier 2015, après l'achèvement de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et la prise en charge complète de la sécurité par les forces de défense et de sécurité nationales afghanes. En 2019, le Luxembourg a contribué à la mission RSM avec la présence par rotation semestrielle de deux militaires, à savoir un sous-officier occupant un poste administratif à l'État-major TAAC-N (Train Advise Assist Command – North) et un soldat volontaire occupant un poste au « Joint Visitors Bureau (JVB)» également au sein de l'Etat-major TAAC-N.

VJTF19 et participation à des exercices

Lors du sommet au pays de Galles en 2014, les alliés ont décidé de renforcer la Force de réaction de l'OTAN (NRF) et d'établir une force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF), capable de se déployer à très court préavis (5 jours). Le Luxembourg a participé à la VJTF 2019 en mettant à disposition une compagnie de reconnaissance, à savoir un poste de commandement de niveau compagnie et un peloton de reconnaissance. Le Luxembourg a également fourni un peloton de transport et des éléments de soutien, ainsi que du personnel au quartier général de brigade. Au total le nombre de militaires luxembourgeois participant à la VJTF s'élève à 103.

La VJTF 2019 était précédée d'une année de mise en place (préavis de déploiement : 45 jours) et sera suivie d'une année de veille (préavis : 30 jours).

Dans le cadre de l'OTAN, l'Armée luxembourgeoise a participé en 2019 à deux exercices médicaux de type « rôle 1 » aux Pays-Bas. Le « rôle 1 » (ou : soutien médical échelon 1) fait partie intégrante ou est assuré par une petite unité et comprend les capacités de fournir les premiers soins, les mesures de sauvetage immédiates et le triage. L'armée a également participé à l'exercice *Bold Quest* en Finlande, à l'exercice *Trident Jupiter* en Norvège et à un exercice de tir à l'arme antichar en Suède.

4. IMAGE DE MARQUE DU GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG

Durant l'année 2019 les efforts de promotion de l'image de marque ont été poursuivis et l'année a été marquée par la mise en œuvre d'un travail conceptuel en vue de la rédaction d'une stratégie *Nation Branding* commune, cohérente et crédible.

Fédérer la marque au niveau national

Alors que le projet *Nation Branding* s'inscrit dans une stratégie de promotion du pays à l'international, un certain nombre d'actions ont d'abord été réalisées au niveau national afin d'ancrer davantage la marque et ses valeurs au Luxembourg. Dans ce contexte, on peut citer les actions de promotion autour de la Fête nationale ou encore autour de la visite d'Etat belge au Luxembourg.

Renforcer la présence de la marque au niveau international

Pour la Journée de l'Europe, un court métrage « *This is us* » a été diffusé dans les 28 Etats membres à travers une large campagne sur les réseaux sociaux (plus de 3 millions de vues). Ce nouveau film promotionnel a permis de mettre en avant le fait que le Luxembourg ait été le premier pays à introduire un jour férié à l'occasion du 9 mai.

Le nombre de partenaires qui ont adopté la Signature du Luxembourg dans leur propre communication a continué à progresser, de manière à ce que la présence internationale du pays soit de plus en plus structurée et cohérente.

Parmi ces partenaires, l'on peut citer les partenariats conclus dans la cadre d'événements d'envergure dans les domaines du sport et de la culture. Des événements tels que le *WTA Luxembourg Open*, le *Tour de Luxembourg*, le *Schleck Gran Fondo*, le *Luxembourg City Film Festival* ou encore le *Siren's Call* ont en effet renforcé le positionnement du Grand-Duché dans les médias internationaux. De plus, la promotion du Luxembourg a été assurée à travers une présentation unifiée lors de grandes foires à l'étranger, comme par exemple lors de la *Frankfurter Buchmesse*, mais aussi lors de conférences et d'expositions internationales telles que la *Biennale de Venise* ou les *Rencontres de la photographie d'Arles*. En outre, la promotion a aussi été assurée au niveau de la presse, par la contribution à la rédaction du rapport spécifique « *Destination : Luxembourg* » paru dans le journal *Financial Times*.

Développement de la communauté

La stratégie digitale initiée en 2016 a été poursuivie de manière conséquente, afin de fédérer la communauté autour de la marque « LuXembourg ».

Durant l'été 2019, une mini-série de vidéos verticales avec des témoignages de différentes personnes ont été diffusées sur Instagram TV (IGTV), le canal vidéo d'Instagram. L'objectif de cette démarche a réussi à mettre en avant ce que le Luxembourg signifie pour différentes personnes et à assurer une présence internationale du pays.

En outre, de nombreux partenariats ont été conclus avec des fédérations sportives, des athlètes et des acteurs du secteur culturel. Ces derniers contribuent à la promotion du pays à l'étranger à travers leurs compétences, leur savoir-faire et leurs actions.

Développement de la marque et du récit

L'année 2019 a vu le développement d'une série d'outils de promotion supplémentaires. Deux des grands projets de l'année ont été la production et le regroupement de matériel et vidéos libres de droit avec la mise à disposition à tous les membres du Comité *Inspiring Luxembourg* via la solution informatique *The Box*, ainsi que la réalisation d'un argumentaire « *Pourquoi le Luxembourg ?* », dans les trois langues administratives, illustrant par des faits concrets et tangibles que nos valeurs fondamentales - ouverture, dynamisme et fiabilité - font partie de l'ADN du Luxembourg. L'objectif de cet argumentaire a été de mettre à disposition de tous ceux qui veulent parler du Luxembourg un outil de travail pratique et utile se basant sur des valeurs réellement vécues.

L'architecture de marque a également été poursuivie et de nouvelles déclinaisons sectorielles ont été réalisées, comme pour *Research Luxembourg*, ou encore par le développement de la marque à des endroits stratégiques, au *European Convention Center Luxembourg*, ou encore par des labels de qualité supplémentaires, tel que « *EureWelcome* ».

En outre, pour optimiser les efforts de promotion du pays, le site internet inspiringluxembourg.lu, avec sa boîte à outils, a rejoint Luxembourg.lu, le portail officiel du Grand-Duché de Luxembourg et le site a adopté la Signature commune du pays. Par cette fusion, tous ceux désireux de participer à la promotion du Luxembourg pourront dorénavant consulter tous les outils de promotion et toutes les informations sous une seule adresse.

A cela s'ajoute le développement en continu d'une gamme de matériel promotionnel, destinée à la mise à disposition des partenaires actifs dans la promotion du pays à l'étranger (réseau diplomatique et consulaire, réseau des consuls honoraires, institutions, fédérations, associations, etc.). A cet effet, afin de continuer à développer les articles promotionnels de la marque « *LuXembourg* », une plateforme de centralisation a été mis en place, www.luxembourgcollection.lu, reprenant une panoplie de matériel promotionnel ainsi que divers objets se prêtant à être offerts.

Stratégie, évaluation et monitoring

Afin de mettre en place une stratégie *Nation Branding* commune, cohérente et crédible, une première étape a consisté à mener des analyses relatives aux attentes et aux besoins des différents acteurs. Dans ce cadre des interviews ont été menées avec des membres du Comité *Inspiring Luxembourg*, des ambassadeurs et des principaux intervenants. En outre, pour évaluer la notoriété et la réputation du Luxembourg à l'étranger une étude quantitative, menée dans six pays, à savoir la Belgique, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et les Etats-Unis, a été finalisée en 2019.

A cela s'ajoute aussi, l'évaluation du Luxembourg sur le web et les réseaux sociaux internationaux. A cet effet, une veille et analyse internationale en ligne de l'image du pays a été initiée fin 2019.

Par ailleurs, des workshops stratégiques ont été réalisés avec les différents membres du Comité *Inspiring Luxembourg*. Les résultats des diverses analyses et des workshops menés serviront à compléter la rédaction de la stratégie *Nation Branding*.

5. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE

Le programme gouvernemental 2018-2023 réaffirme la volonté du Luxembourg de maintenir son aide publique au développement (APD) à un taux d'un pourcent (1%) de son revenu national brut (RNB), tout en appliquant l'additionnalité des fonds mobilisés pour le financement climatique international et l'accueil de réfugiés au Luxembourg.

Pour l'année 2019, le budget alloué à l'APD se situait aux alentours de 417 millions d'euros, dont quelque 84% étaient gérés par le ministère des Affaires étrangères et européennes et 10% par le ministère des Finances. Afin de pallier les fluctuations du RNB, et par conséquent du ratio APD/RNB, le MAEE et l'IGF ont élaboré conjointement en 2019 une nouvelle méthode de calcul de l'APD, basée sur une moyenne mobile du RNB sur quatre années.

En 2019, la Coopération luxembourgeoise a défini une nouvelle approche pangouvernementale dans le but de renforcer la cohérence et les synergies entre les actions de développement et d'autres domaines comme ceux de la lutte contre les changements climatiques, des relations économiques, culturelles, politiques et sécuritaires. En septembre 2019, le Conseil de gouvernement a validé la mise en œuvre d'une première expérience pilote de cette approche au Cabo Verde. Par ailleurs, plusieurs nouvelles initiatives ont été lancées afin de promouvoir et mettre en œuvre l'innovation pour le développement, notamment dans les domaines du « Digital for Development (D4D) ». A cet effet, deux groupes de travail interministériels ont été formés sous l'égide du Comité interministériel pour la coopération au développement.

La Coopération luxembourgeoise tente de maximiser l'impact et la visibilité de ses actions par le biais des vecteurs suivants :

- La coopération bilatérale – quelque 70% de l'APD se concentre majoritairement sur sept pays partenaires prioritaires (Burkina Faso, Cabo Verde, Mali, Niger, Sénégal, Nicaragua et Laos) et se réalise à travers de Programmes indicatifs de coopération multi-annuels (PICs). Cette aide est en majeure partie mise en œuvre par LuxDev, l'agence d'exécution luxembourgeoise. Le Luxembourg intervient de manière bilatérale dans 7 pays supplémentaires sur base de projets individuels (Kosovo, Salvador, Vietnam, Mongolie, Myanmar, Afghanistan-Tadjikistan et Territoires palestiniens occupés).
- La coopération avec les organisations non-gouvernementales (ONGDs) - une partie importante de l'aide luxembourgeoise est mise en œuvre par les ONGDs. Pas moins de 97 ONGDs disposent de l'agrément ministériel et ont ainsi accès au cofinancement de l'Etat.
- L'action humanitaire sert à réagir à des crises humanitaires. Cette aide comprend trois volets : la prévention de crises, l'aide d'urgence et la réhabilitation/reconstruction après les crises. L'aide humanitaire est mise en œuvre à travers des organisations multilatérales spécialisées (p.ex. Programme alimentaire mondial, Comité international de la Croix-Rouge, Haut-Commissariat pour les Réfugiés, etc.) et des ONG humanitaires luxembourgeoises (p.ex. Caritas, Croix Rouge). Depuis 2012,

le Luxembourg dispose de la plateforme de télécommunication par satellite Emergency.lu, qui a connu un essor particulier depuis sa mise en place. Les négociations pour un nouveau contrat avec les partenaires privés pour les années 2021 à 2026, sont en cours.

- La coopération multilatérale - quelque 30% de l'APD luxembourgeoise sont dédiés à l'aide multilatérale. Des accords de partenariat stratégiques sont conclus à cet effet avec des organisations internationales (agences onusiennes, UE, OECD, etc.). Les banques internationales de développement sont gérées par le ministère des Finances.

5.1. Coopération bilatérale

Du 30 juin au 4 juillet 2019, Mme Paulette Lenert, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, a effectué une visite de travail au **Cabo Verde**. Il s'agissait de sa première visite, depuis sa prise de fonction, dans un pays partenaire prioritaire de la Coopération luxembourgeoise. Outre les échanges bilatéraux menés avec les autorités capverdiennes, la visite était marquée par l'intervention de Mme Lenert lors de l'ouverture du *Cabo Verde Investment Forum* à Sal, la tenue de la 19^{ème} Commission de Partenariat entre les deux pays, ainsi que la visite des réalisations et programmes de développement actuellement mis en œuvre par la Coopération luxembourgeoise sur l'archipel.

La Commission de Partenariat a permis aux autorités de dresser le bilan de la mise en œuvre du 4^{ème} Programme indicatif de Coopération (2016-2020) et de formellement lancer la phase d'identification d'un prochain Programme de partenariat pluriannuel (2021-2025). Ce dernier, articulé autour de la triptyque « Développement-Climat-Energie », devrait se distinguer par son caractère innovant dans la mesure où il irait au-delà de la seule coopération au développement pour améliorer la cohérence avec les autres vecteurs de politique étrangère luxembourgeoise dans une logique de renforcement de l'impact global de l'action luxembourgeoise et d'une diversification accrue des relations entre les deux pays. En marge de la Commission de partenariat, une augmentation budgétaire du PIC IV de près de 2,55 millions EUR a par ailleurs été entérinée, au bénéfice des programmes *Energies renouvelables*, *Eau et Assainissement* et *Appui au Recensement général de la population et du logement 2020*.

Suite à la nouvelle du décès de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean, la ministre Paulette Lenert a dû annuler sa participation à une visite de travail officielle au **Sénégal** en avril 2019. La visite a entre autres permis de poser la première pierre en vue de la construction d'un centre de prise en charge des victimes de violence sexuelle à Ziguinchor en partenariat avec l'ONG luxembourgeoise SAN ACCESS et l'ONG régionale ENDA Santé. L'année 2019 a également été marquée par le lancement des premières interventions dans le cadre du nouveau Programme indicatif de Coopération (PIC IV), doté d'une enveloppe de 65 millions EUR concentrée dans les secteurs de la santé et de la formation et de l'insertion professionnelles.

Les divers programmes du troisième Programme indicatif de Coopération (PIC) conclu avec le **Niger** pour la période 2016-2020, et qui se concentrent sur les secteurs de l'enseignement de base et de la formation professionnelle, du développement durable et de l'eau et de l'assainissement, ont progressivement atteint leur rythme de croisière. La 12^{ème} Commission de partenariat qui s'est tenue le 18 octobre 2019 à Niamey en présence de la ministre Paulette Lenert, marquant également le 30^{ème} anniversaire des relations bilatérales entre la République du Niger et le Grand-Duché, a permis de faire le point sur les

différents programmes bilatéraux mis en œuvre par la Coopération luxembourgeoise au Niger. Malgré la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel et au Niger en particulier et ses implications en termes de coopération au développement, la mise en œuvre des différents programmes de la Coopération luxembourgeoise a été jugée satisfaisante. Ainsi, et dans la lignée du soutien luxembourgeois aux besoins du Niger, 3 nouveaux protocoles de coopération – secteur eau et assainissement à hauteur de 6,86 millions d’euros, développement rural à hauteur de 3,19 millions d’euros, 1,46 millions d’euros comme appui à la chaîne des dépenses publiques – pour un total de 11,5 millions d’euros ont été signés portant l’enveloppe totale du PIC à 97 millions d’euros. Dans le secteur de l’eau et assainissement, pour lequel le Luxembourg assume le rôle de chef de file des donateurs au Niger, un accord de coopération déléguée à hauteur de 15 millions d’euros a été signée avec les Pays-Bas le 12 novembre 2019, illustrant ainsi la confiance des autres bailleurs envers l’engagement et le professionnalisme du Luxembourg dans un secteur vital. Dans la poursuite de son approche globale, intégrée et cohérente, l’approche dite « 3D », le Luxembourg a procédé à la remise de matériel médical au bataillon des forces armées nigériennes de la Force Conjointe du G5 Sahel.

Suite à la signature fin novembre 2016 du troisième Programme indicatif de coopération (2017-2021) avec le **Burkina Faso**, la 11^{ème} Commission de partenariat s’est tenue le 21 octobre 2019 à Ouagadougou et a permis de passer en revue les programmes bilatéraux en cours. Après 20 ans de relations bilatérales en termes de coopération au développement, les interventions dans les secteurs de la gestion durable des ressources naturelles, de l’éducation et de l’enseignement et la formation techniques et professionnelles et des technologies de l’information et de la communication (TIC) mises en œuvre par l’agence luxembourgeoise de la Coopération au développement, LuxDev, ainsi que le mandat 2016-2022 de l’ONG SOS Faim Luxembourg dans le domaine de la microfinance en milieu rural, ont été au cœur des discussions avec la délégation burkinabè. Trois protocoles d’accord bilatéraux à hauteur de 19,2 millions d’euros relatifs à des nouveaux projets d’appui au Burkina Faso ont été signés en marge de la Commission de partenariat, portant ainsi l’enveloppe globale du PIC à 88,5 millions d’euros. Lors de sa visite de travail au Burkina Faso, la ministre Lenert a prononcé un discours d’ouverture lors de la 4^{ème} édition de la Semaine Africaine de la Microfinance qui a réuni plus de 700 participants et a saisi l’occasion pour visiter des projets financés par la Coopération luxembourgeoise.

Au **Mali**, l’année 2019 était marquée par la conclusion du processus de la Revue à mi-parcours du troisième Programme indicatif de Coopération (2015 – 2020), qui a confirmé la pertinence des options stratégiques du PIC (i.e. développement des filières agricoles et renforcement systématique des capacités des partenaires de mise en œuvre), tout en recensant un certain nombre de faiblesses liées notamment à la non-inscription de la contrepartie nationale au budget de l’État, une trop grande dispersion des efforts luxembourgeois et, par conséquent, une durabilité insuffisante des actions. Les résultats de la revue ont d’ailleurs permis d’alimenter les réflexions autour du prochain cycle de programmation. Le processus d’identification de ce nouveau PIC a été lancé formellement à l’occasion de la 10^{ème} session de la Commission de partenariat entre le Mali et le Luxembourg, qui s’est tenue au niveau directeur le 4 avril 2019 à Luxembourg, et qui sera mené par le bureau de l’ambassade du Luxembourg à Bamako en étroite collaboration avec les autorités maliennes. Figurant parmi les principaux partenaires dans le domaine de la formation professionnelle au Mali, le ministre de l’Emploi et de la Formation professionnelle du Mali, Jean-Claude Sidibé, a mené une visite de travail au Luxembourg du 9 au 11 octobre 2019 pour rencontrer son homologue le ministre Claude Meisch et mieux connaître le système luxembourgeois de formation professionnelle et de formation en entrepreneuriat pour les jeunes.

A l'occasion d'une visite de travail au Luxembourg les 26 et 27 juin 2019, le ministre des Affaires étrangères du **Laos**, Saleumxay Kommasith, a eu des entrevues bilatérales avec les ministres Jean Asselborn et Paulette Lenert. Lors de cette réunion, la ministre Lenert et M. le ministre Kommasith se sont mis d'accord sur la pertinence des secteurs soutenus par la coopération luxembourgeoise depuis le premier Programme Indicatif de Coopération qui sont la santé, l'éducation et le développement des ressources humaines en matière de tourisme et hôtellerie, ainsi que le développement local intégré. Ces secteurs prioritaires sont également en ligne avec les priorités de la Coopération luxembourgeoise, surtout en ce qui concerne le développement des ressources humaines dans le secteur financier et de la digitalisation. Au cours de sa mission au Laos, en septembre 2019, la ministre Lenert a coprésidé la 12^{ème} Commission de partenariat qui a conclu avec une augmentation budgétaire du Programme Indicatif de Coopération (PIC IV), réparti sur les secteurs de la santé, du développement rural et de la gouvernance. Trois membres du parlement luxembourgeois accompagnaient cette mission : Mme Lydia Mutsch, M. Gusty Graas et M. Sven Clément. La phase d'identification du prochain PIC V (2021-2025) a démarré fin 2019.

La situation ne s'étant pas améliorée au **Nicaragua** depuis la crise qui a éclaté en avril 2018, la Coopération luxembourgeoise a décidé de ne pas signer le nouveau Programme indicatif de coopération (PIC IV) qui devait couvrir les années 2018-2020 avec un budget approximatif de 30 millions d'euros. Néanmoins, afin d'encourager le respect des droits humains et des valeurs démocratiques, le Luxembourg s'est engagé à renforcer son soutien aux défenseurs des droits humains et à la société civile, notamment à travers OXFAM et l'ONG Front Line Defenders (FLD). La coopération avec les organisations de la société civile et les ONG locales continue à travers le Fonds d'appui à la Société Civile (FASOC) et le fonds de microprojets de l'ambassade à Managua. En 2019, le Luxembourg a également appuyé le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un projet de cantines scolaires (« school feeding programme ») au Nicaragua et l'Organisation internationale pour la migration (OIM) dans un projet de renforcement institutionnel pour la protection des femmes victimes de violence pendant le processus migratoire en Amérique centrale.

Le nouveau modèle de coopération avec le **Salvador** suit les principes internationaux de l'efficacité de l'aide et permet la mise en œuvre de projets innovateurs, notamment dans trois domaines: l'appui à la politique sociale du gouvernement salvadorien, l'appui à la société civile via le «Fondo Concursable» géré par le Gouvernement salvadorien et l'appui à la Coopération Sud-Sud et triangulaire. En tant que « pays à projets », l'exécution de la coopération bilatérale est assurée par le gouvernement salvadorien, favorisant un échange de bonnes pratiques et de renforcement de capacités à échelle régionale. En 2019, la Coopération luxembourgeoise a réitéré son soutien à l'ONG FUNDE dans le domaine de la transparence fiscale et la lutte contre la corruption. Par ailleurs, l'ATTF/House of Training (HoT) a poursuivi la formation de professionnels du secteur financier, notamment sur les thèmes de la mise en conformité et les normes internationales d'information financière (IFRS). Au cours de 2019, le Luxembourg a continué son soutien au projet régional pour femmes entrepreneurs avec CENPROMYPE et un projet régional pour l'inclusion et la participation politique, économique et sociale de groupes vulnérables avec le secrétariat général du SICA.

5.2. Coopération avec les organisations non-gouvernementales

L'action des ONGD reste primordiale dans le domaine de la Coopération luxembourgeoise, et quelque 16% de l'APD luxembourgeoise sont dédiés chaque année à ces organisations.

La direction de la Coopération a revu en profondeur les instruments de cofinancement destinés aux ONGD dans une optique d'efficacité du développement et de simplification administrative permettant une meilleure prévisibilité budgétaire et offrant une transparence accrue aux ONGD quant aux projets soutenus.

Au cours de l'année 2019, 7 accords-cadres de développement ont été signés. 14 accords-cadres de sensibilisation et d'éducation au développement ont été signés en 2018 pour la période 2018-2020 et 14 projets de sensibilisation ont bénéficié de subsides de la part du MAEE.

Par ailleurs, 31 projets de cofinancements simples ont été acceptés lors des deux appels à propositions qui ont eu lieu au cours de l'année 2019.

5.3. Action humanitaire

En ce qui concerne l'action humanitaire luxembourgeoise, l'année 2019 a été dominée par la réponse aux crises humanitaires, notamment en Syrie, ainsi que dans la région du Sahel où la situation humanitaire ne cesse de se dégrader. La crise des réfugiés Rohingya au Bangladesh et les conflits au Yémen, et au Soudan du Sud étaient aussi prioritaires pour l'action humanitaire. Pour toutes ces crises humanitaires, le Luxembourg a mis à disposition des financements substantiels pour réaliser des projets d'urgence d'ONG luxembourgeoises et pour appuyer les opérations humanitaires des agences onusiennes et du CICR. Les contributions ont été destinées aux interventions humanitaires dans divers pays selon « une approche basée sur les besoins » et dans les trois phases d'une crise humanitaire, conformément aux trois piliers définis dans la stratégie d'action humanitaire du Luxembourg, à savoir: l'urgence, la transition et la prévention.

En juin, la ministre Paulette Lenert s'est rendue au Bangladesh où elle a pu visiter le camp de réfugiés établi à Cox's Bazar dans le contexte de la crise humanitaire des Rohingya.

En 2019, le Luxembourg a été membre de Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial (PAM) et a activement participé aux trois sessions du Conseil d'administration. Pendant cette période une attention particulière a notamment été accordée aux axes de coopération prioritaires avec le PAM que sont le Sahel (adoption e.a. des plans stratégique-pays du PAM pour le Mali et le Niger), ainsi que la technologie et l'innovation. A relever dans ce contexte la visite de travail effectuée par la ministre Lenert en février 2019 au « Innovation Accelerator » du PAM à Munich ainsi que la venue à Luxembourg du Chef de Cabinet du Directeur exécutif du PAM dans le cadre de la formation « Let's Net » que le Luxembourg dispense pour les travailleurs humanitaires dans le cadre de l'ONU.

Par ailleurs, en décembre 2019, le ministère a participé à la 33^{ème} Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève. Cette Conférence internationale, qui se tient tous les quatre ans, a rassemblé toutes les composantes du Mouvement ainsi que les représentants de 168 Etats parties aux Conventions de Genève, pour débattre des questions humanitaires.

L'année 2019 a été marquée également par le Forum mondial pour les réfugiés, organisé par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (UNHCR), tel que prévu par le Pacte mondial pour les réfugiés, adopté dans

le cadre de la résolution 73/151 en 2018. Ce forum était une occasion pour le Luxembourg de souligner son appui aux efforts destinés à améliorer les conditions des réfugiés et les communautés hôtes, et plus particulièrement, pour confirmer le soutien continu aux activités du service Innovation de l'UNHCR, et notamment, au projet « Connectivité et digitalisation ».

Sur le plan interne, le service action humanitaire a conduit une auto-évaluation basée sur les normes humanitaires fondamentales de qualité et de redevabilité (acronyme en anglais CHS). Cet exercice a représenté une première étape vers la mise à jour de la stratégie d'action humanitaire du Luxembourg.

Emergency.lu

Au cours de l'année 2019, l'action humanitaire luxembourgeoise a – via emergency.lu – fourni des services aux organisations humanitaires au Sud Soudan, en République centrafricaine, au Nigéria, au Niger, au Chad, au Venezuela, aux Bahamas et en Mozambique, ceci sur demande du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'ETC (Emergency Telecommunications Cluster), du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), de l'UNICEF et de la Commission européenne. Au besoin, ces services étaient également accessibles aux autorités locales et à la population affectée.

35 téraoctets (35.000.000 MB) de données ont ainsi été transférés par les liens satellitaires «emergency.lu» en 2019, une augmentation de 15 téraoctets par rapport à 2018.

Deux interventions d'urgence ont été exécutées en 2019, lors du passage du cyclone Idai au Mozambique et en réponse aux destructions causées par l'ouragan Dorian aux Bahamas. Sept volontaires du groupe chargé de missions humanitaires du CGDIS sont intervenus lors de ces deux missions. En outre, deux nouveaux déploiements à long terme ont été réalisés au Venezuela.

Emergency.lu a été certifié comme capacité de la réserve européenne de protection civile (European civil protection pool) de l'Union européenne, représentant une expression tangible de la solidarité européenne. Le module a été activé par le centre de crise "Emergency Response Coordination Centre (ERCC)" à Bruxelles lors des urgences au Mozambique et aux Bahamas.

5.4. Coopération multilatérale

La coopération multilatérale continue d'être mise en œuvre à travers une série d'accords de partenariat stratégique pluriannuels conclus avec les agences, fonds et programmes des Nations Unies avec lesquelles le Luxembourg entretient des relations étroites et privilégiées. Dans cette logique et à l'instar des années précédentes, le Luxembourg a participé aux réunions des conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, d'ONU-Femmes et de l'UNICEF. En 2019, le Luxembourg a siégé au conseil d'administration de l'UNICEF et lors de la session annuelle, le Luxembourg a facilité la décision portant sur le rapport annuel humanitaire de l'UNICEF. Le 5 février, le Luxembourg a invité les partenaires du FNUAP à une réunion de consultation à Luxembourg sur le fonds thématique de la santé maternelle.

Lors du Conseil des gouverneurs du FIDA les 13-15 février 2019, la ministre Lenert a lancé, ensemble avec les responsables du FIDA, de la Commission européenne et de AGRA, l'*Agri-Business Capital Fund* (Fonds ABC), qui a pour objectif de mobiliser des fonds publics et privés pour financer des chaînes de valeur

agricoles dans les pays en voie de développement afin de stimuler la croissance, développer de nouveaux marchés et préserver/créer des opportunités d'emploi en milieu rural pour les jeunes et les femmes.

La santé mondiale, en particulier la couverture sanitaire universelle et la lutte contre les maladies transmissibles figurant parmi les priorités des interventions de la Coopération luxembourgeoise, le Luxembourg a été le premier donateur à échelle mondiale à soutenir le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en augmentant son soutien de 15% par rapport au dernier cycle. Un nouvel accord-cadre stratégique (2020-2023) sur quatre ans a été conclu avec l'OMS, partenaire de longue date de la Coopération luxembourgeoise, visant un impact durable sur le terrain et l'accès à la santé pour tous.

En marge de la conférence *New Space Europe*, la ministre Lenert et la Directrice du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (UNOOSA) di Pippo ont signé, le 13 novembre, le premier accord de financement visant à soutenir le nouveau projet de l'UNOOSA intitulé « *Space Law for New Space Actors* ». Ce projet offre aux Etats membres des Nations Unies un renforcement *ad hoc* des compétences en matière de rédaction de législations spatiales nationales et/ou de politiques spatiales nationales conformes au droit spatial international, afin de promouvoir la viabilité à long terme des activités spatiales extra-atmosphériques. De tels efforts de renforcement des capacités visent en particulier à aider les puissances spatiales nouvelles et émergentes à exercer leurs activités spatiales de manière responsable et durable.

Tout comme les années précédentes, le Luxembourg a reconduit son soutien à l'UNRWA par le biais d'un nouveau MOU (2019-2021), auquel s'ajoute un projet santé spécifique pour la bande de Gaza. Le Luxembourg siège à la Commission consultative de l'UNRWA en tant qu'un des donateurs principaux. En 2019, le Luxembourg a en outre renforcé son soutien au Partenariat mondial pour l'éducation de la Banque mondiale en annonçant une contribution d'un million d'euros.

En 2019, de nouveaux projets multi-bi ont été conclus avec le PNUD (Cabo Verde, Ethiopie), avec le FNUAP (Irak), avec le PAM (Nicaragua), avec l'OIT (Tunisie), ainsi qu'avec l'UNICEF (Niger, Syrie/Jordanie et République centrafricaine). Au niveau national, la Coopération luxembourgeoise a conclu un nouveau partenariat avec l'asbl *Luxembourg Income Study Database* et a renouvelé son appui à la sensibilisation au développement international en soutenant l'organisation annuelle par l'Athénée du Luxembourg du deuxième *Luxembourg Model United Nations* (LUXMUN).

5.5. Microfinance et secteur privé

La place financière du Luxembourg dispose d'une expertise considérable dans le secteur financier, qui peut également être mise à disposition du développement international. Le Luxembourg est devenu un centre d'excellence clé pour la finance inclusive. Aujourd'hui, les instruments d'investissement en microfinance basés à Luxembourg représentent plus de 50% des actifs sous gestion du secteur. Ces fonds sont principalement investis dans les pays en développement et représentent donc une part considérable des investissements étrangers directs dans ces pays. Il s'agit d'un exemple de l'effet de levier que peuvent avoir les fonds privés pour promouvoir le développement durable dans le monde entier.

En 2019, la direction de la Coopération a poursuivi son appui à divers acteurs actifs dans le domaine de la finance. La plateforme européenne de la microfinance (eMFP), ainsi que le réseau national de la finance inclusive (InFiNe.lu) ont été évalués. Une nouvelle convention a été signée avec l'agence de labélisation LuxFlag, et un nouveau Fonds pour l'Inclusion Financière (FIF) a été créé en partenariat avec la BEI. ADA, un partenaire historique du MAEE dans ce secteur, a célébré ses 25 ans d'existence, et a étendu ses activités au Cabo Verde, au Niger et en Tunisie. De plus, le partenariat avec l'Université du Luxembourg a été renforcé.

L'année 2019 était également marquée par la Semaine Africaine de la Microfinance, un rendez-vous biennuel d'experts du secteur, qui a rassemblé près de 900 participants à Ouagadougou du 21 au 25 octobre 2020, et qui a vu la participation de la ministre Paulette Lenert. Un autre événement phare était la cérémonie du Prix européen de la microfinance, qui s'est tenue le 21 novembre à la Banque européenne d'investissement (BEI). Le prix a été alloué à la société d'assurance APA du Kenya en reconnaissance de sa réponse au renforcement de la résilience au changement climatique.

En outre, la Coopération luxembourgeoise a continué à renforcer sa collaboration avec le secteur privé en vue de l'atteinte des Objectifs de développement durable. Dans ce contexte, la *Business Partnership Facility* peut être relevée. Il s'agit d'un outil permettant de promouvoir le transfert de technologie et d'expertise, ainsi que la création d'emplois dans les pays en développement. La facilité cible spécifiquement les secteurs des TIC, de la *fintech*, des énergies renouvelables, de la *biohealth*, de la logistique et de l'économie circulaire. 20 projets de qualité ont été soumis par les entreprises luxembourgeoises et européennes en 2019, et la facilité cofinance dorénavant 25 projets à travers le monde.

Le Luxembourg continue à appuyer les pays les moins avancés (PMA) pour leur permettre de jouer un rôle plus actif dans le système commercial multilatéral. A cette fin, il contribue au niveau global au Cadre intégré renforcé (CIR) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

5.6. Evaluation et Contrôle de qualité

En 2019, le Luxembourg a mené différents types d'évaluations.

Une évaluation de quatre ONGD luxembourgeoises - à savoir Objectif Tiers Monde, Aide au Développement de la Santé, Association le Soleil dans la Main et Amis du Tibet, opérant dans des pays et contextes très différents - a été pilotée de mars à novembre 2019. Elle a analysé la structure organisationnelle et de gestion de ces quatre ONGD à Luxembourg, les relations avec les partenaires locaux sur le terrain et la valeur des projets.

Trois évaluations de collaboration avec le secteur privé ont également été gérées. A l'issue du premier exercice 2016-2018 de la *Business Partnership Facility* (BPF), le Luxembourg, par le biais d'une évaluation conduite de mars à septembre 2019, a souhaité tirer les enseignements nécessaires afin d'envisager une deuxième génération plus cohérente, efficace, efficiente et durable. Le Luxembourg a ensuite procédé, de juillet à novembre 2019, à une évaluation à mi-parcours des activités mises en œuvre par la *European Microfinance Platform* (e-MFP) sur base du deuxième plan stratégique 2017-2021 dans le but de tirer les enseignements nécessaires afin d'envisager une troisième génération plus cohérente, efficace, efficiente

et durable. Afin de permettre au *Inclusive Finance Network* (InFiNe.lu) de préparer sa vision et sa stratégie de manière informée, en adoptant une approche axée sur les résultats pour maximiser la valeur ajoutée que le réseau pourra apporter à ses membres, une évaluation orientée vers le futur, avec des recommandations prenant en compte les besoins des membres, a été conduite de juillet à novembre 2019.

Une évaluation sur la mise en œuvre du plan stratégique 2015-2019 et du plan pluriannuel 2019-2022 par le Cercle de Coopération des Organisations Non Gouvernementales de Développement a été pilotée de mai à décembre 2019 afin de déterminer si le Luxembourg allait maintenir l’octroi d’une convention annuelle ou plutôt opter pour une convention pluriannuelle de type accord-cadre.

Le Luxembourg a évalué cinq des sept Programmes indicatifs de coopération (PIC) avec ses pays partenaires en 2018. Ces revues à mi-parcours font depuis mai 2019 l’objet d’un exercice de capitalisation afin de tirer les leçons et recommandations essentielles de ces évaluations et d’améliorer le processus des revues à mi-parcours conjointes MAEE-LuxDev ou non-conjointes, avec comme objectif final d’optimiser les évaluations de la Coopération luxembourgeoise. La clôture de cet exercice est prévue pour février 2020.

Enfin, le Luxembourg a partiellement mis en œuvre les recommandations quant au suivi et à la dissémination des évaluations issues de son examen par les pairs du Comité d’aide au développement de l’OCDE de 2017. En effet, un système de suivi formalisé, permettant de renforcer la capitalisation des résultats obtenus des évaluations ainsi que l’utilité et l’utilisation des évaluations, a été mis en place en septembre 2019. Les résumés exécutifs de chaque évaluation sont publiés sur le site Internet de la Coopération luxembourgeoise (<http://cooperation.mae.lu>).

5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement

La loi du 9 mai 2012, modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l’action humanitaire, définit les compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) qui est appelé à donner son avis sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement (art. 50) et demande au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du Comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement (art. 6). Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement.

En 2019 le CID, qui est présidé par le directeur de la Coopération au développement et de l’action humanitaire, s’est réuni à cinq reprises. Deux groupes de travail interministériels ont par ailleurs été créés sous les auspices du Comité. Un premier groupe de travail a été chargé par le Conseil de gouvernement d’initier et de suivre l’élaboration d’une approche pangouvernementale dans les pays partenaires prioritaires de la Coopération luxembourgeoise afin de renforcer la cohérence et les synergies entre les actions de coopération au développement et d’autres domaines, notamment ceux de la lutte contre les changements climatiques et du développement des relations économiques, culturelles, politiques et sécuritaires. Au vu des relations avancées et diversifiées entre le Luxembourg et le Cabo Verde, il a été retenu de déployer cette nouvelle approche par une expérience pilote avec ce pays. Un second groupe de travail interministériel, dédié à la thématique du « Digital4Development (D4D) », a été établi afin de servir

de cadre d'échange et de capitalisation de l'expertise et du savoir-faire luxembourgeois générés autour de la transformation numérique et des technologies de l'information et de la communication et d'en traduire les principes-clés en une approche de développement numérique cohérente qui pourrait, sur demande, être déployée dans les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise.

Les représentants du Cercle des ONGD ont été invités aux réunions du CID pour toutes les discussions portant sur la cohérence des politiques. Les rapports de ces réunions sont publics et peuvent être consultés sur le site internet du MAEE.

5.8. Appui aux programmes

L'appui aux programmes concerne le déploiement de ressources humaines au service de la Coopération. En 2019, quelque 2,15 millions d'euros ont été investis dans différents programmes comprenant des agents de la coopération, des coopérants, des « Junior Professional Officers » (JPO) auprès des Nations Unies, des « Jeunes Professionnels en Délégation » (JPD) dans les délégations de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure, des « Volontaires des Nations Unies » (VNU), des Assistants Techniques Juniors (ATJ) auprès de LuxDev et des jeunes volontaires dans le cadre du Service volontaire de coopération (SVC) avec le Service national de la jeunesse et les ONG.

5.9. Réunions et déplacements de la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire en 2019

Janvier	
16/01	Visite de M. Félix Fernandes-Shaw, Directeur DG DEVCO
24/01	Visite de M. Tomo Kimura, Directeur général de la Banque Asiatique de Développement
24/01	Signature conjointe LuxFlag au Ministère des Finances
30/01	Signature de sept accords-cadres de développement ONGD
Février	
06/02	Réunions de la ministre Lenert à la Représentation permanente auprès de l'UE
07/02	Conférence sur l'accès à la justice, La Haye
13-15/02	Entrevues bilatérales avec le PAM et la FAO à Rome
	Conseil des Gouverneurs du FIDA à Rome
26/02	Signature conjointe SPTF avec le ministre des Finances à la maison de la microfinance
Mars	
08/03	Vernissage de la campagne « Rethink your clothes », organisée par Caritas et Fairtrade
10/03	Table ronde sur la Politique étrangère féministe
14/03	Visite de M. Peter Sands, Directeur exécutif du Fonds mondial
Avril	
01/04	Visite du Innovation bootcamp du PAM à Munich
04/04	Lancement de l'édition 2019 de la Business Partnership Facility (BPF)
05/04	Lancement de la foire « Fair Fashion Days »

19/04	Visite de travail à Luxembourg de M. Luís Filipe Tavares, ministre des Affaires étrangères et des Communautés et ministre de la Défense
<u>Mai</u>	
14/05	Déclaration sur la politique de Coopération au développement à la Chambre des Députés
15/05	Réunion des Envoyés spéciaux de l'UE pour le Sahel à Luxembourg, entrevue avec Mme Bineta Diop, Envoyée spéciale de l'UA pour les Femmes, Paix et Sécurité.
16/05	CAE Développement à Bruxelles
20-24/05	Conférence diplomatique à Luxembourg
22.05	Déjeuner de travail avec Mme Simonetta di Pippo, Directrice du Bureau des Affaires spatiales des Nations Unies.
<u>Juin</u>	
09-14/06	Visite de la ministre Paulette Lenert au Bangladesh
18/06	Participation de la ministre Lenert aux Journées européennes de développement à Bruxelles ; entrevue avec Dr. Seth Berkeley, Directeur exécutif de Gavi
26/06	Visite à Luxembourg du ministre des affaires étrangères du Laos, M. Kommasith
28/06-05/07	Mission au Cabo Verde et Commission de Partenariat
<u>Juillet</u>	
08/07	Visite Emergency.lu avec M. Rehan ASAD WFP
11/07	Visite du Dr. Denis Mukwege au Luxembourg
19/07	Chambre des Députés - Commission des Affaires étrangères au sujet des programmes de développement au Cabo Verde
16/07	Signature de l'Avenant à la Convention avec Caritas, relatif au mandat au Kosovo
<u>Août</u>	
12/08	Réunion avec le CEO de SES, M. Steve Collar
19/08	Conférence de presse World Humanitarian Day
<u>Septembre</u>	
07-16/09	Mission au Laos et Commission de Partenariat
26/09	Entrevue Pedro Castilho – Empowerment through Entrepreneurship
30/09	Participation à la semaine des Représentants Résidents de LuxDev à Luxembourg
<u>Octobre</u>	
09-11/10	Visite à Luxembourg du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali, Monsieur Jean-Claude Sidibé
26/10	40 ^e anniversaire du Cercle des ONG
15/10	Consultations annuelles OMS à Luxembourg
17-20/10	Mission au Niger et Commission de Partenariat
21-24/10	Semaine Africaine de la Microfinance (SAM) à Ouagadougou
21-24/10	Mission au Burkina Faso et Commissions de Partenariat

25/10	Chambre des Députés - Commission des Affaires étrangères au sujet des programmes de développement au Laos, Niger et Burkina Faso
<u>Novembre</u>	
06/11	Cérémonie d'ouverture du 63 ^e Congrès de l'Union Internationale des Avocats (UIA)
12/11	Ouverture 2 ^e Donor Conference BEI et signature du 6 ^e MoU avec la BEI
13/11	Signature de l'accord « Space Law for New Space Actors » avec UNOOSA
14/11	Visite de Mme Pramila Patten, Special Representative of SG on Sexual Violence in Conflict
20/11	Célébration 25 ans ADA
21/11	Cérémonie du Prix européen de la microfinance à la BEI
22/11	Célébration du 50 ^e anniversaire de l'ONGD ASTM
25/11	CAE Développement à Bruxelles
<u>Décembre</u>	
18/12	Participation de la ministre Paulette Lenert à la visite UNTIL Finland Lab

6. LA DÉFENSE

La politique de la défense fait partie intégrante de l'approche « 3D »: les moyens de la diplomatie, du développement et de la défense sont mis en œuvre de manière complémentaire pour contribuer à la sécurité transatlantique et au-delà, notamment en Afrique, au développement et au respect des droits humains et de l'Etat de droit. La sécurité climatique a constitué un enjeu nouveau important dans les travaux de la Défense.

Dans l'esprit de l'approche « 3D », d'importants efforts ont été consentis pour augmenter la participation du Luxembourg à des missions militaires internationales.

En étroite concertation avec nos partenaires internationaux, il a été œuvré en faveur du renforcement des capacités de l'Europe à répondre aux défis sécuritaires et à renforcer les capacités militaires des organisations internationales dont le Luxembourg fait partie. L'objectif général est d'assurer la crédibilité et la fiabilité continues du Luxembourg en tant que partenaire de sécurité partageant le fardeau collectif de la sécurité et de la défense.

6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà

La direction de la Défense et l'Armée ont poursuivi la mise en œuvre des *Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà* avec des accents nouveaux essentiellement dans le domaine du changement climatique, de l'éthique et de la défense.

Le gouvernement s'est doté d'un plan ambitieux visant l'augmentation de l'effort de défense jusqu'en 2024, y compris en ce qui concerne la création de nouveaux postes au sein de l'Armée et de la direction de la Défense. La Défense a poursuivi la mise en œuvre du plan capacitaire ambitieux, notamment à travers l'acquisition de deux hélicoptères H145M et un renforcement des contacts avec les Etats-Unis en vue d'une coopération future dans le domaine satellitaire et de la cyberdéfense.

D'importants travaux ont été accomplis au niveau législatif afin de moderniser la législation en matière de temps de travail des militaires et des opérations de maintien de la paix et de la gestion de crise, ainsi que sur la loi organique de l'Armée. Un accent particulier a été mis également sur la modernisation des infrastructures de l'Armée.

Sur initiative du ministre de la Défense, l'UE a relancé le débat au sujet des implications du changement climatique sur la politique de défense, notamment lors du Conseil informel des ministres de la Défense à Helsinki en août et lors de la réunion des directeurs de la Défense de l'UE en juillet également à Helsinki. Au niveau de l'OTAN, le Luxembourg a organisé un échange de vues informel entre Représentants permanents sur le sujet.

Le ministre de la Défense a également lancé un projet de recherche visant à appuyer les efforts de l'Armée luxembourgeoise pour se doter d'un concept éthique.

Travaux législatifs en cours

Dans le cadre du projet de loi visant à modifier en profondeur la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix (« loi OMP») et apportant quelques modifications mineures à la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire ainsi qu'à la loi du 21 décembre 2007 portant autorisation de dépenses d'investissement dans des capacités et moyens militaires, des travaux d'adaptation du texte ont été entrepris suite à la présentation du projet de loi en commission parlementaire en février 2019 et à la publication de l'avis du Conseil d'Etat en avril de la même année.

Les travaux en vue d'une nouvelle loi concernant l'organisation de l'Armée luxembourgeoise ont été poursuivis entre toutes les parties prenantes en 2019. Cette loi vise à remplacer la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire et à adapter les statuts du personnel militaire de l'Armée dans le contexte de la réforme de la Fonction publique de 2015.

Un projet de loi visant la ratification du Mémoire d'entente (MoU) entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Quartier général du Commandant suprême allié Transformation ainsi que le Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe concernant les prestations de soutien fourni par le pays hôte pour l'exécution des opérations, des exercices et des activités militaires de même nature de l'OTAN, a été déposé le 27 juin 2019.

Un projet de loi visant une augmentation substantielle de la participation du Luxembourg au programme multinational dénommé communément « MMF » (Multinational Multi Role Tanker Transport Fleet) a été déposé le 16 décembre 2019.

Développement capacitaire

Air

Dans le **domaine aérien**, 2019 a vu la poursuite des différents projets-clés respectivement la revue de certains concepts des capacités aériennes.

Ainsi, le Luxembourg a entamé les discussions sur une nouvelle modification du mémorandum d'entente relatif au programme MMF visant à renforcer considérablement son engagement en termes d'heures de vol et menant à la commande d'un neuvième aéronef Airbus A330 MRTT.

En juillet, le Luxembourg a donné son accord afin de collaborer avec les Pays-Bas dans l'acquisition et l'exploitation conjointe de systèmes aériens tactiques sans pilotes à courte portée (SRTUAS) à des fins de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR).

En septembre, après une étroite coordination avec la direction de l'Aviation civile du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics, le ministre de la Défense a signé un MoU visant à mettre en place une autorité de l'aviation militaire.

Le mois de novembre a été marqué par des étapes clés des programmes capacitaires aériens auxquels le Luxembourg participe, que ce soit en tant que partenaire dans un cadre multi- sinon binational ou en tant que membre de l'OTAN. La construction de l'aéronef A400M luxembourgeois (MSN104) a été achevée à Séville permettant ainsi une livraison pour mi-2020.

Commandé mi-2018, les autorités luxembourgeoises ont pu accueillir le 15 novembre le premier de deux hélicoptères Airbus H145M à l'aéroport de Luxembourg. Le deuxième hélicoptère a suivi en décembre.

Fin 2019, en synergie avec le programme H145M, un contrat de service pluriannuel donnant accès à une capacité aérienne de surveillance maritime performante à l'horizon mi-2021 a été signé.

L'Organisation de gestion du programme du système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAPMO) a clôturé avec succès les travaux préparatifs en vue de la mise en place du programme d'extension final permettant le maintien en service de la flotte AWACS, sous immatriculation luxembourgeoise, jusqu'en 2035. Le contrat signé entre l'OTAN et Boeing permettra d'intégrer dans les 14 appareils AWACS de l'OTAN de toutes nouvelles capacités de communication et de mise en réseau. Seize pays membres de l'Alliance, de part et d'autre de l'Atlantique, financent cette modernisation, et des entreprises basées en Europe et aux Etats-Unis travaillent ensemble pour fournir ces capacités de pointe. Le programme de suivi AFSC (« Allied Future Surveillance & Control ») a complété sa phase conceptuelle en présentant les HLTC (« High level technical concepts ») à évaluer, afin de prendre la relève de la flotte AWACS dès 2035.

Fin 2019 les deux premiers aéronefs pilotés à distance stratégiques, dénommés Global Hawk, ont été transférés en Sicile dans le cadre du programme OTAN « Alliance Ground Surveillance » (AGS) auquel le Luxembourg participe depuis 2012.

Espace

Dans le **domaine de l'espace** et en relation directe avec la participation au programme AGS, le Luxembourg offre une contribution en capacité satellitaire sur dix ans. Le 1^{er} septembre 2019, en attendant la livraison du premier aéronef AGS, l'activation du contrat a été officiellement annoncée. Dans ce contexte, le Luxembourg a également financé jusqu'en juin 2019 un renfort en personnel du programme via le détachement d'un ingénieur système de LuxGovSat.

La mise à disposition de **services de communication satellitaire** sur le satellite GOVSAT au profit de la NSPA a été poursuivie, pour l'Afghanistan, le Kosovo et le Mali (ce dernier via un support de l'Armée pour le déploiement) mais également au profit du Grand Quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE) dans le contexte de la mission en IRAK NMI (NATO Mission IRAQ) et de la Marine belge. Ces services sont gérés par LuxGovSat, joint-venture entre le gouvernement luxembourgeois et la société SES. De plus, la direction de la Défense a travaillé activement à la mise en place d'un service de communication satellitaire intra-théâtre au profit de l'ONU, et plus particulièrement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Cette contribution se concrétisera début 2020.

La direction est également impliquée dans l'évolution du programme US « **WGS** » (Wideband Global SatCom) dont le MoU a été signé en 2012. Des discussions exploratoires sont en effet en cours pour prolonger ce MoU au-delà de 2031.

En 2018 a été adoptée la loi « **LUXEOSys** » (Luxembourg Earth Observation System) autorisant le gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite et son segment sol destinés à l'observation de la terre. Dans ce contexte, la direction a mené des négociations contractuelles en 2019 qui ont abouti à la signature d'un contrat avec la société OHB-ITALY pour l'acquisition du système dénommé **NAOS** (National Advanced Optical System). Les images réalisées ainsi pourront être mises à disposition d'initiatives dans les cadres OTAN, UE et ONU qui jouissent du soutien du Luxembourg. L'année 2019 a permis de définir un pre-design du système. En étroite coordination avec la direction de la Défense, la société OHB-Italy a pu sélectionner les différents fournisseurs des composants du système. Le lancement du satellite reste prévu pour mi-2022.

Dans le cadre du soutien du Luxembourg à l'OTAN en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance stratégiques (JISR), le commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) a exprimé un besoin urgent en serveurs « **CSD** » (Coalition Shared Data). Cette capacité se traduit en un réseau de données visant à interconnecter l'ensemble des capacités militaires de renseignement des pays de l'OTAN. Grâce à l'appui financier de la direction de la Défense, le SHAPE a pu bénéficier d'une solution temporaire mise en place par l'Agence d'information et de communication de l'OTAN (NCIA). En 2019, cette agence a procédé à un marché ouvert en vue de la mise en place d'une solution définitive envisagée pour mi-2020.

Le Luxembourg a activement participé aux différents groupes de travail de **l'Agence européenne de défense**. En novembre 2018, le Luxembourg a signé un arrangement technique dénommé « GOVSATCOM Pooling and Sharing Demonstration » qui permettra au gouvernement de fournir de la capacité LuxGovSat contre remboursement des Etats utilisateurs. La Lituanie en est le premier utilisateur. En outre, la direction suit l'« EDA Project Team Space-Based Earth Observation » qui vise à définir dans un premier

temps les besoins de l'UE en termes d'imagerie et suit également les réunions du EU SATCEN (Centre satellitaire de l'UE). En parallèle, le Luxembourg a suivi les programmes OTAN visant à répondre aux besoins en communication satellitaire pour la période 2019 à 2035.

Médical

2019 a été l'occasion de redéfinir le projet « **médecine militaire et de catastrophe** » dès lors orienté sur la prise en charge de victimes en cas de catastrophe sanitaire et la formation du personnel. Une coordination étroite avec le syndicat le plus représentatif des médecins et médecins-dentistes et l'Université du Luxembourg a permis d'affiner le projet et de s'assurer du soutien des professionnels médicaux. Afin de formaliser le partenariat exclusif envisagé par le gouvernement en 2018, un MoU a été signé entre le Centre Hospitalier Emile Mayrisch et la direction de la Défense.

La contribution financière du Luxembourg au fonctionnement de l'**hôpital militaire de niveau rôle 2 au camp militaire de l'OTAN** à Pristina au Kosovo, mise en place depuis janvier 2018, a été prolongée jusqu'en 2022. Le rôle 2 en question est une capacité essentielle de la mission KFOR et constitue une garantie indispensable pour le personnel déployé au Kosovo.

Le Luxembourg met des capacités d'évacuations aéro-médicales, contractées via la Luxembourg Air Ambulance à disposition du Commandement européen du transport aérien (EATC). Cette prestation de services initialement prévue pour une durée de deux ans (2017 à 2019) a été prolongée début 2019 par l'activation d'une option contractuelle d'un an. Toute une série d'évacuations aéro-médicales au profit de plusieurs pays membres de l'EATC a eu lieu au cours de l'année.

Recherche & développement (R&D)

Durant l'année 2019, la direction de la Défense a poursuivi ses activités en matière de recherche et développement (R&D), notamment avec le lancement de projets qu'elle financera, mais aussi avec une analyse sur l'optimisation de la gestion des projets de R&D nationaux et internationaux, et une étude des opportunités de coopération transfrontalière avec des partenaires européens.

Concernant le soutien à la recherche nationale, la direction de la Défense a d'une part décidé de financer un projet de recherche sur les *logiciels malveillants dans le contexte de l'intelligence artificielle* (« *AI-enabled malware research* ») mené par la **Luxembourg Tech School** A.s.b.l (LTS). D'autre part, la direction de la Défense a conclu avec succès le projet de recherche de prévention des blessures à l'armée luxembourgeoise qu'elle a lancé en 2017 avec le **Luxembourg Institute of Health** (LIH).

Du côté du développement, un projet de *développement et de qualification des systèmes de protection contre les explosions et de protection balistique pour certains types de conteneurs et de véhicules militaires* (« *Development and Qualification of blast and ballistic protection systems for certain types of containers and military vehicles* ») a été décidé avec l'entreprise **Euro-Composites S.A.** visant à produire des résultats qui bénéficieront directement à l'armée luxembourgeoise.

Sur le plan européen, la direction de la Défense a lancé la seconde phase du projet SIMMO (« *System for Intelligent Maritime Monitoring* ») dont une première phase avait été lancée en 2014 par l'Agence

européenne de défense (AED). Avec cette seconde phase du projet prévue sur 24 mois, le consortium composé de l'entreprise Luxembourgeoise **Luxspace** et de l'Université polonaise de Posnanie approfondira sa recherche sur l'amélioration des moyens de surveillance maritime dans un contexte aussi bien civil que militaire.

Aussi, la direction de la Défense a-t-elle envisagé les possibilités de coopération en matière de R&D avec d'autres Etats membres, comme par exemple la **Belgique** ou les **Pays-Bas**. De tels rapprochements étatiques peuvent susciter des opportunités pour les acteurs économiques respectifs et resserrer le potentiel de coopération dans des domaines-clés. La réalisation de telles coopérations dépendra toutefois de la mise en place d'une gestion efficace des projets R&D (voir point suivant).

Afin d'améliorer sa capacité à mener et financer des projets de recherche et de développement (R&D), la direction de la Défense a mandaté une mission de consultance auprès de l'entreprise **Sopra Steria/CEIS** dans le but de créer une *procédure de gestion des projets R&D* qui comprendrait une collaboration avec les structures gouvernementales existantes. L'objectif est d'éviter toute duplication et de capitaliser sur les outils, les moyens et l'expertise disponibles pour renforcer l'action de la Défense en matière de R&D. Pour cela, une collaboration étroite avec le Ministère de l'Éducation supérieure et de la Recherche, le Fonds National de la Recherche et le Ministère de l'Économie est recherchée. La mission se poursuit jusqu'au printemps 2020.

Enfin, la direction de la Défense reste attentive aux activités en matière de R&D au niveau européen et notamment celles de l'Agence européenne de défense en suivant régulièrement les réunions destinées aux représentants nationaux pour la R&D. Quant aux nouveaux programmes de financement européens de la R&D et de l'industrie de défense lancés par la Commission européenne (notamment le **Fonds Européen de Défense**), la direction de la Défense étudie actuellement un certain nombre de mesures en vue de faciliter sa participation à ces programmes-clés et d'assurer au tissu économique Luxembourgeois l'accès aux multiples opportunités qu'ils apportent.

Infrastructures de la Défense

La direction de la Défense a collaboré activement en 2019 avec l'Armée, l'Administration des bâtiments publics, l'Administration des Ponts et Chaussées et d'autres partenaires, organisations et instances, dans le cadre du lancement et de la poursuite des études relatives aux projets d'infrastructures, l'objectif principal étant de mettre en place tous les jalons nécessaires en vue de débiter plusieurs chantiers de rénovation et de mise en conformité dans la période 2020-2023, et de les finir dans les délais impartis. Citons, à titre d'exemples, la rénovation et l'extension des casernes Grand-Duc Jean au Härebierg à Diekirch, dont la première phase débutera fin 2020 et se terminera en 2023. La Défense a également poursuivi en 2019 de nouvelles pistes en vue d'accueillir, dès la rentrée 2021, le personnel de la direction de la Défense et celui de l'Etat-major de l'Armée dans une seule structure, dans le but de créer des synergies entre ces deux acteurs.

Autres développements

WSA

Le 2 octobre 2019, le ministre de la Défense, François Bausch et l'ambassadeur des Etats-Unis au Luxembourg, Randy Evans, ont signé un mémoire d'entente sur le partage des coûts concernant les activités de maintenance et de stockage des Forces aériennes des Etats-Unis d'Amérique en Europe (USAFE) au dépôt militaire géré par la Warehouses Service Agency (WSA) à Sanem. Avec ce nouveau mémoire d'entente, le Luxembourg s'est engagé à couvrir les coûts afférents sur dix ans jusqu'à un montant maximal de 225 millions d'euros. A cette fin, le ministre de la Défense a déposé le 18 décembre 2019 une loi de financement à la Chambre des députés.

Le mémoire d'entente marque un avenir prometteur pour les entrepôts et pour la coopération en matière de défense entre les Etats-Unis et le Luxembourg. En effet, les USAFE prévoient d'accroître la capacité de stockage à l'intérieur du périmètre actuel du site, ce qui conduira à une augmentation substantielle de l'effectif de la WSA.

UE/PESCO

En 2019, les ministres de la Défense ont fait le point sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE et ont fixé les orientations pour les prochaines étapes, notamment les priorités et les nouveaux défis éventuels à prendre en considération. Dans ce cadre, les ministres de la Défense ont accordé une importance particulière à la région sahélienne et au partenariat avec les pays du G5 Sahel.

Lors du Conseil affaires étrangères (CAE) en formation ministre des affaires étrangères et de la défense du 14 mai, le ministre de la Défense François Bausch a souligné que l'ensemble des dimensions politico-sécuritaires nécessite des réponses plus intégrées et complémentaires, prenant en compte les différents facteurs et causes profondes d'instabilité au Sahel. Le respect des droits de l'Homme, la promotion renforcée de la formation des femmes et des jeunes dans le cadre de la résolution 1325 de l'ONU, et la confiance entre les citoyens et l'Etat font partie des priorités pour l'agenda international du Luxembourg. Le ministre Bausch a en outre relevé que la dimension du climat doit être mieux prise en compte si nous voulons agir sur les causes profondes de l'insécurité.

En 2019, le Luxembourg a sensibilisé à plusieurs reprises le secteur de la défense quant à sa responsabilité en matière de changement climatique et de consommation de ressources énergétiques. Ainsi, lors du CAE Défense du mois de mai, le ministre de la Défense a mis en exergue que le changement climatique multiplie les menaces et augmentera davantage les risques de conflits. Le ministre Bausch a rappelé que les forces armées européennes ont pour leur part encore un long chemin à parcourir pour réduire leur empreinte climatique, notamment leur consommation d'énergies fossiles. Le ministre de la Défense a souligné que le temps est venu pour mettre en œuvre des mesures concrètes et proposer un catalogue avec des propositions tangibles. Le Luxembourg a coparrainé un papier de réflexion sur le nexus défense-changement climatique avec les Pays-Bas. Le Service européen pour l'action extérieure a élaboré un document d'orientation qui guidera les discussions en 2020.

En marge du CAE du 14 mai, François Bausch a eu une entrevue de travail avec le Directeur de l'Agence européenne de défense, M. Jorge Domecq, lors de laquelle il a également souligné l'importance du changement climatique pour le domaine de la défense. Le ministre a eu une entrevue bilatérale avec son homologue néerlandais, la ministre Ank Bijleveld-Schouten. Les deux ministres ont abordé la question du changement climatique et les conséquences pour la politique de défense. Ils se sont mis d'accord pour que le Luxembourg et les Pays-Bas identifient des points communs et élaboreront une approche commune.

La mise en œuvre de la Coopération structurée permanente (PESCO) a progressé en 2019 en misant sur la cohérence avec l'établissement du Fonds européen de la défense (EDF), et la revue annuelle coordonnée de défense (CARD). Lors des réunions ministérielles en format défense (14 mai, 17 juin, et 12 novembre), le Luxembourg a plaidé en faveur d'une cohérence au niveau politique, au niveau opérationnel, et aussi en termes de priorités, objectifs, résultats, délais, processus et projets. A ce stade, les Etats membres devraient assurer une mise en œuvre stratégique, stable et solide qui ancre les efforts dans les processus décisionnels et opérationnels de l'UE. Le Luxembourg a souhaité que le débat sur la participation exceptionnelle d'Etats tiers à des projets PESCO puisse aboutir. L'année 2019 a également vu l'adoption de 13 nouveaux projets devant être entrepris au titre de la PESCO, portant le nombre total des projets à 47.

Coopération avec le Cabo Verde dans le domaine de la sécurité maritime

Dans le cadre de la coopération trilatérale entre le Luxembourg, le Portugal et le Cabo Verde, le Luxembourg a fourni du matériel militaire à l'armée cap verdienne. En janvier 2019, l'Armée luxembourgeoise a cédé 4 véhicules de transport, 35 fusils Steyr et 35 gilets de sécurité balistique à la garde côtière cap-verdienne. Le transport du matériel a été réalisé conjointement avec l'Armée portugaise qui a acheminé le matériel luxembourgeois de la base navale à Lisbonne à sa destination finale au Cabo Verde.

Outre le soutien capacitaire, l'Armée luxembourgeoise a offert au Centre militaire du Hårebierg une instruction de tir à deux militaires cap-verdiens, un lieutenant, futur chef de peloton d'une nouvelle unité de la garde-côtière et un sergent.

Le Luxembourg a également financé quatre bourses de formation pour des militaires gardes côtes cap-verdiens dans des établissements d'enseignement militaire au Portugal et du matériel et des équipements pour les forces armées du Cabo Verde.

6.2 Armée luxembourgeoise

Les activités de l'Armée luxembourgeoise en 2019 font l'objet d'un rapport d'activités séparé.

Missions nationales de l'Armée

Entre mai et juin 2019, dans le cadre de la peste porcine, l'Armée, moyennant l'emploi de 25 militaires, a érigé une clôture le long de la frontière belgo-luxembourgeoise dans le sud-ouest du pays afin de créer une zone tampon sur une distance de 8 kilomètres.

Suite aux dégâts causés par la tornade début août dans le sud du pays, l'Armée est intervenue dans le cadre de sa mission d'assistance aux administrations publiques et à la population, lors du nettoyage et du déblayage des zones touchées moyennant personnel, matériel et moyens techniques.

Ainsi, au cours de la période du 10 au 21 août, un total de 197 militaires équipés de moyens techniques tels que camions, remorques, chargeur télescopique, bennes et containers ont prêté assistance.

Participation à des missions et opérations

UE

Le Luxembourg a poursuivi en 2019 sa participation à la mission de formation au Mali (EUTM Mali), avec le déploiement de onze militaires (6 officiers et 5 sous-officiers), qui ont occupé des postes au sein de la task force « éducation et formation », de la task force consultative et au sein du quartier général de la mission. Le Luxembourg a en outre continué à soutenir l'opération EUNAVFOR MED Sophia, par le détachement de deux avions patrouilleurs d'observation, dans le cadre d'un partenariat public-privé. La mise à disposition de ces avions a permis de venir en aide à de nombreuses personnes, grâce à la détection précoce d'embarcations à la dérive.

OTAN

La participation de l'armée luxembourgeoise à des missions de l'OTAN est traitée au chapitre 3.4 du présent rapport.

6.3. L'effort de défense

« Dans l'objectif d'être en mesure de contribuer aux efforts de l'UE et de l'OTAN en tant qu'allié fiable et solidaire, les efforts en matière de défense seront poursuivis au-delà de 2020, axés sur le principe de l'effort raisonnable et dans une proportion comparable aux efforts de ses partenaires européens. » (accord de coalition 2018 – 2023)

La trajectoire de l'effort de défense a été fixée par le gouvernement précédent jusqu'en 2020 (0,6% du produit intérieur brut (PIB) en 2020). La trajectoire de l'effort de défense au-delà de 2020 est fixée dans le but d'accroître l'engagement du Luxembourg pour atteindre 0,72% du PIB en 2024.

L'effort de défense est calculé sur base des projections du PIB. Sur base de la progression linéaire prévue, l'effort de défense à atteindre pour l'année 2019 s'élevait à 343 millions d'euros (0,56% du PIB).

Le calcul de l'effort de défense inclut :

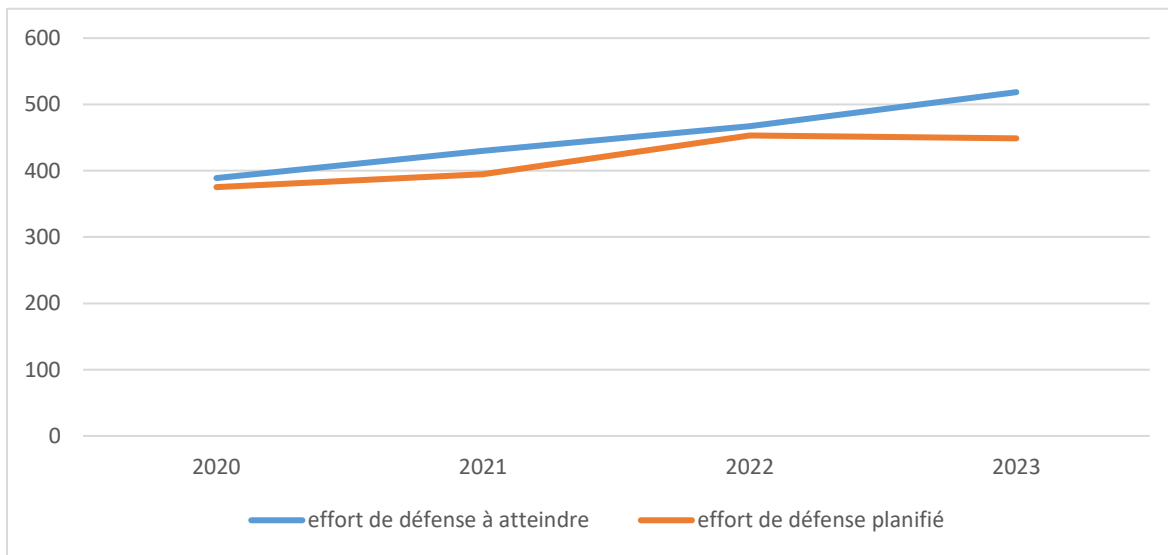
- le budget de la direction de la Défense ;
- le budget de l'Armée luxembourgeoise ;
- les dépenses du Fonds d'équipement militaire ;

- 1,6% du budget global de la Police Grand-Ducale (représentant la quote-part de la « Military Police ») ;
- les pensions des militaires retraités et quatre articles budgétaires du MAEE en relation avec des missions OMP ; et
- certains projets de l'Administration des bâtiments publics.

Le Fonds d'équipement militaire permet de financer les grands projets d'investissement de la Défense luxembourgeoise décrits au chapitre 6.1.2 – Développement capacitaire.

La planification de l'effort de défense et sa trajectoire pour les années à venir est présenté dans les tableaux ci-après (chiffres exprimés en millions d'euros) :

	2020	2021	2022	2023
PIB	64 823	68 264	71 836	75 145
effort de défense	389	430	467	519
planification	375	395	453	449
à atteindre	0,60%	0,63%	0,65%	0,69%
planifié	0,58%	0,58%	0,63%	0,60%



Effort de défense planifié = effort de défense qui résulte de toutes les dépenses planifiées et connues à ce stade. La planification sera ajustée en fonction de l'évolution des projets d'infrastructures.

6.4. Visites et déplacements en 2019

Vice-Premier ministre, ministre de la Défense François Bausch

Etranger

13-14.02	Réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, Bruxelles
14.05	Conseil des ministres de la Défense de l'UE, Bruxelles
26-27.06	Réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, Bruxelles
27.06	Visite de la base aérienne militaire et rencontre des pilotes et des soutiers luxembourgeois, Melsbroek
14-15.07	Visite de la 107 Aerial Systems Battery, 't Harde
16-18.10	Jeux mondiaux militaires d'été de 2019, Wuhan
24-25.10	Réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, Bruxelles
27-28.11	Conférence annuelle de l'Agence européenne de défense, Bruxelles
03-04.12	NATO Leaders' meeting, Londres

Luxembourg

11.01	Promesse solennelle, Härebierg
21.02	Cérémonie militaire d'adieu des défunts de l'incident au Waldhaff, Härebierg
04.05	Cérémonie d'adieu SAR le Grand-Duc Jean
07.05	Promesse solennelle, Hosingen
25.05	US Memorial Day, Cimetière Militaire Américain de Luxembourg-Hamm
17.06	Conseil des ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'UE, Luxembourg
20.06	Fête Nationale, Härebierg
23.06	Prise d'Armes - Fête Nationale
17.07	Séance académique à l'occasion du 40 ^e anniversaire de la WSA, Sanem
13.09	Promesse solennelle, Härebierg
16.09	Dévoilement d'une plaque commémorative en mémoire des personnels de l'armée décédés dans l'exécution du service, Härebierg
06.10	Inauguration du monument en l'honneur des soldats volontaires et de la Musique militaire, Luxembourg-Gare
13.10	Commémoration nationale deuxième guerre mondiale
16.10	Visite d'État du Roi et de la Reine des Belges – Visite Centre militaire
13.11	Fête St. Martin, Härebierg
15.11	Cérémonie d'accueil du premier des deux hélicoptères militaires de l'Armée, Findel
16.12	Commémoration de la Bataille des Ardennes, Cimetière Militaire Américain de Luxembourg-Hamm
19.12	Veillée de Noël, Härebierg

Ministre délégué à la Défense Henri Kox

Etranger

24-25.10	Réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, Bruxelles
----------	--

11-12.11	Conseil des ministres de la Défense de l'UE, Bruxelles
<u>Luxembourg</u>	
14.10	Visite de travail, Härebierg
16.10	Visite d'État du Roi et de la Reine des Belges – Visite Centre militaire
16.12	Commémoration de la Bataille des Ardennes, Cimetière Militaire Américain de Luxembourg-Hamm
13.11	Fête St. Martin, Härebierg
19.12	Veillée de Noël, Härebierg

7. IMMIGRATION ET ASILE AU LUXEMBOURG

7.1. Asile

Evolution des chiffres-clés en matière d'asile

En 2019, le nombre de personnes ayant demandé une protection internationale au Luxembourg a de nouveau dépassé le chiffre de 2.000 personnes. La direction de l'immigration du Ministère des Affaires étrangères et européennes a ainsi enregistré 2.047 demandes, par rapport à 2.206 en 2018 et 2.318 en 2017.

En ce qui concerne les pays d'origine, l'Erythrée est, comme déjà en 2018, le premier pays avec 510 demandeurs (24,9%), suivie par la Syrie avec 287 demandeurs (14%). Suivent ensuite l'Afghanistan avec 162 demandeurs (7,9%), l'Iraq avec 110 demandeurs (5,4%) et l'Algérie avec 79 demandeurs (3,9%). Le Venezuela figure pour la première fois parmi les principaux pays d'origine avec 64 demandeurs pour 3,1% du total des demandeurs. Le nombre de demandeurs iraniens et turcs a légèrement augmenté. Parmi les pays des Balkans occidentaux, seule l'Albanie a connu une légère progression avec 56 demandeurs contre 45 en 2018. En revanche, une nette diminution des demandeurs géorgiens est à constater avec seulement 36 demandeurs contre 141 en 2018.

La direction de l'Immigration a pris 2.154 décisions en matière de protection internationale, ce nombre reste largement supérieur aux décisions prises avant la crise de 2015.

653 personnes se sont vues accorder le statut de réfugié, comparé à 994 en 2018 et 1.176 en 2017. En parallèle, 40 personnes se sont vues octroyer le statut conféré par la protection subsidiaire, par rapport à 74 personnes en 2018 et 56 personnes en 2017.

Le nombre élevé de décisions positives en matière de protection internationale, reste, comme les années précédentes, lié au profil des demandeurs; les ressortissants syriens étant surtout concernés avec 268 personnes bénéficiaires du statut de réfugié. Le deuxième pays de reconnaissance est l'Erythrée avec 182 personnes, suivie par l'Iraq avec 56 et l'Afghanistan avec 52 personnes.

Parmi les personnes bénéficiaires d'une protection subsidiaire, le Venezuela arrive au premier rang avec 17 décisions positives.

Par ailleurs, 397 décisions de refus ont été prises, dont 207 refus dans le cadre d'une procédure normale et 190 refus dans le cadre d'une procédure accélérée. La diminution des décisions dans le cadre d'une procédure accélérée par rapport à 2018 s'explique notamment par la diminution de demandes de la part de ressortissants des Balkans occidentaux et de la Géorgie.

Il convient finalement de constater que le nombre de bénéficiaires d'une protection internationale dans un autre Etat membre, introduisant une nouvelle demande au Luxembourg, a plus que triplé par rapport à 2018, avec 88 personnes ayant reçu une décision d'irrecevabilité « premier pays d'asile », contre 33 en 2018.

Demands de protection internationale mensuels par an

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Janvier	94	88	265	224	175	226
Février	88	89	119	236	121	182
Mars	70	98	103	222	132	220
Avril	49	78	125	186	132	170
Mai	88	90	122	194	139	140
Juin	63	101	160	144	151	124
Juillet	84	106	131	160	239	133
Août	96	190	197	182	223	184
Septembre	134	374	199	192	210	158
Octobre	128	381	269	194	178	209
Novembre	114	423	163	143	234	138
Décembre	83	429	183	241	272	163
Total	1091	2447	2036	2318	2206	2047

Cumul des demands de protection internationale mensuels par an

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2017	224	460	682	868	1062	1206	1366	1548	1740	1934	2077	2318
2018	175	296	428	560	699	850	1089	1312	1522	1700	1934	2206
2019	226	408	628	798	938	1062	1195	1379	1537	1746	1884	2047

Pays de nationalité des personnes ayant demandé une protection internationale en 2019

	Pays de nationalité	Nombre de personnes	Pourcentage par rapport au total des demandes de 2019
1	Erythrée	510	24,9 %
2	Syrie	287	14 %

3	Afghanistan	162	7,9 %
4	Iraq	110	5,4 %
5	Algérie	79	3,9 %
6	Venezuela	64	3,1 %
7	Iran	60	2,9 %
8	Turquie	57	2,8 %
9	Albanie	56	2,7 %
10	Maroc	48	2,3 %
11	Somalie	42	2,1 %
12	Guinée-Conakry	40	2 %
13	Soudan	38	1,9 %
14	Géorgie	36	1,8 %
15	Tunisie	34	1,7 %
	Autres	424	20,7 %
	Total	2047	100 %

Traitement des demandes de protection internationale

Ventilation mensuelle des décisions prises

Type de décision	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total	Pourcentage par rapport au total
Reconnaissance du statut de réfugié	80	91	67	52	33	37	39	63	52	57	49	33	653	30,3%
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	3	6	3	4	3	1	4	2	7	2	1	4	40	1,9%
Refus de la protection internationale - procédure normale	21	15	5	39	8	11	33	7	8	28	20	12	207	9,6%
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	25	9	26	12	13	4	17	15	23	32	8	6	190	8,8%
Retraits implicites	16	32	25	5	23	29	1	49	76	24	1	27	308	14,3%
Décision de transfert / Incompétence	103	57	68	74	77	57	56	19	28	31	32	23	625	29,0%
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne		1	1			1							3	0,1%
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr	10	7	5	6	11	4	10	19	3	5	4	4	88	4,1%
Irrecevabilité - demande subséquente	1	6	2	6	1	4	3	4	3	1	1	1	33	1,5%
Exclusion													0	
Révocation du statut						7							7	0,3%
Décisions prises	259	224	202	198	169	155	163	178	200	180	116	110	2154	100%
Renoncations	10	3	13	5	4	3	6	2	13	5	9	0	73	

Note importante : Ne sont plus comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes auxquelles le statut conféré par la protection subsidiaire est accordé.

Décisions prises durant l'année 2019 et année de dépôt de la demande de protection internationale

Type de décision	Année de dépôt de la demande de protection internationale							Total décisions 2019
	< 2014	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Reconnaissance du statut de réfugié			2	1	25	373	252	653
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire					4	23	13	40
Refus de la protection internationale - procédure normale				8	23	145	31	207
Refus de la protection internationale - procédure accélérée					6	61	123	190
Retraits implicites				15	199	59	35	308
Décision de transfert / Incompétence					1	159	465	625
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne					1	1	1	3
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr						17	71	88
Irrecevabilité - demande subséquente						12	21	33
Exclusion								
Révocation du statut			6	1				7
Décisions prises	0	0	8	25	259	850	1012	2154
Pourcentage par rapport au total			0,4%	1,2%	12,0%	39,5%	47,0%	100%

Renoncations

		2	6	4	15	46	73
--	--	---	---	---	----	----	----

Note importante : Ne sont plus comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes auxquelles le statut conféré par la protection subsidiaire est accordé.

Décisions prises par année

Type de décision	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Reconnaissance du statut de réfugié	149	200	769	1176	994	653
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	31	28	27	56	74	40
Refus de la protection internationale - procédure normale	244	137	218	205	116	207
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	455	375	222	322	246	190
Retraits implicites	48	114	393	145	88	308
Décision de transfert / Incompétence	235	284	624	1225	797	625
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne	1	1	1	4	2	3
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr	8	6	18	22	33	88
Irrecevabilité - demande subséquente	70	85	71	57	38	33
Exclusion						
Révocation du statut	7	2	1	1		7
Décisions prises	1248	1232	2344	3213	2388	2154
Renoncations	109	126	201	145	118	73

Note importante : Ne sont plus comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes auxquelles le statut conféré par la protection subsidiaire est accordé.

Nombre et origine des personnes auxquelles le statut de réfugié a été accordé

Pays de nationalité	Accord – Statut de réfugié
Syrie	268
Erythrée	182
Iraq	56
Afghanistan	52
Iran	19
Indéterminé (Palestine)	16
Turquie	10
Yémen	10
Soudan	8
Autres	32
TOTAL	653

Personnes auxquelles le statut conféré par la protection subsidiaire a été accordé

Pays de nationalité	Accord - Statut conféré par la protection subsidiaire
Venezuela	17
Afghanistan	6
Autres	17
TOTAL	40

Personnes dont la demande en obtention d'une protection internationale a été refusée (procédure normale)

Pays de nationalité	Refus - procédure normale
Iraq	49
Guinée-Conakry	25
Ukraine	15
Soudan	13
Turquie	12
Cameroun	9

Côte d'Ivoire	9
Russie	8
Afghanistan	7
Ethiopie	7
Bénin	6
Autres	47
TOTAL	207

Personnes dont la demande en obtention d'une protection internationale a été refusée (procédure accélérée)

Pays de nationalité	Refus - Procédure accélérée
Algérie	24
Tunisie	18
Maroc	15
Albanie	12
Serbie	7
Autres	24
TOTAL	100

Personnes dont la demande en obtention d'une protection internationale a été refusée (procédure ultra-accelérée)

Pays de nationalité	Refus - Procédure ultra-accelérée
Albanie	37
Géorgie	17
Kosovo	12
Macédoine du Nord	10
Monténégro	10
Autres	4
TOTAL	90

Personnes pour lesquelles le Grand-Duché de Luxembourg était incompétent pour traiter la demande de protection internationale

Pays de nationalité	Décision de transfert / Incompétence	Pays de nationalité	Décision de transfert / Incompétence
Erythrée	144	Indéterminé (Palestine)	12
Algérie	47	Albanie	11
Iraq	35	Gambie	11
Maroc	34	Nigéria	11
Afghanistan	30	Cameroun	9
Guinée-Conakry	27	Côte d'Ivoire	9
Serbie	27	Somalie	9
Tunisie	24	Ethiopie	6
Syrie	23	Macédoine du Nord	6
Soudan	21	Mauritanie	6
Kosovo	17	Sénégal	5
Iran	15	Ukraine	5
Libye	15	Autres	53
Géorgie	13	TOTAL	625

Personnes dont la demande de protection internationale a été implicitement retirée

Pays de nationalité	Retraits implicites	Pays de nationalité	Retraits implicites
Maroc	53	Afghanistan	7
Algérie	34	Albanie	7
Géorgie	28	Nigéria	7
Tunisie	24	Iraq	6
Guinée-Conakry	15	Biélorussie	5
Syrie	13	Cameroun	5
Erythrée	10	Mali	5
Serbie	10	Ukraine	5
Ethiopie	9	Autres	56
Soudan	9	TOTAL	308

Personnes dont la demande de protection internationale subséquente a été déclarée irrecevable

Pays de nationalité	Irrecevable - Demande subséquente
Iraq	11
Autres	22
TOTAL	33

Personnes pour lesquelles il existe déjà un premier pays d'asile, dont la demande de protection internationale a été déclarée irrecevable

Pays de nationalité	Irrecevable - Premier pays d'asile
Syrie	28
Erythrée	18
Iraq	12
Somalie	10
Afghanistan	6
Iran	5
Autres	9
TOTAL	88

Personnes qui ont renoncé à leur demande de protection internationale

Pays de nationalité	Retraits explicites
Afghanistan	8
Algérie	7
Syrie	6
Ukraine	6
Albanie	5
Macédoine du Nord	5
Autres	36
TOTAL	73

Les mineurs non accompagnés demandeurs de protection internationale

Traitement des demandes des mineurs non accompagnés

En 2019, 36 mineurs non accompagnés ont introduit une demande de protection internationale au Luxembourg, ce chiffre étant identique à celui de 2018. Toutefois, il convient de noter que de nombreux mineurs sont arrivés en fin d'année et que 11 d'entre eux ne sont pas répertoriés dans les statistiques de 2019 étant donné qu'ils sont en attente de la nomination d'un administrateur *ad hoc*. Ce dernier est nécessaire pour permettre aux jeunes d'introduire leur demande de protection internationale.

Par ailleurs, notons que les pays de provenance ont légèrement varié, l'Afghanistan est passé en tête, suivi de l'Erythrée alors qu'en 2018, l'Erythrée était le premier pays d'origine, suivie de l'Afghanistan et de l'Albanie.

Il convient d'ajouter que dans le contexte spécifique des mineurs non accompagnés, le Conseil de gouvernement a approuvé le projet de règlement grand-ducal relatif à la composition et au fonctionnement de la commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés en date du 22 novembre 2019. Cette commission est un organe collégial qui est chargé d'évaluer l'intérêt supérieur de l'enfant dans le contexte d'une éventuelle procédure de retour. Le règlement grand-ducal, actuellement soumis pour avis au Conseil d'État, a pour but de prévoir les dispositions relatives à la composition et aux modalités de fonctionnement de cette commission consultative. Ce règlement trouve son origine dans le nouvel article 103 de la loi du 4 décembre 2019 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et de l'immigration.

Statistiques des mineurs ayant introduit une demande de protection internationale

Pays d'origine	Personnes
Afghanistan	8
Erythrée	6
Autres	22
Total	36

Transferts en application du règlement Dublin III en 2019

Dans le cadre de l'application du règlement Dublin III, 983 demandes de prise et de reprise en charge ont été adressées à un autre Etat membre concernant des demandeurs de protection internationale et des personnes qui se trouvaient en séjour irrégulier au Luxembourg. En parallèle, 551 demandes de prise et de reprise en charge ont été reçues par d'autres Etats membres.

Le Luxembourg a connu une diminution de décisions d'incompétence avec 625 personnes concernées, comparé à 797 en 2018. Ce chiffre reste toutefois largement supérieur au nombre de décisions d'incompétence de la période d'avant-crise de 2015 avec, par exemple, 235 décisions en 2014.

330 personnes ont été transférées, comparé à 289 personnes en 2018, vers d'autres Etats membres de l'Union européenne, y compris les pays associés non membres participant au règlement Dublin III. Un certain nombre de personnes faisant l'objet d'une décision d'incompétence ont également quitté le territoire sans transfert et sans en informer la direction de l'immigration. Pour l'année 2019, l'Allemagne se trouve avec 84 transferts à la première place en matière de transferts effectués par le Luxembourg.

En revanche, 90 personnes ont été transférées vers le Luxembourg, comparé à 91 en 2018, dont 30 personnes ont été transférées depuis la Grèce - notamment des prises en charge pour des motifs familiaux.

D'ailleurs, en date du 11 avril 2019, un accord bilatéral dans le cadre de l'article 36 du règlement Dublin III est entré en vigueur entre l'Allemagne et le Luxembourg afin d'accélérer les procédures de prise et de reprise en charge, ainsi que pour accélérer les transferts.

Personnes transférées vers des Etats appliquant le règlement Dublin

Pays de destination	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Allemagne	8	12	16	9	9	6	5	7	3	3	5	1	84
Autriche			1		1			1					3
Belgique	3				2	1	1		1	1		1	10
Croatie							1						1
Danemark		1					1		4	1	1		8
Espagne			2	3	2	2	5	1	4		1	1	21
Finlande		1	1	1		1	1						5
France	2	8	6	10	13	5	3	9	7	9	3	3	78
Italie	5	4	8	8	6	7	9	2	9	3	3	3	67
Lettonie		1											1
Malte	1			3									4
Norvège										1			1
Pays-Bas	1	4	2	2		2	1			2		3	17
Portugal							1						1
Roumanie												1	1
Suède		1	1	6	1						1		10
Suisse		4	3	2	1	2			4		1	1	18
Total	20	36	40	44	35	26	28	20	32	20	15	14	330

Personnes transférées vers le Luxembourg

Pays de provenance	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Allemagne	1			1	2		2	1					7
Autriche		1		1	1							1	4
Belgique	2		1								1	1	5
Danemark												1	1
France	2	1		1	1			1	1	1	1	1	10
Grèce		4		2	4	1	2	1	5		11		30
Islande										1			1
Malte					4				3				7
Norvège											1		1
Pays-Bas	1	1		4	1	5	1	2	1	2		2	20
Suède											1		1
Suisse				1		1						1	3
Total	6	7	1	10	13	7	5	5	10	4	15	7	90

Programmes de réinstallation et de solidarité européenne

Relocalisations depuis la République de Malte, la République italienne et la République hellénique

Comme l'année précédente, le Luxembourg a maintenu son esprit de solidarité envers les autres Etats membres et a participé à plusieurs opérations de relocalisation *ad hoc*. Ainsi, 19 demandeurs de protection internationale ont été relocalisés depuis Malte et 23 depuis l'Italie. Ces relocalisations, toujours d'ordre volontaires, s'inscrivent depuis fin 2019 dans le cadre du mécanisme temporaire de débarquement des personnes secourues en Méditerranée.

Réinstallations depuis des pays tiers³

Suite à l'appel lancé par la Commission européenne fin 2017, pour la mise à disposition de 50.000 places de réinstallation pour personnes vulnérables sur une période de deux ans, le Luxembourg s'était engagé à réinstaller 200 personnes en provenance du Moyen-Orient et/ou de la route de la Méditerranée centrale. Ainsi, dans le cadre du mécanisme d'évacuation d'urgence (ETM), le Luxembourg a décidé d'accueillir 48 personnes depuis le Niger, dont un premier groupe de 35 personnes est arrivé en décembre 2019. Ces personnes, initialement transférées par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) d'un centre de détention libyen vers le Niger, sont d'origine érythréenne, somalienne, soudanaise et éthiopienne.

Déploiement d'experts auprès des agences européennes EASO et FRONTEX

Dans un esprit de solidarité, la direction de l'Immigration a également mis à disposition des agents du Service Réfugiés à la Grèce et à Chypre pour ainsi soutenir les opérations du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO). Les deux détachements représentaient des missions allant de 9 à 20 semaines. De surcroît, un agent du Service Retours a été déployé pendant 13 semaines en Belgique pour soutenir les opérations de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex).

7.2. Immigration et libre circulation des personnes

Documents saisis/délivrés en 2019 dans le cadre de la libre circulation de personnes

En 2019, la direction de l'Immigration a traité 17.543 attestations d'enregistrement de citoyens de l'Union, y inclus les ressortissants des pays assimilés (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse), délivrées par les administrations communales. A cela s'ajoutent 834 remplacements d'attestations d'enregistrement qui ont été délivrés directement par la direction de l'Immigration.

A noter que le nombre d'attestations traitées ne correspond pas forcément au nombre d'attestations délivrées pendant les 12 mois de l'année 2019, alors que la saisie des attestations à la direction de l'immigration se fait après la délivrance, avec un certain décalage temporaire. Les principaux pays de provenance des titulaires des attestations d'enregistrement ont été, comme pour les années précédentes, le Portugal (4.165) et la France (4.099). Ils sont suivis de l'Italie (2.053) et de la Belgique (1.213).

³ Ces personnes ne figurent pas dans les statistiques mensuelles et annuelles des demandes de protection internationale de la direction de l'immigration.

En 2019, la direction de l'Immigration a délivré 5.769 attestations de séjour permanent à des citoyens de l'Union ayant acquis le droit de séjour permanent. 1.260 attestations de séjour permanent ont été établies en guise de remplacement du document initial.

Pendant la même période, la direction de l'Immigration a délivré 1.839 premières cartes de séjour à des ressortissants de pays tiers, membres de famille de citoyens de l'Union, de ressortissants de pays assimilés ou de citoyens luxembourgeois. Les principaux pays de provenance de ces personnes ont été le Brésil (218), le Cabo Verde (163) et le Maroc (97). 123 renouvellements de cartes de séjour et 275 remplacements de cartes de séjour de membre de famille ont également été délivrés.

1.206 cartes de séjour permanent ont été délivrées en 2019 à des ressortissants de pays tiers, membres de famille d'un citoyen de l'Union, qui ont acquis le droit de séjour permanent. 146 renouvellements de cartes de séjour permanent et 247 remplacements de cartes de séjour permanent ont également été délivrés.

Tous documents délivrés/traités en 2019 en matière de libre circulation des personnes - ventilation par type de document, comparaison par rapport aux deux années précédentes (sans renouvellements)

	2017	2018	2019
Attestations d'enregistrement	15.840	17.099	17.543
Attestations de séjour permanent	11.521	6.804	5.769
Carte de séjour de membre de famille d'un citoyen de l'UE	1.477	1.586	1.839
Carte de séjour permanent membre de famille d'un citoyen de l'UE	891	1.287	1.206

Attestations d'enregistrement traitées en 2019 - ventilation par nationalité (sans renouvellements)

Nationalité	Nombre		
portugaise	4165	lituanienne	123
française	4099	suédoise	105
italienne	2053	autrichienne	96
belge	1213	finlandaise	95
allemande	964	danoise	94
espagnole	799	lettonne	79
roumaine	788	suisse	74
britannique	657	tchèque	73
polonaise	420	slovaque	63
grecque	389	estonienne	46
irlandaise	229	slovène	42
néerlandaise	224	chypriote	25
croate	216	norvégienne	24
bulgare	199	maltaise	21
hongroise	155	islandaise	4
		TOTAL	17.543

Cartes de séjour de membre de famille d'un citoyen de l'Union délivrées en 2019 (uniquement premières délivrances) - dix principales nationalités

Nationalité	Nombre
brésilienne	218
cap verdienne	163
marocaine	97
américaine	72
russe	71
bissau-guinéenne	65
serbe	64
tunisienne	56
camerounaise	55
monténégrine	54
autres	924
TOTAL	1.839

Documents délivrés en 2019 dans le cadre de l'immigration de ressortissants de pays tiers

En matière d'immigration de ressortissants de pays tiers, la direction de l'Immigration a émis au total 13.242 titres de séjour, dont 6.622 premiers titres de séjour, 546 titres de séjour en qualité de résident de longue durée et 6.074 titres de séjour renouvelés. S'y ajoutent 322 remplacements de titres de séjour.

Les catégories principales des premiers titres de séjour délivrés (hors résidents de longue durée) sont « membre de famille », « travailleur salarié », « protection internationale – statut de réfugié » et « carte bleue européenne ».

Les principaux pays d'origine en ce qui concerne les premiers titres de séjour délivrés (toutes catégories confondues, hors résidents de longue durée) sont l'Inde, les Etats-Unis, la Chine et la Syrie. Sachant que les personnes qui bénéficient du statut de réfugié se voient délivrer un titre de séjour, le nombre élevé de décisions d'octroi de ce statut à des ressortissants syriens explique que les ressortissants syriens figurent parmi les premières nationalités en matière d'octroi de titres de séjour délivrés une première fois. En ce qui concerne le total des titres de séjour délivrés (toutes catégories confondues, y inclus résidents de longue durée, et renouvellements), les principales nationalités sont l'Inde, la Chine et le Monténégro.

S'y ajoute que la direction de l'Immigration a délivré 311 autorisations de travail à des ressortissants de pays tiers détenant une autorisation de séjour et résidant dans un autre Etat membre de l'Union européenne et travaillant au Luxembourg. 180 ont été des premières autorisations et 131 des renouvellements.

Finalement, 42 autorisations d'occupation temporaire, y inclus des renouvellements, ont été délivrées à des demandeurs de protection internationale en cours de procédure, à des bénéficiaires d'un sursis à l'éloignement pour raisons médicales et à des bénéficiaires d'un report de l'éloignement.

Premiers titres de séjour délivrés en 2019 pour une durée de validité supérieure à trois mois (uniquement premières délivrances) - ventilation par catégorie de titre de séjour

Catégorie	Titres délivrés
Carte bleue européenne	662
Chercheur	79
Elève	163
Etudiant	419
Investisseur	2
Jeune au pair	152
Membre de famille	2.094
Prestataire de service communautaire	2
Sportif ou entraîneur	45
Stagiaire	48
Travailleur détaché	14
Transfert intragroupe – expert/cadre	206
Transfert intragroupe – employé-stagiaire	15
Mobilité à long terme du travailleur transféré - expert/cadre	2
Travailleur d'un prestataire de service communautaire	1
Travailleur indépendant	49
Travailleur salarié	1.546
Vie privée - 67 (4) (recherche d'emploi ou création d'entreprise)	26
Vie privée - 78 (1) a (ressources suffisantes)	100
Vie privée - 78 (1) b (titre autonome)	4
Vie privée - 78 (1) c (liens familiaux ou personnels)	185

Vie privée - 78 (3) (raisons humanitaires)	28
Vie privée - 95 (victimes de la traite)	3
Vie privée - 131 (raisons médicales)	2
Vie privée – autre	8
Volontaire	2
Protection internationale - statut de réfugié	727
Protection internationale - protection subsidiaire	38
TOTAL	6.622

Titres de séjour délivrés en 2019 aux ressortissants de pays tiers ayant acquis le statut de résident de longue durée

Catégorie	Titres délivrés
Résident longue durée	546

Titres de séjour délivrés en 2019 pour une durée de validité supérieure à trois mois (uniquement premières délivrances) - ventilation pour chaque catégorie de titre de séjour par principales nationalités

Carte bleue européenne	
indienne	184
américaine	97
turque	50

Chercheur	
chinoise	15
indienne	13
iranienne	5

Elève	
américaine	160
camboigienne	2
chinoise	1

Etudiant		Investisseur		Jeune au pair	
chinoise	43	chinoise	1	philippine	53
indienne	40	australienne	1	camerounaise	18
américaine	26			brésilienne	12
Membre de famille		Prestataire de service communautaire		Sportif ou entraîneur	
indienne	384	chinoise	1	américaine	35
chinoise	170	ukrainienne	1	serbe	4
américaine	169			canadienne	2
Stagiaire		Travailleur détaché		Transfert intragroupe – ICT expert/cadre	
tunisienne	7	chinoise	4	indienne	83
chinoise	6	marocaine / indienne	2/2	chinoise	61
mexicaine	4	sud-coréenne	2	américaine	31
Transfert intragroupe – ICT employé-stagiaire		Mobilité à long terme du travailleur transféré - expert/cadre		Travailleur d'un prestataire de service communautaire	
chinoise	14	chinoise	1	turque	1
japonaise	1	américaine	1		

Travailleur indépendant	
indienne	10
chinoise/russe	5/5
américaine	4

Travailleur salarié	
indienne	200
chinoise	147
mauricienne	107

Vie privée (toutes catégories)	
japonaise	32
turque	26
chinoise	24

Volontaire	
bélarusse	1
albanaise	1

Protection internationale – statut de réfugié	
syrienne	271
érythréenne	202
iraquienne	70

Protection internationale – protection subsidiaire	
afghane	12
iraquienne/vénézuélienne	5/5
iranienne	4

Résident de longue durée	
chinoise	121
monténégrine	75
serbe	41

Titres de séjour délivrés en 2019 pour une durée de validité supérieure à trois mois (premières délivrances + renouvellements) - ventilation par catégorie de titre de séjour, comparaison par rapport aux deux années précédentes

Catégorie	2017	2018	2019
Carte bleue européenne	885	994	762
Chercheur	100	99	139
Elève	175	184	163
Etudiant	606	667	769
Investisseur	-	4	2
Jeune au pair	90	112	154
Membre de famille	4.273	4.323	4.130
Prestataire de service communautaire	1	-	2
Protection internationale – statut de réfugié	1.472	1.279	996
Protection internationale – protection subsidiaire	41	139	77
Résident longue durée	2.022	1.485	1.170
Sportif ou entraîneur	68	66	72
Stagiaire	34	34	52
Travailleur détaché	38	48	32
Transfert intragroupe – expert/cadre	131	286	278
Transfert intragroupe – employé-stagiaire	2	13	15
Mobilité à long terme du travailleur transféré - expert/cadre	4	-	2
Travailleur d'un prestataire de service communautaire	-	3	1
Travailleur indépendant	71	72	77
Travailleur salarié	2.763	2.813	3.373
Travailleur transféré	234	45	1
Vie privée – 67 (4) (recherche d'emploi ou création d'entreprise)	-	1	30
Vie privée - 78 (1) a (ressources suffisantes)	156	192	211

Vie privée - 78 (1) b (titre autonome)	29	39	32
Vie privée - 78 (1) c (liens familiaux ou personnels)	395	353	411
Vie privée - 78 (3) (raisons humanitaires)	41	43	59
Vie privée - 95 (victimes de la traite)	3	10	14
Vie privée - 131 (raisons médicales)	3	1	2
Vie privée – autre	425	381	214
Volontaire	1	2	2
Total	14.063	13.688	13.242

Autorisations de travail délivrées en 2019 à des ressortissants de pays tiers résidant dans un autre Etat membre de l'UE (premières délivrances) - comparaison par rapport aux deux années précédentes

Type	2017	2018	2019
Autorisation de travail	110	158	180

Autorisations d'occupation temporaire délivrées en 2019 - ventilation par catégorie de bénéficiaires

Catégorie	Première délivrance	Renouvellement
Demandeur de protection internationale	11	10
Bénéficiaire d'un sursis à l'éloignement pour raisons médicales	2	1
Bénéficiaire d'un report d'éloignement	7	11
TOTAL	20	22

Regroupement familial

En règle générale, la délivrance d'un titre de séjour est toujours précédée par la délivrance d'une autorisation de séjour temporaire (AST). Dans le cadre du regroupement familial, en 2019, un total de 2.289 autorisations de séjour temporaires a été délivré, dont 2.118 en tant que membre de famille et 171 dans la catégorie « vie privée - 78 (1) c (liens familiaux ou personnels) ». Ceci représente une augmentation du nombre de délivrances d'AST dans le cadre du regroupement familial de 12,9% par rapport à 2018 (2.027) et de 43,6% par rapport à 2017 (1.594).

Dans la majorité des regroupements familiaux, le regroupant a été détenteur d'un titre de séjour pour activités rémunérées (1.553 personnes regroupées ou 67,8%). En 2019, 20,2% des regroupants étaient des détenteurs d'un titre de séjour dans la catégorie « Protection internationale » et 12,0% des détenteurs d'un titre de séjour dans une autre catégorie.

394 (17,2%) autorisations de séjour dans le cadre d'un regroupement familial ont été délivrées en 2019 à des personnes de nationalité indienne, 257 (11,2%) à des personnes de nationalité érythréenne et 160 (7,0%) à des personnes de nationalité américaine.

Autorisations de séjour temporaires délivrées – regroupement familial – évolution

Catégorie TS regroupant	2017	2018	2019	
			Total	%
Protection internationale	174	423	462	20,2%
Activités rémunérées	1225	1404	1553	67,8%
Autres	195	200	274	12,0%
TOTAL	1594	2027	2289	100,0%

Autorisations de séjour temporaires délivrées en 2019 – regroupement familial – nationalités

Catégorie TS regroupant	Nationalité du détenteur de l'AST « membre de famille » ou « vie privée - 78 (1) c (liens familiaux ou personnels) »				
	érythréenne	syrienne	afghane	autres	Total
Protection internationale	255	80	54	73	462
Activités rémunérées	indienne 384	américaine 152	chinoise 135	autres 882	Total 1553
Etudes	iranienne 4	indienne 4	libanaise 3	autres 17	Total 28
Autres	japonaise 29	cap-verdienne 20	chinoise 20	autres 161	Total 246

Titres de voyage pour étrangers et titres de voyage pour apatrides

En 2019, la direction de l'Immigration a accordé 38 premiers titres de voyage pour étrangers et 41 renouvellements de titres de voyage pour étrangers, comparé à respectivement 49 et 40 en 2018. 5 premières demandes ont été refusées.

Pendant cette même période, la direction de l'Immigration a accordé 1 premier titre de voyage pour apatrides et 8 renouvellements de titres de voyage pour apatrides. 5 demandes ont été refusées.

Titres de voyage pour étrangers délivrés en 2019 – ventilation par type de demande

Type de demande	
Premier accord	38
Renouvellement	41
Total	79

Titres de voyage pour apatrides délivrés en 2019 – ventilation par type de demande

Type de demande	
Premier accord	1
Renouvellement	8
Total	9

Evolutions législatives et réglementaires en matière de libre circulation des personnes et d'immigration

La loi du 4 décembre 2019 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et de l'immigration a été publiée le 23 décembre 2019 et est entrée en vigueur le 27 décembre 2019.

Ce texte prévoit un visa de long séjour d'une durée maximale d'un an à l'article 38 et la possibilité pour le détenteur du visa de se déclarer auprès de l'administration communale de son lieu de résidence pour un séjour supérieur à 3 mois sans être obligé de solliciter la délivrance d'un titre de séjour à l'article 40. Il s'agit d'un visa national notamment prévu dans le cadre des visas « vacances-travail » délivrés en cas d'accord bilatéral entre le Grand-Duché et un pays tiers.

Dans le cadre du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, un projet de loi, adopté le 19 décembre 2018 par le Conseil de gouvernement, a été déposé à la Chambre des députés en date du 22 février 2019. Ce projet de loi visait à incorporer l'Accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique, dans la législation nationale, en qui concerne le droit de séjour des ressortissants britanniques et les droits des travailleurs frontaliers. Au cours des travaux parlementaires, la Chambre des députés avait décidé d'élargir la portée du projet de loi en y incluant également des dispositions relatives au droit de séjour des ressortissants britanniques, et leurs membres de famille, pour le cas d'un retrait du Royaume-Uni en l'absence d'une entrée en vigueur de l'Accord de retrait (« no deal »). Ces dispositions reprenaient l'essence de la décision du Conseil de gouvernement du 18 janvier 2019 en attribuant aux ressortissants britanniques et les membres de leur famille résidant au Luxembourg au moment du « Brexit » un droit de séjour après le retrait sous le couvert de leur document de séjour délivré avant cette date, ceci pendant une année. La loi du 8 avril 2019 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration a été publiée en date du 11 avril 2019. Son entrée en vigueur aura lieu au jour du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne en fonction des modalités sous lesquelles le retrait aura lieu.

La loi du 20 juillet 2018 approuvant la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, avait introduit dans la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration un ajout prévoyant que le ressortissant d'un pays tiers qui a été victime d'un mariage forcé et contraint à quitter le territoire luxembourgeois, peut recouvrer son titre de séjour selon une procédure simplifiée. Les modalités relatives au recouvrement du titre de séjour se trouveront définies dans le règlement grand-ducal modifié du 5 septembre 2008 portant exécution de certaines dispositions relatives aux formalités administratives prévues par la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration par le biais d'un projet de règlement modificatif. Le projet y relatif a été approuvé par le Conseil de gouvernement dans sa séance du 22 novembre 2019 et, par la suite, soumis pour avis au Conseil d'Etat.

Autres évolutions en matière de libre circulation des personnes et d'immigration

La direction de l'Immigration a poursuivi en 2019 les préparatifs en vue du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, qui avaient été entamés en 2018. Outre le volet législatif, les préparatifs portaient

sur la préparation des mesures organisationnelles et la mise à disposition des informations nécessaires sur le droit de séjour aux ressortissants britanniques résidant au Luxembourg et aux membres de leur famille ainsi qu'à d'autres acteurs concernés comme par exemple les employeurs et les administrations communales.

Evolutions législatives et réglementaires en matière des frontières

Un nouveau règlement relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes a été adopté en novembre 2019, instituant entre autres un corps permanent de gardes-frontières et de garde-côtes. Ce corps permanent pourra compter jusqu'à 10.000 agents d'ici 2027 et comprendra pour la première fois des agents recrutés directement par l'agence Frontex ainsi que des détachements de personnel de longue durée (2 à 4 ans) de la part des Etats membres. Le règlement, qui est entré en vigueur le 6 décembre 2019, offre également à Frontex la possibilité d'acquérir ses propres équipements et vise ainsi à pallier au manque chronique en personnel et en matériel des missions de l'agence.

La mise en œuvre des nouveaux systèmes d'échange d'information en matière de sécurité et de frontières continue. Le règlement relatif au système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS) est entré en vigueur en octobre 2018 et sa mise en œuvre à travers la définition d'actes d'exécution et d'actes délégués a progressé en parallèle à celle, plus avancée, du système d'entrée/de sortie (EES) tout au long de 2019. Les deux systèmes s'appliquent aux ressortissants de pays tiers souhaitant accéder à l'espace Schengen pour un court séjour. La direction de l'Immigration assure la coordination de ces deux dossiers, en étroite collaboration avec la Police grand-ducale et le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE) en tant que gestionnaire de projet. Un renforcement du système d'information sur les visas (VIS) et du système d'information Schengen (SIS) sont également en discussion, ainsi que la mise en place de l'interopérabilité des bases de données dans le domaine Justice et Affaires intérieures.

Enfin, le règlement sur les officiers de liaison migration a été adopté en juin 2019. Il fixe des règles visant à renforcer la coopération et la coordination entre les officiers de liaison Immigration déployés dans des pays tiers par des Etats membres, la Commission et des agences de l'Union, grâce à la création d'un réseau européen d'officiers de liaison Immigration.

7.3. Retours de personnes en séjour irrégulier

Evolution des chiffres-clés en matière de retours

Le nombre de ressortissants de pays tiers qui sont retournés dans leur pays d'origine respectivement qui ont été renvoyés vers un autre Etat membre a été de 330 personnes en 2019, dont 199 personnes retournées dans le cadre d'un retour volontaire et 131 dans le cadre d'un retour forcé. En 2018, le nombre total des retours a été de 351, dont 272 par retour volontaire et 79 par retour forcé.

La très grande majorité des personnes retournées était issue d'une procédure de protection internationale. Ainsi, parmi les 199 personnes retournées dans le cadre d'un retour volontaire, 128 personnes étaient issues d'une procédure de protection internationale. Parmi les 131 personnes retournées dans le cadre d'un retour forcé, 63 personnes étaient des demandeurs de protection

internationale déboutés. Les autres personnes retournées étaient des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.

En ce qui concerne le retour volontaire, il est à noter que la tendance des dernières années par rapport à la diminution des personnes retournées se maintient : 199 personnes en 2019, par rapport à 272 en 2018 et 360 en 2017. La grande majorité des personnes ayant opté pour le retour volontaire provenaient des pays des Balkans occidentaux, à savoir 74 personnes, de la Géorgie avec 28 personnes et du Brésil avec 21 personnes. Cette diminution est notamment due au changement de profils des demandeurs de protection internationale en provenance de zone de conflits armés entraînant une augmentation de décisions positives en matière d'asile, à la diminution du nombre de demandes de protection internationale de la part de ressortissants des Balkans occidentaux, et à l'augmentation du nombre de demandeurs tombant sous le champ d'application du système Dublin.

Dans le cadre de la promotion du retour volontaire, la direction de l'Immigration a mis en place depuis 2009 un programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration avec l'aide de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), programme qui a été poursuivi en 2019. Ce programme bénéficie depuis 2014 d'un cofinancement via le Fonds Asile, Migration et Intégration. En 2019, 121 personnes ont bénéficié d'un soutien par le biais de ce programme. A noter que les ressortissants kosovars et géorgiens ne profitent plus de l'aide à la réintégration, mais uniquement d'un remboursement des frais de retour.

Parmi les 131 personnes éloignées du Luxembourg dans le cadre d'un retour forcé, à savoir avec une escorte de Police jusqu'à leur arrivée au point de destination, 29 provenaient d'un pays des Balkans occidentaux. En 2018, le nombre de personnes ayant été éloignées dans le cadre d'un retour forcé a été de 79 personnes et en 2017 de 154 personnes.

La majorité des personnes rapatriées dans le cadre d'un retour forcé sont retournées par un vol commercial. La participation à 2 vols charter organisés par l'Autriche a permis de rapatrier 5 personnes vers le Nigeria. Un vol charter national a permis de rapatrier 9 personnes vers l'Albanie et 6 personnes vers la Macédoine du Nord. Les autorités géorgiennes ont elles-mêmes organisé un vol charter qui a permis de retourner 4 personnes dans ce pays.

Il y a lieu de noter que les retours forcés qui sont opérés par des vols commerciaux réguliers sont susceptibles de bénéficier d'un financement par le Fonds Asile, Migration et Intégration.

Empêchement à l'éloignement

En 2019, 28 personnes ont pu bénéficier d'un sursis à l'éloignement. Notons qu'une personne peut profiter de plusieurs prolongations de sursis à l'éloignement au courant d'une même année.

96 personnes ont bénéficié d'un report à l'éloignement durant l'année 2019. A noter qu'une même personne peut faire l'objet de plusieurs prolongations d'un report à l'éloignement au courant d'une même année.

Aperçu des retours en 2019

Nombre de personnes retournées – Ventilation selon type de retour et pays de retour

Pays de retour	Retours volontaires	dont DPI	dont retours non-assistés	dont assist. OIM	pays de retour	Retours forcés	dont DPI	dont Frontex	pays de retour	TOTAL retours
Brésil	21	0	17	4		7	0	0	1x Portugal	28
Rép. Dominicaine	1	0	1	0		0	0	0		1
Mexique	2	0	2	0	1x Turquie	0	0	0		2
Nicaragua	1	0	0	1		0	0	0		1
Venezuela	1	0	0	1	1x Colombie	0	0	0		1
Amérique	26	0	20	6		7	0	0		33
Algérie	7	6	0	7		4	3	0		11
Cap-Vert	3	0	3	0		2	0	0		5
Cameroun	3	0	3	0	3x Italie	0	0	0		3
Côte d'Ivoire	0	0	0	0		1	0	0		1
Egypte	1	1	0	1		4	1	0	1x Italie	5
Erythrée	0	0	0	0		2	2	0	1x Italie 1 x Malte	2
Ethiopie	0	0	0	0		2	2	0	2x Grèce	2
Gambie	1	0	1	0	1x Espagne	0	0	0		1
Guinée	0	0	0	0		1	1	0		1
Guinée-Bissau	0	0	0	0		1	1	0		1
Ile Maurice	2	0	2	0		0	0	0		2
Kenya	1	1	1	0	1x Allemagne	0	0	0		1
Libye	0	0	0	0		1	1	0	1x Maroc	1
Maroc	1	0	0	1		15	7	0		16
Nigéria	4	2	1	3		9	3	5		13
Ouganda	1	1	0	1		0	0	0		1
Sao Tomé e Príncipe	0	0	0	0		1	0	0		1
Sénégal	2	0	1	1		1	0	0		3
Somalie	0	0	0	0		1	1	0	1x Espagne	1
Soudan	1	1	0	1	1x Nigéria	2	0	0	1x Belgique 1x Tunisie	3
Tanzanie	3	3	0	3		0	0	0		3
Tunisie	2	2	0	2		7	4	0		9
Afrique	32	17	12	20		54	26	5		86

Chine	2	0	0	2		2	0	0		4
Malaysia	1	0	1	0		0	0	0		1
Philippines	2	0	2	0		0	0	0		2
Singapour	2	0	2	0		0	0	0		2
Sri Lanka	1	0	0	1		0	0	0		1
Asie	8	0	5	3		2	0	0		10
Afghanistan	6	6	0	6		1	1	0	1x Grèce	7
Iran	3	2	1	2		0	0	0		3
Iraq	7	3	0	7	1x Grèce	3	2	0	2x Grèce	10
Jordanie	1	1	0	1		0	0	0		1
Liban	1	1	0	1		0	0	0		1
Moyen orient	18	13	1	17		4	3	0		22
Arménie	0	0	0	0		1	0	0	1x Italie	1
Azerbaïdjan	0	0	0	0		1	1	0		1
Biélorussie	2	2	0	2		1	1	0		3
Géorgie	28	28	0	28		14	7	4		42
Moldavie	0	0	0	0		1	0	0		1
Russie	2	1	1	1		1	0	0		3
Turquie	4	1	3	1		0	0	0		4
Ukraine	5	5	0	5		1	0	0		6
Europe	41	37	4	37		20	9	4		61
Albanie	21	21	0	17		18	13	9	1x Allemagne	39
Bosnie-H.	1	1	0	1		5	1	0		6
Kosovo	13	13	1	9		2	2	0		15
Macédoine du Nord	7	5	2	5	1x Monténégro	8	8	6		15
Monténégro	11	8	3	1		5	0	0		16
Serbie	21	13	12	5	5x Kosovo	6	1	0		27
Balkan	74	61	18	38		44	25	15		118
TOTAL	199	128	60	121		131	63	24		330

Evolutions législatives et réglementaires en matière de retours de personnes en séjour irrégulier

La loi du 4 décembre 2019 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration avec comme objectif principal de tenir compte des observations des experts dans le cadre de l'évaluation de 2016 de l'application de l'acquis de Schengen tant dans le domaine du retour que dans celui de la gestion des frontières extérieures, a été publiée le 23 décembre 2019 et est entrée en vigueur le 27 décembre 2019.

Cette loi concerne notamment l'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés dans le cadre d'une décision de retour et la vérification systématique d'office par les juridictions administratives des conditions de la rétention administrative prolongée des ressortissants de pays tiers.

En outre, la loi prévoit la mise en conformité en matière de sanctions pécuniaires à appliquer aux transporteurs qui, par leur propre faute, n'ont pas transmis ou ont transmis des données incomplètes ou erronées. Il prévoit également d'autres adaptations en matière de retour et de sanction.

Finalement, deux projets de loi ayant comme but l'approbation de deux Protocoles appliquant des Accords relatifs à la réadmission des personnes en situation irrégulière ont été déposés à la Chambre des députés. Le premier étant le projet de loi portant approbation du Protocole entre l'Ukraine et les Etats Benelux déposé en date du 26 février 2019 et, le second, le projet de loi portant approbation du Protocole entre la République d'Arménie et les Etats Benelux, déposé le 26 mars 2019.

Autres évolutions en matière de retours

En 2019, le ministère des Affaires étrangères et européennes a poursuivi ses efforts pour conclure et appliquer des accords de réadmission avec des pays tiers, ceci dans le but de mieux organiser les retours. Outre les accords de réadmission, la direction de l'Immigration tente également de renforcer les relations avec les instances consulaires des pays de provenance des ressortissants de pays tiers soumis à l'obligation de quitter le Luxembourg. Dans ce contexte, la direction de l'Immigration a organisé, pour la septième fois depuis 2013 une journée consulaire. Cet événement visait à familiariser les autorités consulaires des pays en question avec la législation et les procédures applicables en matière de protection internationale et en matière d'immigration. Comme les années précédentes, ce projet bénéficiait d'un cofinancement européen via le Fonds Asile, Migration et Intégration.

7.4. Centre de rétention

Evolution des chiffres-clé en matière de rétention

En 2019, 421 (423)⁴ retenus ont été admis au Centre. Ce chiffre se décompose comme suit:

- 374 (390) hommes célibataires
- 12 (23) femmes célibataires
- 10 (4) familles représentant un total de 35 (10) personnes.

Sur ce total de 421 (423) retenus, 148 (177) ont été transférés dans le pays responsable du traitement de leur dossier en vertu des dispositions y relatives des conventions dites de Dublin, 119 (84) ont été éloignés vers leur pays d'origine ou de provenance, 5 (7) ont profité d'un retour semi-volontaire par le biais d'OIM, 97 (90) ont été élargis, 3 (2) ont été transférés au CPL et 3 (6) se sont évadés.

Au 31 décembre 2019, le Centre dénombrait 46 (57) pensionnaires.

En 2019, le Centre a accueilli des retenus de 52 (54) nationalités présumées ou avérées différentes. Etaient le plus représentées, les nationalités marocaine avec 50 ressortissants, tunisienne avec 49 ressortissants,

⁴ Chiffres de 2018 entre parenthèses.

nigériane et algérienne avec chaque fois 38 ressortissants, albanaise avec 26 ressortissants, libyenne avec 18 ressortissants, géorgienne avec 17 ressortissants, macédonienne avec 16 ressortissants, serbe avec 12 ressortissants, syrienne avec 11 ressortissants, érythréenne et guinéenne avec chaque fois 10 ressortissants, soudanaise et brésilienne avec chaque fois 9 ressortissants, irakienne avec 8 ressortissants, bosnienne et monténégrine avec chaque fois 7 ressortissants, gambienne avec 6 ressortissants.

La durée moyenne de rétention, toutes catégories confondues, s'élevait pour l'année 2019 à 47 (40) jours. En 2019, 38 (19) retenus ont séjourné au Centre pour une durée égale ou supérieure à 120 jours.

	Nombre	Total des présences en jours	Moyenne des présences en jours
Transfert Dublin	148	5514	37
Eloignement	119	6365	53
Elargissement	97	5694	59
Evasion	3	98	33
Retour OIM	5	155	31
Transfert CPL	3	233	78
Présent au CR 31.12.2019	46	1913	42
Total Entrée/Sortie	421	19972	47

Nationalité	Personnes
marocaine	50
tunisienne	49
algérienne	38
nigériane	38
albanaise	26
libyenne	18
géorgienne	17
macédonienne	16
serbe	12
syrienne	11
érythréenne	10
guinéenne	10
brésilienne	9
soudanaise	9
irakienne	8
bosnienne	7
monténégrine	7
gambienne	6
ivoirienne	6
sénégalaise	5
kosovare	5
bissau-guinéenne	4
camerounaise	4
chinoise	4
égyptienne	4
russe	4
afghane	3
iranienne	3

malienne		3
ukrainienne		3
arménienne		2
béninoise		2
capverdienne		2
koweïtienne		2
libanaise		2
mauricienne		2
moldave		2
pakistanaise		2
biélorusse		1
congolaise		1
gabonaise		1
ghanéenne		1
libérienne		1
palestinienne		1
philippine		1
Sao-Tomé-et Principe		1
saoudienne		1
sud-soudanaise		1
tadjike		1
tanzanienne		1
yéménite		1
zimbabwéenne		1
Inconnue		2
Total		421

Activités du Centre de rétention

Visites du Centre de rétention

Dans le cadre des journées consulaires, une vingtaine de représentants consulaires ont fait une visite du Centre de rétention le 20 septembre. Sur initiative du Président du Tribunal administratif une douzaine d'attachés de justice accompagnés de plusieurs magistrats ont assisté à un exposé sur le Centre de rétention et ont eu la possibilité d'en visiter les locaux le 17 octobre. Une dizaine de membres de la Cellule

ethno-psychologique du Service Migrants et Réfugiés de la Croix-Rouge luxembourgeoise ont été accueillis pour une réunion de travail suivie d'une visite des locaux le 12 décembre.

En collaboration avec EMN (European Migration Network), le Centre de rétention a initié et organisé le premier workshop dédié spécifiquement aux dirigeants de centres de rétention européens le 13 mars 2019. Cette initiative, visant à créer une plateforme d'échange réservée aux praticiens de centres de rétention administrative a réuni une trentaine de spécialistes de 15 Etats membres de l'Union européenne.

Conformément aux missions lui conférées par la loi du 11 avril 2010, le Service du contrôle externe des lieux privés de liberté de l'Ombudsman a procédé à une mission de contrôle au Centre de rétention du 25 novembre au 4 décembre.

Autres activités

En 2019, la direction du Centre de rétention a été sollicitée à 227 (110) reprises pour des entretiens individuels avec les retenus.

Le Centre a procédé ou fait procéder au cours de l'année 2019 à 148 (139) escortes au profit de retenus en dehors de son enceinte (hôpital, tribunal, etc.).

Les agents du Centre de rétention ont assisté chacun au cours de l'exercice 2019 à au moins 6 séances d'auto-défense.

Au cours de l'année 2019, le Centre de rétention a fait procéder à la rénovation complète de 2 des 4 unités de séjour dans un souci d'offrir un cadre de vie digne aux retenus.

7.5. Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK)

En 2019, un total de 546 (570)⁵ personnes ont été assignées à la Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg. Y sont assignées notamment les personnes tombant sous le champ d'application du règlement Dublin III, qui sont dès lors susceptibles d'être transférées dans un autre Etat membre. Des femmes et familles avec enfants ne sont pas assignées à la SHUK.

De ces 546 (570) personnes assignées, 104 (51) personnes ont été transférées vers un autre Etat membre à partir de la SHUK et 16 (27) personnes ont été transférées au Centre de rétention. 323 (316) personnes sont parties de leur propre gré. Les personnes logées à la SHUK étaient principalement originaires de l'Erythrée, de l'Algérie, de l'Afghanistan, du Maroc et de la Tunisie.

Au 31 décembre 2019, 38 (96) demandeurs de protection internationale étaient logés à la SHUK. La durée moyenne de séjour à la SHUK s'élevait à 55 (40) jours pour l'année 2019.

⁵ Chiffres de 2018 entre parenthèses.

2019	Nombre	Total des présences en jours	Moyenne des présences en jours
Transfert Dublin	104	8170	79
Transfert vers le CR	16	1309	82
Transfert vers le CPL	1	50	50
Départ	323	15290	47
Mainlevée	60	2737	46
Retour volontaire	4	112	28
Présents à la SHUK au 31.12.19	38	2200	58
Total Assignés	546	29868	55

Nationalité
Erythréenne
Algérienne
Afghane
Marocaine
Tunisienne
Soudanaise
Guinéenne
Irakienne
Géorgienne
Syrienne
Nigériane
Gambienne
Somalienne
Libyenne
Camerounaise
Iranienne
Ethiopienne
Ivoirienne
Mauritanienne
Kosovare
Albanaise
Sénégalaise
Ghanéenne
Russe
Indéterminée

Nigérienne	4
Malienne	3
Burkinabé	3
Turque	3
Vénézuélienne	3
Béninoise	3
Indienne	2
Sierra-léonaise	2
Biélorusse	2
Congolaise	2
Togolaise	1
Tanzanienne	1
Apatride	1
Libérienne	1
Tchadienne	1
Jordanienne	1
Azérie	1
Inconnue	1
Monténégrine	1
Mongole	1
Serbe	1
Libanaise	1
Grand Total	546

Yéménite	4
Egyptienne	4
Pakistanaise	4

Activités de la SHUK

Visites de la SHUK

A la demande des responsables de l'ONA, une vingtaine d'agents ont participé à une visite de la SHUK entre le 28 juin et le 7 août. Sept membres de la Cellule ethno-psychologique du Service Migrants et Réfugiés de la Croix-Rouge ont été accueillis le 21 novembre à la SHUK pour une visite des lieux et un échange de bonnes pratiques. Ces visites s'inscrivent dans le cadre de la collaboration étroite et permanente entre services impliqués.

Autres activités

Des activités artistiques, comme le dessin, des jeux de logique ou bien des jeux de société ont été proposés aux assignés tout au long de l'année. Ceci leur a permis de partager un moment de plaisir avec les autres hébergés et les membres du personnel de la structure. Pendant des compétitions sportives majeures comme la ligue des nations de l'UEFA, les responsables de la SHUK proposent aux assignés des projections sur grand écran.

Sur l'initiative de la Division de l'inspection sanitaire, une campagne de sensibilisation quant à la vaccination contre la grippe saisonnière a été initiée dans les locaux de la SHUK le 24 octobre. Dans ce cadre, une trentaine de personnes se sont fait vacciner en date du 13 novembre 2019.

Des activités à l'extérieur de la SHUK ont été réalisées grâce à l'appui de différents partenaires : la Ville de Luxembourg a notamment mis à disposition divers tickets d'entrée pour des manifestations qu'elle a organisées.

Trois personnes ont pu bénéficier du «*Kulturpass*» grâce au partenariat avec l'asbl *Culture'all*. Dix personnes ont été orientées vers la salle de sport du foyer Lily Uden de la Croix-Rouge. Ces personnes ont pu profiter à raison de deux fois par semaine des installations desdites infrastructures.

La générosité de l'Administration communale de Schengen a permis aux assignés de la SHUK d'accéder gratuitement au «*Baggerweier* » ce qui leur a offert notamment pendant la période de grande chaleur un moment de rafraîchissement.

7.6. Office national de l'accueil (ONA)

L'accord de coalition 2018-2023 prévoit que « dans l'objectif d'un accueil digne, les demandeurs de protection internationale (DPI) doivent pouvoir s'adresser tout au long du traitement des demandes de protection internationale, et également pour tous les aspects de l'accueil comme l'hébergement et les conditions matérielles, à un seul interlocuteur, en l'occurrence le ministre ayant l'Immigration dans ses attributions. » A cette fin, le projet de loi n°7403 portant création d'un nouvel organisme, à savoir l'Office national de l'accueil (ONA), a été introduit pour répartir les compétences tenant à l'accueil et l'intégration, entre le ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Ce projet de loi a été voté à la Chambre des députés en date du 23 octobre 2019 (56 voix pour, 4 voix contre) et le Conseil d'Etat a accordé la dispense du second vote le 12 novembre 2019, de sorte que la loi du 4 décembre 2019 portant création de l'Office national de l'accueil, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Dès lors, l'ONA est rattaché au Secrétariat général du ministère des Affaires étrangères et européennes, sous compétence du ministre ayant l'Immigration et l'Asile dans ses attributions, et doté d'un budget 2020 de EUR 76,73 millions, inscrit dans le budget du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Fin décembre 2019, 55 structures d'hébergement ont été exploitées dans 32 communes à travers le pays. 33 de ces structures sont directement gérées par l'ONA, une administration composée de 120 agents, tandis que 12 structures sont gérées par la Croix-Rouge et 12 par Caritas, via des accords de collaboration signés annuellement avec l'ONA.

Au vu du taux d'occupation des structures d'hébergement qui avoisine 80%, plusieurs démarches de sensibilisation envers les communes ont été faites, dont un appel lancé conjointement par Monsieur le ministre de l'Immigration et de l'Asile et Madame la ministre de l'Intérieur⁶. Cet appel encourage les communes à s'engager dans la mise à disposition de terrains (d'un minimum de 10 ares), voire d'immeubles qui pourront être exploités pour l'hébergement de DPI. Cet effort va se poursuivre en 2020.

Evolution des chiffres-clé en matière de structures d'hébergement gérées par l'ONA

Evolution de l'arrivée de nouvelles personnes dans le réseau d'hébergement de l'ONA depuis 2014

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Arrivées	1091	2447	2474	3004	3428	3351

En 2019, le nombre de nouvelles arrivées dans le réseau d'hébergement de l'ONA a continué à se situer à un niveau très élevé, avec 3351 nouvelles arrivées comptabilisées en 2019 (en moyenne 279,25 arrivées par mois). A noter que les nouvelles arrivées dans le réseau de l'ONA incluent les personnes venues au Luxembourg dans le cadre des regroupements familiaux, des DPI effectuant une deuxième demande de protection internationale, ainsi que les personnes accueillies dans le cadre des programmes de réinstallation.

Evolution de la capacité d'hébergement de l'ONA depuis 2015

Année	juin 2015	fin 2015	fin 2016	fin 2017	fin 2018	fin 2019
Lits	2825	4557	4308	4131	3739	4064
Personnes hébergées	2165	3228	3095	2692	2721	3208
Taux d'occupation	77 %	71 %	72 %	65 %	73 %	78,9 %

Pour rappel, un taux d'occupation supérieur à 80 % ne pourra guère être atteint dans les structures familiales et mixtes vu que l'utilisation de la totalité des capacités est impossible (un lit libre dans une chambre familiale ne peut

⁶ Circulaire n°3722 envoyée aux administrations communales, le 28 juin 2019.

difficilement être occupé par une personne étrangère). A ceci s'ajoutent la perte de lits associés aux chambres en cours de rénovation ou fermées pour des raisons de vétusté.

Taux d'occupation des hébergements par phase (fin 2019)

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Lits	308	324	3432	4064
Personnes hébergées	204	204	2800	3208
Taux d'occupation	66,2 %	63,0 %	81,6 %	78,9 %

En 2019, le taux d'occupation est resté sur sa trajectoire de croissance. Le nombre élevé de nouvelles arrivées et la durée de l'hébergement des bénéficiaires de protection internationale dans les structures étant de plus en plus longue, l'ONA a dû continuer à faire face à une sollicitation continue de ses structures d'hébergement en 2019. En décembre 2019, le taux d'occupation des structures durables (phase 3) dépassait pour la première fois le seuil des 80 %, se situant à 81,6 %, ce qui reflète une saturation chronique des structures d'hébergement.

Profil des personnes hébergées

Nationalités (données de décembre 2019)

Nationalité	Nombre	%
Érythréenne	910	28,4
Syrienne	693	21,6
Afghane	292	9,1
Iraqienne	273	8,5
Turque	113	3,5
Soudanaise	80	2,5
Iranienne	71	2,2
Albanaise	52	1,6
Éthiopienne	46	1,4
Kosovare	30	0,9
Autres	648	20,3
Total	3208	100 %

L'ONA accueillait fin décembre 2019 des personnes de **76** nationalités différentes dans ses structures d'hébergement. Les nationalités les plus représentées, en ordre décroissant, étaient les suivantes : 28,4 % érythréenne, 21,6 % syrienne 9,1 % afghane et 8,5 % iraquienne. A noter que comparé à l'année précédente, l'Érythrée est devenue le premier pays d'origine des DPI devant la Syrie.

Caractéristiques socio-démographiques (données de décembre 2019)

- Environ un tiers des personnes hébergées sont des **mineurs d'âge (32,1 %)** ;
- **40,7 %** des personnes sont de sexe féminin ; **59,3 %** de sexe masculin.

Statut (données de décembre 2019)

- **50,1 %** de demandeurs de protection internationale (y inclus les mineurs non accompagnés) ;
- **41,1 %** de personnes bénéficiant d'une protection internationale ou similaire ;
- **8,8 %** de personnes dont la demande de protection n'a pas abouti et autres.

8. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE

8.1. Personnel du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) compte 852 agents sur sa liste des effectifs qui sont regroupés comme suit:

L'effectif total des agents de la carrière diplomatique compte 147 personnes, dont 52 femmes (35%) et 95 hommes (65%). 88 agents de la carrière diplomatique sont affectés à nos différentes missions diplomatiques à l'étranger, 11 agents de cette carrière bénéficient actuellement de congés sans traitement ou de congés spéciaux.

Le département dispose de 325 agents de la carrière moyenne et inférieure, dont 18 fonctionnaires de la carrière B1 sont détachés auprès de nos missions diplomatiques. Il compte 10 ouvriers et 234 agents engagés sous le statut de l'employé de l'Etat toutes carrières confondues.

Les ambassades, représentations permanentes et consulats généraux luxembourgeois ont employé 235 personnes en 2019 (en dehors du personnel diplomatique détaché du Luxembourg), s'agissant essentiellement de personnel administratif et technique.

En 2019, le Ministère des Affaires étrangères et européennes a pu compter sur 28 employés engagés sous le statut du travailleur handicapé.

L'année 2019 a été marquée par de nombreux recrutements au sein du MAEE. Mis à part le traditionnel recrutement annuel de 4 chargés de mission pour l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le ministère a recruté 14 nouveaux fonctionnaires d'Etat et 9 nouveaux agents sous le statut de l'employé de l'Etat à durée indéterminée (CDI). Dans un souci de favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi, le MAEE a engagé au cours de cette année 11 jeunes demandeurs d'emploi sous le statut du contrat d'appui-emploi (CAE).

Dans le cadre de « l'appui aux programmes » qui concerne le déploiement de ressources humaines au service de la coopération au développement, le MAEE était en charge de la gestion de 16 Agents de la Coopération, 14 « Junior Professional Officers » (JPO) auprès des Nations Unies, 6 « Jeunes Professionnels en Délégation » (JPD) dans les délégations de la Commission européenne et du SEAE, de 8 volontaires des Nations unies (VNU), de 10 assistants Techniques Juniors (ATJ).

Le nombre d'étudiants s'adressant au ministère pour y accomplir un stage a constamment augmenté ces dernières années. En 2018, le MAEE a accueilli 110 stagiaires. Les demandes visaient soit un stage auprès

de l'administration centrale à Luxembourg, soit auprès d'une mission diplomatique luxembourgeoise, pour une durée d'un à trois mois. Ces stages ne donnent actuellement pas lieu à une rémunération.

Réseau diplomatique

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes est en charge du réseau diplomatique et consulaire luxembourgeois qui compte actuellement 40 missions diplomatiques et consulaires, dont 30 Ambassades bilatérales, 7 Représentations permanentes auprès d'organisations internationales, et 3 Consulats généraux-LTIO (Luxembourg Trade and Investment Office). Il y a par ailleurs 3 LTIOs qui n'assument pas de fonctions consulaires.

Le Luxembourg est accrédité auprès de plus de 70 pays par des ambassadeurs résidents ou non-résidents, ceci par des missions diplomatiques luxembourgeoises à l'étranger ou bien à partir du Luxembourg.

Par ailleurs, le Luxembourg est représenté auprès de 16 organisations internationales, soit à travers une Représentation permanente consacrée entièrement aux travaux de l'organisation internationale auprès de laquelle elle est accréditée (RPUE à Bruxelles, RPOTAN à Bruxelles, RPONU à New York, RP Conseil de l'Europe à Strasbourg, RP auprès de l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des Organisations internationales à Genève), ou bien à partir d'une Ambassade bilatérale résidente qui occupe également des fonctions auprès de l'organisation internationale établie dans la même ville (RPOSCE à Vienne, RPOCDE à Paris, RPUA à Addis Abeba, etc.)

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif du réseau de la représentation extérieure du Grand-Duché de Luxembourg à travers le monde au 31/12/2019 :

La représentation extérieure du Luxembourg	
<i>Mission diplomatique ou consulaire</i>	<i>co-accréditation</i>
	<i>(* chargé d'affaires sur place)</i>
30 Ambassades bilatérales	
Abou Dhabi (Emirats arabes unis)	Koweït
Addis Abeba (Ethiopie)	
Ankara (Turquie)	
Athènes (Grèce) - avec accréditation	Chypre Roumanie
Bangkok (Thaïlande) – avec accréditation	Indonésie Laos* Malaisie Singapour Vietnam Myanmar ANASE
Berlin (RFA)	
Berne (Suisse) – avec accréditation	Liechtenstein

Brasilia (Brésil)	
Bruxelles (Belgique)	Chili
Copenhague (Danemark) - avec accréditation	
	Finlande
	Norvège
	Suède
Dakar (Sénégal) – avec accréditation	
	Mali
	Burkina Faso*
	Niger
La Haye (Pays-Bas) - avec accréditation	
	l'Organisation internationale pour l'Interdiction d'Armes Chimiques (OIAC)
Lisbonne (Portugal) - avec accréditation	
	Cabo Verde*
Londres (Royaume-Uni) - avec accréditation	
	Irlande
	Islande
	Organisation maritime internationale (OMI)
Madrid (Espagne) - avec accréditation	
	Andorre
Moscou (Russie) – avec accréditation	
	Belarus
	Kazakhstan
New Delhi (Inde) – avec accréditation	
	Nepal
	Bangladesh
	Sri Lanka
Paris (France) - avec accréditation	
	OCDE
	UNESCO
	Monaco
	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)
Pékin (Chine) - avec accréditation	
	Mongolie
	Pakistan
Prague (République tchèque) – avec accréditation	
	Estonie
	Ukraine
Pristina (Kosovo)	
Rome (Italie) – avec accréditation	
	Croatie
	Malte
	Saint-Marin
	Fonds International de Développement Agricole des Nations-Unies (FIDA)
	Programme Alimentaire Mondial (PAM)
	Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Tokyo (Japon) – avec accréditation	
	Corée du Sud
	Philippines

Varsovie (Pologne) – avec accréditation

Lettonie
Lituanie

Vienne (Autriche) – avec accréditation

Hongrie
Slovaquie
Slovénie

Washington (Etats-Unis) – avec accréditation

Canada
Mexique
Nicaragua*
El Salvador

7 Représentations permanentes auprès d'organisations internationales dont certaines en co-accréditation

RP UE: Représentation permanente auprès de l'UE à Bruxelles

Comité politique et de sécurité (COPS) à Bruxelles

RP OTAN: Représentation permanente auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN) à Bruxelles

RP ONU New York: Représentation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York

RP ONU Genève: Représentation permanente auprès de
l'OMC et des organisations internationales

RP ONU Vienne/RP OSCE : ONU/Vienne (OCDPC, PNUCID, CPIC), OTICE, ONUDI, Agence internationale de
l'Energie atomique (AIEA) Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

RP Conseil de l'Europe: Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg

RP UA : Représentation permanente auprès de l'Union africaine à Addis Abeba

3 Consulats généraux – Luxembourg Trade and Investment Office

New York

San Francisco

Shanghai

3 Luxembourg Trade and Investment Offices

Taipei

Seoul

Tel Aviv

6 Ambassadeurs non-résidents basés à Luxembourg accrédités auprès de :

Albanie
Bulgarie
Géorgie
Kosovo
Monténégro
Saint-Siège

6 Chargés d'affaires a.i.

Burkina Faso
Cabo Verde
Ethiopie

Kosovo
Nicaragua
Laos

3 Ambassadeurs itinérants/thématiques basés à Luxembourg

Droits de l'homme
Diplomatie économique
Digital et Sécurité

1 Représentant auprès de l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA)

8.2. Situation financière

Le budget

Le budget de fonctionnement 2019 (rémunération du personnel inclus) voté par la Chambre des députés le 26 avril 2019 pour l'ensemble des parties constituantes du ministère des Affaires étrangères et européennes, y compris la direction de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire, la direction de l'Immigration, la direction de la Défense, la Défense nationale ainsi que de l'Office national de l'accueil, s'est élevé à 661.032.674 EUR.

De cette somme globale seulement 149.825.309 EUR relevaient directement de la compétence du ministre des Affaires étrangères et européennes et de l'Immigration et de l'Asile, dont 84.272.244 EUR sont gérés par la direction des Finances et des Ressources humaines du ministère des Affaires étrangères et européennes, 26.974.088 EUR par la direction de l'immigration et 69.035.949 EUR par l'Office national de l'accueil. Le budget à disposition du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire était de 345.858.149 EUR, et celui pour le ministre de la Défense s'élevait à 135.198.580 EUR, dont 83.469.792 EUR pour la Défense nationale.

Les crédits pour 2019, gérés par la direction des Finances et des Ressources humaines, furent répartis parmi les sections budgétaires suivantes :

- Section 01.0 - Dépenses générales (hormis rémunération du personnel) : 4.594.681 EUR (une hausse de 37,08 % par rapport aux crédits du budget 2018);
- Section 01.1 - Missions luxembourgeoises à l'étranger : 49.044.799 EUR (une hausse de 2,34 % par rapport à 2018);
- Section 01.2 - Contributions à des organismes internationaux : 13 587 801 EUR (une baisse de 0,47 % par rapport à 2018);
- Section 01.3 - Relations économiques européennes et internationales et autres actions : 2.800.000 EUR (même montant que pour 2018).

Les dépenses générales (section budgétaire 01.0) ont augmenté de 5,54%. Cette augmentation résulte essentiellement des facteurs suivants :

- Une hausse substantielle de l'article budgétaire « Frais d'organisation et de réalisation de conférences au Luxembourg » (+ 579.900 euros). Les 26 et 27 mars 2019, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse a organisé la conférence *internationale* « *Stand Speak Rise Up – en finir avec le viol comme arme de guerre* » à Luxembourg en présence de hauts dignitaires en provenance de l'étranger. A cet effet, un montant de 580.000 euros a été inscrit au budget du MAEE.
- La Présidence luxembourgeoise de « *International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA)* » : suite à la décision du Conseil de gouvernement du 11 novembre 2016, le budget global prévu pour l'organisation de la Présidence s'élève à 500.000 euros (30.000 euros pour 2018, 450.000 euros pour 2019 et 20.000 euros pour 2020). Le Luxembourg assure la Présidence de l'IHRA de mars 2019 à mars 2020. Dans ce contexte, le Luxembourg est appelé à organiser un certain nombre d'évènements dont deux réunions plénières ainsi qu'un certain nombre d'évènements culturels.
- La création d'un nouvel article budgétaire « Activités en relation avec la candidature du Luxembourg pour un siège de membre au Conseil des Droits de l'Homme ». Cet article budgétaire a été doté de 468.191 euros pour l'année 2019. L'essentiel du budget couvre les dépenses liées aux renforts du personnel des Représentations permanentes à New York et à Genève. Un co-financement accru de projets en relation avec la campagne au cours de la période 2019-2021 a par ailleurs eu lieu.

La seule « diminution » de taille de cette section est à noter au niveau de l'article budgétaire réservé à la « Prise en charge transitoire des frais de fonctionnement de la Cour d'appel de la juridiction unifiée en matière de brevets (JUB) » avec 45.000 euros en moins (-18%) par rapport à l'année 2018 en raison du retard pris dans l'entrée de vigueur de la JUB.

En ce qui concerne la section budgétaire des contributions internationales (section 01.2), il y a lieu de noter que par rapport à l'année 2018, où les contributions internationales avaient augmenté de 3.08%, les contributions pour l'année 2019 sont restées stables (diminution très légère de - 0.47%).

Les crédits de la section budgétaire 01.3 intitulée « Relations économiques européennes et internationales et autres actions » restent inchangés par rapport aux crédits votés pour l'année 2018 (2.800.000 euros). Le crédit prévu pour le volet « Assistance économique et technique et action de formation sur le plan international » est identique au crédit voté en 2018 (1.100.000 euros) alors que le volet « Image de marque du Luxembourg » se chiffre à 1.700.000 euros.

La section 01.4 (sans rémunération du personnel), gérée par la direction de l'Immigration et dotée d'une somme totale de 9.785.273 EUR, a présenté une hausse de 5,68 % par rapport à 2018.

Les directions de la Défense et de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire gèrent le budget des sections 01.5 et 01.6 respectivement 01.7 sous l'autorité des ministres de tutelle respectifs. Les moyens financiers furent répartis comme suit en 2019 :

- Direction de la Défense : 52.204.142 EUR (+0,92% par rapport à 2018) ;
- Défense nationale : 82.688.102 EUR (-0,095% par rapport à 2018);

- Coopération au Développement : 345.858.149 EUR (+6,04 % par rapport à 2018).

Les recettes consulaires

En 2019, les recettes consulaires réalisées par les sections consulaires des ambassades et des consulats généraux se sont élevées à 752.690 €, une augmentation par rapport à 2018 de 9,3 % (63.945 €). Elles proviennent pour ainsi dire exclusivement de la fourniture de visas à des ressortissants de pays tiers désirant se rendre au Luxembourg, respectivement dans l'espace Schengen. Comme les années précédentes, les ambassades à New Delhi (22,43 %) et Moscou (22,02 %) ont récupéré la plupart des recettes consulaires.

1.	New Delhi :	168.815 € (22,43 %)
2.	Moscou :	165.760 € (22,02 %)
3.	Ankara :	118.913 € (15,80 %)
4.	Beijing :	112.626 € (14,96 %)
5.	Shanghai :	57.685 € (7,66 %)
6.	Abu Dhabi:	33.753 € (4,48 %)
7.	Londres:	31.525 € (4,19 %)
8.	Bangkok:	22.133 € (2,94 %)
9.	San Francisco:	20.828 € (2,77 %)
10.	Autres :	20.651 € (2,75 %)

Les immeubles des missions à l'étranger appartenant à l'Etat

A l'étranger, l'Etat luxembourgeois est propriétaire de 33 immeubles abritant des missions diplomatiques ou consulaires ainsi que de deux appartements de service. 20 propriétés sont prises en location pour le besoin des missions à l'étranger.

La rénovation, l'entretien régulier et la mise aux normes sécuritaires du parc immobilier appartenant à l'Etat luxembourgeois à l'étranger ainsi que des objets loués relèvent de la compétence mixte de l'Administration des Bâtiments publics pour ce qui concerne les travaux de grande envergure et de la direction des Finances et des Ressources humaines du ministère des Affaires étrangères et européennes quant aux petits et moyens travaux.

Dans le cadre du projet de remise en état pluriannuel de la Maison du Grand-Duché de Luxembourg à New York il a été procédé à des travaux d'étanchéité au niveau des rebords de fenêtre et au remplacement des fenêtres de la façade est ainsi que du garde-corps du balcon. L'ascenseur a également dû être mis en conformité.

Certains travaux de réparation et de mise en normes ont été effectués dans le grand immeuble administratif à Bruxelles hébergeant les trois missions (l'ambassade bilatérale et les deux missions multilatérales). Une étude d'évaluation a été élaborée pour ce qui concerne l'état du circuit électrique ainsi que du système de ventilation.

La remise à neuf de la chancellerie à Paris a été poursuivie durant toute l'année 2019.

Le réaménagement du guichet consulaire à la chancellerie à Madrid a débuté au mois de décembre.

En octobre, l'Etat a pu faire l'acquisition définitive de la résidence de l'ambassade à Londres. Quant à la chancellerie, une reconduction du bail emphytéotique de 125 ans a pu être signée. Il est envisagé de mettre en état le bâtiment annexé à l'immeuble de la chancellerie (Mews), aux fins d'une mise à disposition comme logement à un agent détaché de l'ambassade. A cet effet, le projet de réaménagement et de rénovation a pu être finalisé à la fin de l'année.

La remise en état de la résidence de l'ambassade à Berlin a poursuivi son cours.

L'ambassadeur à Prague a veillé à la mise en place d'un planning des travaux indispensables tant à la chancellerie (réfection de la façade) qu'à la résidence (réfection de l'escalier extérieur et de la toiture verte). Les balcons de la maison résidentielle devront être restaurés suite aux dommages causés par l'eau lors d'une tempête violente. La réparation du drain de pluie a été accomplie sans délai.

A la chancellerie de l'ambassade à Washington il a dû être procédé au remplacement complet du système de chauffage et d'air conditionné.

Des travaux d'entretien de moindre envergure et diverses réparations ont été exécutés dans un certain nombre d'autres missions diplomatiques (Ankara, Athènes, La Haye, Lisbonne, Londres, Madrid, Moscou, Pékin, Tokyo, Vienne etc...) tout au long de 2019.

9. Événements marquants impliquant la direction du Protocole et de la Chancellerie en 2019

Janvier 2019	
30.01.2019	Visite de travail de Madame Malu DREYER, ministre-Présidente du Land de Rhénanie – Palatinat
30.01.2019	Sommet des exécutifs de la Grande Région sous présidence luxembourgeoise à Luxembourg
Février 2019	
05.02.2019	Lancement de la Présidence luxembourgeoise Benelux Réunion bilatérale du MAEE avec son homologue belge Didier REYNERS

11.02.2019	Visite de travail de Monsieur Michel BARNIER, Négociateur en chef responsable du groupe de travail de la Commission chargé de la préparation et de la conduite des négociations avec le Royaume-Uni au titre de l'article 50 du traité de l'Union européenne
11.02.2019	Visite de travail de Monsieur José Luis CARNEIRO, Secrétaire d'Etat aux communautés portugaises
Mars 2019	
05.03. – 06.03.2019	Visite officielle de Son Excellence Monsieur Dimitri MEDVEDEV, Premier ministre de la Fédération de Russie
10.03.2019	Visite de travail du Dr. Michael O'FLAHERTY, Directeur de l'Agence européenne des droits fondamentaux
14.03.2019	Visite de travail de Monsieur Peter SANDS, Directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
25.03. – 26.03.2019	Visite officielle de Monsieur George TSERETELI, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
26.03. – 27.03.2019	Forum sur les violences faites aux femmes dans les conflits, conduite par Son Altesse Royale la Grande-Duchesse
Avril 2019	
02.04.2019	Sommet Benelux des chefs de gouvernement belge, néerlandais et luxembourgeois en présence de Monsieur Armin LASCHET, ministre-Président de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie
03.04.2019	Réunion des ministres du Transport de France, de l'Allemagne et du Luxembourg
03.04.2019	Rencontre ministérielle trilatérale « Site expérimental numérique France-Allemagne-Luxembourg »
04.04 – 05.04.2019	Visite de travail de Monsieur YIN Li, Gouverneur de la Province de Sichuan
19.04.2019	Visite de travail de Son Excellence Dr Luís Filipe TAVARES,

	ministre des Affaires étrangères et des Communautés, ministre de la Défense du Cabo Verde
Mai 2019	
04.05.2019	Funérailles officielles de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean
10.05.2019	Visite de travail de Monsieur Wilbur ROSS, Secrétaire au Commerce des Etats-Unis d'Amérique
13.05.2019	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Nikol PACHINIAN, Premier ministre de la République d'Arménie
15.05. – 16.05.2019	Réunion informelle des Envoyés spéciaux de l'Union européenne pour le Sahel
20.05. – 24.05.2019	Conférence diplomatique des chefs de mission et des directeurs du MAEE
24.05.2019	Visite de travail de Monsieur Jean-Luc DEMARTY, Directeur général du Commerce de la Commission européenne
Juin 2019	
07.06.2019	Visite de travail de Monsieur Filippo GRANDI, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés
16.06.2019	Dîner ministériel des ministres des affaires étrangères des pays du Benelux et des pays baltes
25.06.2019	Dîner ministériel « Reach up » du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
21.06. – 23.06.2019	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Leo VARADKAR, Premier ministre d'Irlande
23.06.2019	Fête Nationale
26.06. – 27.06.2019	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Saleumxay KOMMASITH, ministre des Affaires étrangères de la République démocratique populaire lao
Juillet 2019	
09.07. – 13.07.2019	Assemblée annuelle de la Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB)

01.07.2019	Visite de travail de Madame Anke REHLINGER, ministre de l'Economie, du travail, de l'énergie et du transport de la République fédérale d'Allemagne
04.07. – 08.07.2019	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Miroslav LAJČÁK, ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque
10.07.2019	Visite de travail de Monsieur Ángel GURRÍA, Secrétaire général de l'OCDE
18.07. – 19.07.2019	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Joseph MUSCAT, Premier ministre de la République de Malte
Août 2019	
26.08. – 27.08.2019	Réunion informelle des ministres germanophones des Finances au Luxembourg
Septembre 2019	
09.09. – 10.09.2019	Visite officielle de Son Excellence Madame Ana BRNABIĆ, Première ministre de la République de Serbie
10.09.2019	Commémoration du 75 ^e anniversaire de la libération de la Ville de Luxembourg
16.09.2019	Visite de travail de Madame Elżbieta BIEŃKOWSKA, Commissaire européenne au Marché intérieur, à l'Industrie et à l'Entrepreneuriat
16.09.2019	Visite de travail de Monsieur Boris JOHNSON, Premier ministre du Royaume-Uni
21.09.2019	Cérémonie commémorative à la « Gedenkstätte SS-Sonderlager/KZ Hinzert »
28.09.2019	Concert de gala de la Musique militaire Grand-Ducale à l'occasion du Centenaire du Double Référendum de 1919
Octobre 2019	
09.10.2019	Visite de travail de Monsieur Günther OETTINGER,

	Commissaire européen au budget et ressources humaines
10.10. – 11.10.2019	Visite de travail de Monsieur Jean Claude Sidibé, ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle de la République du Mali
13.10.2019	Dîner d'adieu en l'honneur de Madame Federica MOGHERINI, Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité
13.10.2019	Journée de la commémoration nationale
15.10. – 17.10.2019	Visite d'Etat de Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges
Novembre 2019	
05.11.2019	Visite de travail de Madame Malu DREYER, ministre-présidente de Rhénanie-Palatinat et de son cabinet ministériel
07.11. – 08.11.2019	Visite officielle de Son Excellence Monsieur Andrej BABIŠ, Premier ministre de la République tchèque
13.11.2019	Visite de travail de Monsieur Tobias HANS, ministre-Président du Land de Sarre et Monsieur Peter STROBEL, ministre des Finances et de l'Europe du Land de Sarre
13.11.2019	Visite de travail de Son Excellence Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie
Décembre 2019	
16.12.2019	Cérémonie de Commémoration du 75 ^e anniversaire de la bataille des Ardennes